CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Les rapports entre générations

Colloque du Conseil d'orientation des retraites
4 décembre 2018

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Les rapports entre générations

Actes du 16e colloque du COR

4 décembre 2018

SOMMAIRE

ACTES DU COLLOQUE p. 5

Ouverture des travaux
Pierre-Louis BRAS p. 7
Président du Conseil d'orientation des retraites

Les inégalités de niveau de vie entre les générations p. 9

Le profil de niveau de vie selon l'âge : évolutions passées et futures
Jean-Michel HOURRIEZ p. 9
Secrétaire général adjoint du Conseil d'orientation des retraites

Les inégalités de niveaux de vie entre les générations en France
Hippolyte d'ALBIS p. 21
Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris

Débat avec la salle p. 30

Le patrimoine et le capital humain d'une génération à l'autre p. 37

Du déclassement à la reproduction des inégalités : le point de vue de la mobilité sociale entre les générations
Camille PEUGNY p. 37
Sociologue, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Le patrimoine entre les générations : enjeux actuels et propositions de réformes
André MASSON p. 47
Directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'EHESS

Débat avec la salle p. 55

L'apport des sciences politiques p. 59

Le renouvellement générationnel et la transformation politique en France p. 59
Vincent TIBERJ
Professeur des universités en science politique à Sciences Po Bordeaux

Les différences et ressemblances politiques parmi les générations en Europe p. 67
Achim GOERRES
Professeur de science politique et directeur de l'Institut de science politique de l'université de Duisburg-Essen

Débat avec la salle p. 72

Les opinions et le ressenti p. 79

Le bonheur au fil des âges p. 79
Claudia SENIK
Professeur à l'Université Paris-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris

Les opinions en matière de retraite selon les générations p. 85
Patrick AUBERT
Sous-directeur de l'observation de la solidarité à la DREES

Débat avec la salle p. 90

SYNTHESE DU COLLOQUE p. 101

DOSSIER DU PARTICIPANT p.125

Biographie des intervenants p. 127

Bibliographie p. 131

ACTES DU COLLOQUE

OUVERTURE DES TRAVAUX

Pierre-Louis BRAS

Président du Conseil d'orientation des retraites

Bonjour à tous. Je suis très heureux d'ouvrir ce nouveau colloque du COR, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation à réfléchir sur les rapports entre les générations.

Le Conseil d'Orientation des Retraites est composé de parlementaires (députés et sénateurs), de représentants des partenaires sociaux (organisations d'employeurs, syndicats de salariés), de représentants des professions libérales, des exploitants agricoles, des associations familiales, des administrations qui sont intéressées par le sujet de la retraite et de personnalités qualifiées. Les membres du COR ont pour objectif et ambition d'établir un diagnostic partagé. Bien évidemment il y a des divergences sur ce qu'il faudrait faire en matière de retraite, mais au moins nous parvenons, dans un cadre concerté, à établir des données qui valent pour tous, chacun reprenant après sa liberté pour faire des propositions à partir de ces données communes. Le rapport annuel que nous rendons chaque année, le 15 juin, témoigne de cet effort. Le rapport est adopté par tous les membres, il fait consensus et vous pouvez vous y référer si vous voulez approfondir la situation actuelle des retraites.

Nous sommes dans un contexte où une transformation profonde de notre système des retraites est annoncée. Le COR n'est pas le lieu où se conçoit cette réforme qui est pilotée par le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, M. Jean-Paul Delevoye. Néanmoins, depuis le début de l'année, nous essayons, au travers des séances du conseil d'orientation, de fournir à toutes les parties prenantes des éléments de compréhension, d'analyse des évolutions possibles de notre système de retraite. Pour tous ceux que cela intéresserait de porter un regard un peu distancié sur la réforme à venir, je vous invite à consulter sur notre site, les diverses séances du COR qui depuis le début de l'année ont essayé de clarifier les diverses hypothèses autour desquelles pourrait s'organiser la réforme.

Nous vous invitons aujourd'hui à une réflexion qui est un peu en distance de cette actualité, même si bien évidemment nos réflexions sont liées au sujet des retraites.

Nous allons consacrer cette journée aux rapports entre les générations. Un système de répartition construit une chaîne entre les générations : la génération active aujourd'hui cotise pour la génération qui est à la retraite et elle attend que la génération qui va lui succéder fasse de même et contribue pour elle. Il y a bien un contrat entre les générations, même s'il n'est pas écrit. C'est une construction politique et c'est sur cette construction politique que nous vivons depuis 1945, même si le contrat initial a fait l'objet, à travers les réformes, de beaucoup d'avenants. Néanmoins, dans sa substance, le contrat a été maintenu et fonctionne.

Ce terme même de contrat entre les générations suggère une relation pacifiée, consensuelle et globalement c'est le cas, mais on peut entendre des discours évoquant une génération sacrifiée, des retraités privilégiés et des retraités futurs qui seraient « perdants ». C'est sur

toutes ces questions que nous voulons revenir aujourd'hui, ce sont toutes ces problématiques que nous allons essayer d'aborder.

Notre journée va être organisée autour de quatre sessions. Nous partirons des données les plus objectives et matérielles pour aller vers les perceptions.

La première session sera consacrée à l'évolution des revenus, de la consommation, du pouvoir d'achat entre les générations. La deuxième session portera sur le patrimoine matériel, la richesse mobilière et immobilière, et le patrimoine humain.

Dans l'après-midi, nous passerons à des questions qui renvoient davantage aux perceptions. Les rapports entre générations ne sont pas seulement des rapports matériels, ce sont aussi des rapports de valeurs, d'engagement politique. Ce sera le sujet de la troisième session : comment les valeurs politiques et l'engagement politique évoluent-ils avec les générations ?

Dans la quatrième session, nous analyserons comment la satisfaction dans la vie évolue avec l'âge et aussi comment celui-ci influe sur les attitudes à l'égard de notre système de protection sociale et de retraite.

Chaque session sera organisée de la même manière : deux interventions liminaires d'environ 30 minutes chacune et un temps de dialogue avec la salle. Affûtez vos remarques et vos questions, nous essaierons de vous donner la parole.

Le premier intervenant est Jean-Michel Hourriez, Secrétaire général adjoint du Conseil d'orientation des retraites. Il parlera du profil du niveau de vie selon l'âge.

Le deuxième intervenant est Hippolyte d'Albis, il est directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris. Il nous parlera des inégalités de niveaux de vie entre les générations en France.

Sans attendre, je passe la parole à Jean-Michel Hourriez.

LES INÉGALITÉS DE NIVEAU DE VIE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Le profil du niveau de vie selon l'âge : évolutions passées et futures

Jean-Michel HOURRIEZ

Secrétaire général adjoint du Conseil d'orientation des retraites

Merci, Monsieur le Président.

Il me revient de présenter dans cette première intervention les évolutions passées et futures du profil du niveau de vie selon l'âge.

Pourquoi comparer les niveaux de vie entre les différentes générations ? Les générations nées après 1960, l'essentiel des actifs d'aujourd'hui, expriment souvent le sentiment d'être défavorisés par rapport aux générations précédentes.

Tout d'abord elles seraient défavorisées en termes de carrière, les générations nées après 1960 étant entrées sur le marché du travail et ayant effectué toute leur carrière dans un contexte économique dégradé (chômage, précarité et croissance relativement modérée). De nombreuses études ont documenté que la progression du niveau de vie au fil des générations, qui est le résultat logique de la croissance économique, a été très nette pour toutes les générations nées avant le *baby boom*, mais qu'elle est en revanche beaucoup plus incertaine pour les générations nées après 1945. Cette inquiétude des générations nées après 1950 ou 1960 sur leur carrière se double d'une inquiétude sur leur retraite future, puisque les travaux du COR montrent que les taux de remplacement baissent au fil des générations du fait des réformes successives sur les retraites, et que par conséquent le niveau de vie relatif des retraités devrait baisser dans le futur.

Avant de présenter les résultats, je veux revenir sur quelques éléments de méthode parce que la comparaison du niveau de vie des différentes générations est quelque chose d'assez délicat.

Tout d'abord quelques définitions pour ceux qui ne sont pas familiers de ces notions : le niveau de vie est synonyme de revenus, sauf que l'on corrige le revenu de la composition du ménage. On parle des revenus du ménage (y compris revenus du patrimoine) nets d'impôt, mais corrigés de la taille du ménage. Les retraités ont des revenus plus faibles que les actifs, mais comme ils ont rarement des enfants à charge, leur niveau de vie est à peu près équivalent.

Pour comparer les différentes générations entre elles, une notion que j'emploierai dans la présentation est celle de niveau de vie relatif qui correspond simplement au niveau de vie de la personne rapporté au niveau de vie de l'ensemble de la population à la même date. Une personne qui a un niveau de vie de 100 a un niveau de vie égal à celui de l'ensemble des

Français ; si son niveau de vie relatif est supérieur à 100, cela veut dire qu'elle a un meilleur niveau de vie que le reste de la population.

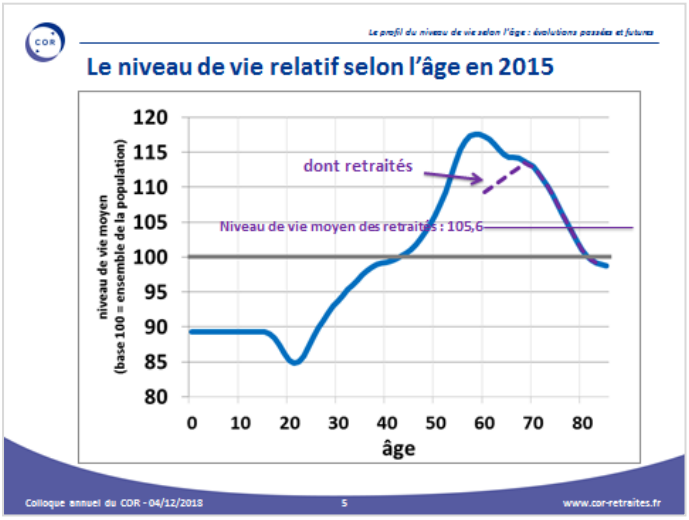

Voici le profil du niveau de vie relatif selon l'âge en 2015[1]. Il est clairement favorable aux seniors, en ce sens que toutes les personnes de moins de 40 ans (enfants, jeunes ou jeunes adultes) ont un niveau de vie relatif inférieur à 100, tandis que les seniors - excepté les plus âgés - ont un niveau de vie supérieur à celui de l'ensemble de la population. Ce profil de niveau de vie est le résultat d'effets de cycle de vie qui se reproduisent de génération en génération, mais c'est aussi le résultat de l'histoire propre de chaque génération, ce qui fait que ce profil de niveau de vie s'est déformé par le passé et va à nouveau se déformer dans le futur. C'est justement ce que je vais vous présenter.

Le COR présente habituellement le niveau de vie relatif des retraités. Les retraités ont globalement un niveau de vie relatif supérieur à 100, surtout les retraités les plus jeunes, même si le niveau de vie des jeunes retraités (60-70 ans) est inférieur à celui des actifs du même âge. Le niveau de vie relatif de l'ensemble des retraités est estimé à 105,6 en 2015[2].

Comparer le niveau de vie de plusieurs générations successives est un exercice délicat. On peut distinguer deux approches :

- La première approche, dite *transversale*, consiste à comparer le niveau de vie des différentes générations à la même date.
- La deuxième approche, *longitudinale*, consiste à comparer le niveau de vie des générations successives au même âge, à des dates différentes.

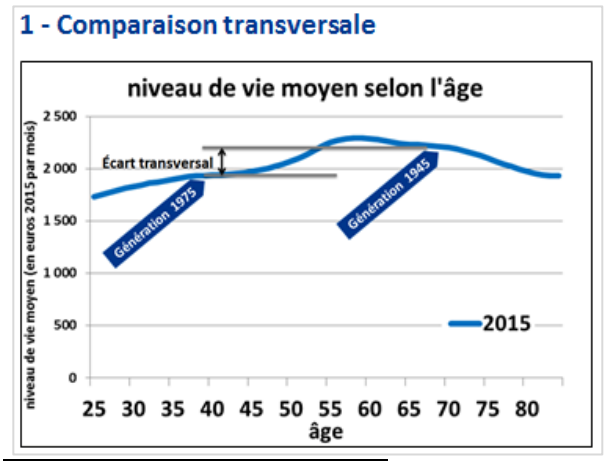

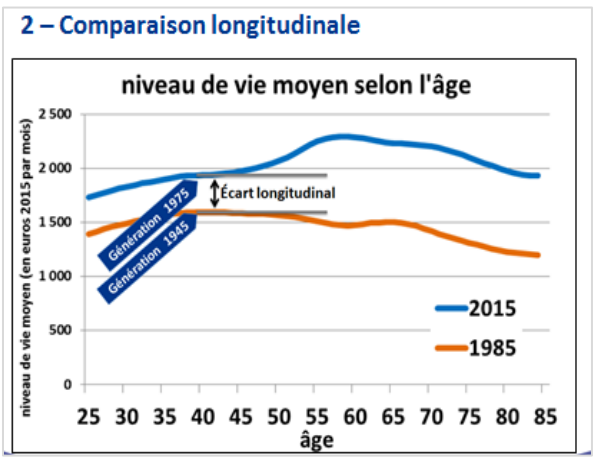

[1] Source : enquête Revenus fiscaux de l'INSEE
[2] Source : rapport annuel du COR, juin 2018

Comparons par exemple le niveau de vie de la génération 1945 à celui de la génération 1975, ce qui revient à comparer les premières générations du *baby boom* à leurs enfants, ou encore les jeunes retraités d'aujourd'hui aux personnes en milieu de vie active aujourd'hui.

Si l'on fait une comparaison transversale, qui consiste à comparer le niveau de vie de la génération 1945 à la génération 1975 aujourd'hui, l'avantage est au profit des *baby boomers,* qui ont actuellement un meilleur niveau de vie que leurs enfants, avec un écart de l'ordre de 10 %.

L'approche longitudinale consiste à comparer le niveau de vie des personnes qui ont 40 ans en 2015 à ceux qui avaient 40 ans en 1985. L'avantage est alors au profit des enfants des *baby boomers,* qui ont à 40 ans un niveau de vie plus élevé d'environ 20 % que leurs parents au même âge, en euros constants.

On a ainsi un jugement assez nuancé quand on compare le niveau de vie de ces deux générations. Avec l'approche transversale, les *baby boomers* apparaissent plus favorisés que leurs enfants, alors qu'avec l'approche longitudinale, leurs enfants ont un meilleur niveau de vie.

En termes de ressenti, ce sont peut-être les écarts transversaux qui sont les plus pertinents, parce que le bien-être d'une personne dépend surtout de son niveau de vie relatif. Autrement dit, chacun juge de son bien-être en se comparant par rapport aux autres personnes. On n'a pas spontanément le réflexe de se comparer à ce qu'était le niveau de vie des Français il y a 30 ans.

Par ailleurs, si l'on considère les évolutions longitudinales, même si le pouvoir d'achat des quadragénaires d'aujourd'hui est supérieur de 20 % par rapport aux quadragénaires d'il y a 30 ans, il n'est pas sûr que cette progression soit effectivement ressentie en termes de bien-être. En effet, même s'il y a une progression du pouvoir d'achat (c'est-à-dire du niveau de vie déflaté de l'indice des prix à la consommation), il n'est pas certain que cette progression soit suffisante pour compenser ce qu'on pourrait appeler l'évolution du coût de la vie, c'est-à-dire l'augmentation des besoins liée à l'apparition de nouveaux biens de consommation en l'espace de 30 ans (par exemple la téléphonie mobile ou la connexion à Internet) ou encore à la montée en gamme contrainte dans certains biens de consommation. Par exemple, les voitures d'aujourd'hui sont mieux équipées que celles d'hier, donc on est obligé de consommer davantage qu'hier pour pouvoir simplement vivre normalement dans la société.

Quand on étudie l'évolution du niveau de vie au fil des générations, la question se pose de savoir si la croissance est équitablement répartie entre les différentes générations. Cela dépend si le profil de niveau de vie par âge se déforme ou pas au fil du temps. Je l'illustre à l'aide de deux diapos théoriques.

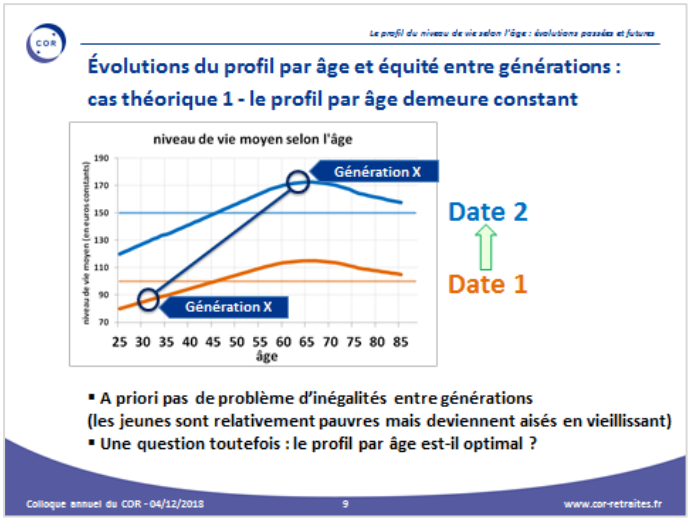

Le premier cas théorique est celui où le profil par âge du niveau de vie demeurerait constant au fil du temps : la courbe du niveau de vie selon l'âge évolue parallèlement. Sur le graphique, le niveau de vie est à chaque instant relativement favorable aux seniors, mais cette situation se reproduit aux dates successives, de sorte que la croissance semble équitablement répartie entre toutes les tranches d'âge. *A priori*, il n'y a pas de problème d'équité entre les générations, même si la comparaison transversale des niveaux de vie fait apparaître que les jeunes sont moins favorisés que les seniors : les jeunes ont certes un niveau de vie relatif inférieur à 100, mais ils savent que, quand ils seront seniors, ils auront un niveau de vie supérieur à la moyenne. Aucune génération ne semble lésée globalement sur l'ensemble de son cycle de vie. Ce n'est pas le cas si le profil par âge se déforme au fil du temps.

Je vous présente deux illustrations où le profil par âge se déforme au fil du temps : une illustration théorique à gauche où la croissance bénéficie essentiellement aux seniors, alors qu'elle ne bénéficie pas aux jeunes entre la date 1 et la date 2 ; au contraire, dans le graphique de droite, la croissance est accaparée par les jeunes tandis que le niveau de vie des seniors ne progresse pas entre les deux dates. Lorsque la croissance est ainsi répartie de manière non équitable entre les différentes tranches d'âges, on peut voir apparaître des générations que l'on peut juger favorisées ou défavorisées.

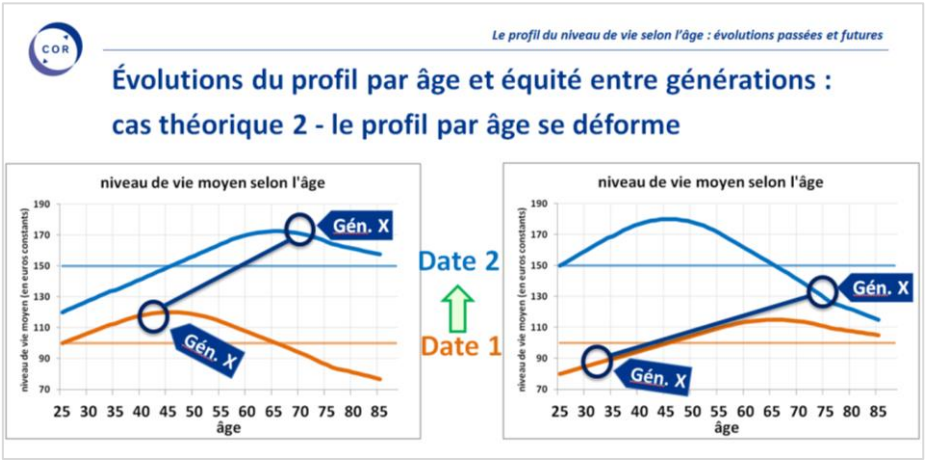

Sur le graphique de gauche, la génération X est relativement avantagée. Lorsque cette génération est jeune, elle vit dans une société où les jeunes ont un meilleur niveau de vie que les seniors, ainsi cette génération se sent relativement à l'aise lorsqu'elle est jeune. Puis, lorsque cette génération atteint l'âge de la retraite, ce sont les retraités qui ont un niveau de vie

de vie relatif supérieur à la moyenne, de telle sorte que cette génération a également le sentiment de mieux vivre que le reste de la population au moment de la retraite.

Sur le graphique de droite, c'est le contraire. La génération X peut s'estimer défavorisée, en ce sens que cette génération a été jeune à une époque où les jeunes étaient relativement défavorisés par rapport aux seniors. Elle pensait alors avoir un bon niveau de vie à la retraite mais, quand elle arrive à l'âge de la retraite, le profil s'est inversé, de sorte qu'elle se retrouve avec un niveau de vie relatif inférieur à la moyenne au moment de la retraite.

On va voir dans la suite de mon exposé que les évolutions passées et futures du profil par âge du niveau de vie relèvent de ces trois exemples théoriques.

Je vais présenter des résultats en balayant un siècle, de 1970 jusqu'en 2070. On peut effectivement retracer les évolutions passées et futures du profil par âge du niveau de vie, dans le passé grâce aux enquêtes Revenus fiscaux de l'Insee, et dans le futur grâce au modèle Destinie de l'Insee.

Avant de présenter les résultats sur le profil par âge, voici quelques données de cadrage sur la croissance du niveau de vie de l'ensemble de la population.

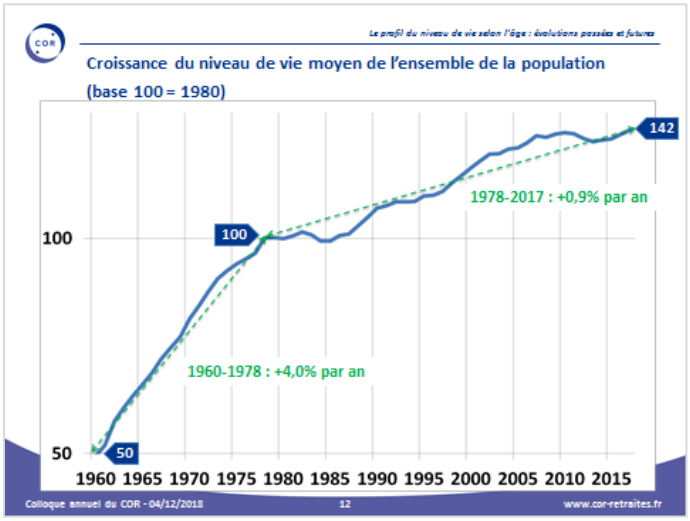

Vous voyez, sur ce graphique issu de la comptabilité nationale, l'évolution du niveau de vie moyen de l'ensemble des Français de 1960 jusqu'à aujourd'hui. On voit clairement deux époques se dessiner : une période avant la fin des années 1970, qui correspond à ce qu'on appelle les Trente Glorieuses, où la croissance du niveau de vie était très rapide, de l'ordre de 4 % par an ; au contraire, depuis la fin des années 1970 jusqu'à aujourd'hui, le rythme de croissance est beaucoup plus faible, soit 0,9 % par an en moyenne. Il y a eu des fluctuations conjoncturelles, notamment à partir de 2010 où le niveau de vie a baissé pour la première fois depuis 1945, suite à la crise de 2008. Malgré tout, le niveau de vie des Français est d'environ 40 % supérieur à ce qu'il était il y a 40 ans.

Venons-en maintenant au niveau de vie suivant l'âge de 1970 à aujourd'hui. La courbe du bas en orange correspond à la situation en 1970. Le profil par âge du niveau de vie était alors très différent du profil actuel car, à l'époque, c'était les plus jeunes qui avaient un niveau de vie supérieur aux seniors. Le niveau de vie relatif était supérieur à 100 pour l'ensemble des moins de 60 ans ; au contraire, il était inférieur à 100 et descendait jusqu'à 70 pour les tranches d'âges les plus élevées.

Durant une première période qui va de 1970 jusqu'en 1979, la croissance était rapide, elle était équitablement répartie entre les différentes tranches d'âges et le profil par âge ne se déformait pas significativement.

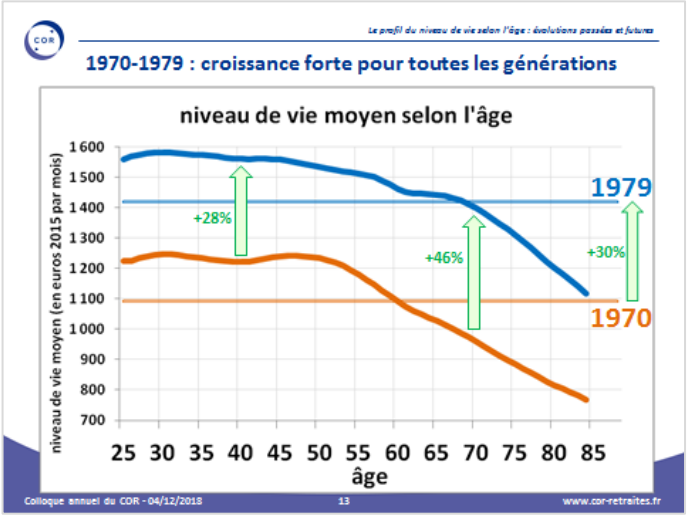

Cela n'a plus été le cas dans la période suivante 1979-1997. La croissance s'est fortement ralentie. Néanmoins, la croissance du niveau de vie demeurait élevée pour les seniors, retraités ou actifs en fin de carrière, et ce au détriment des jeunes qui faisaient figure de variable d'ajustement dans un contexte de croissance ralentie et de chômage de masse. Le niveau de vie des jeunes progressait à peine. Il baissait même pour les plus jeunes, mais c'était surtout dû à l'allongement des études qui a retardé l'entrée sur le marché du travail.

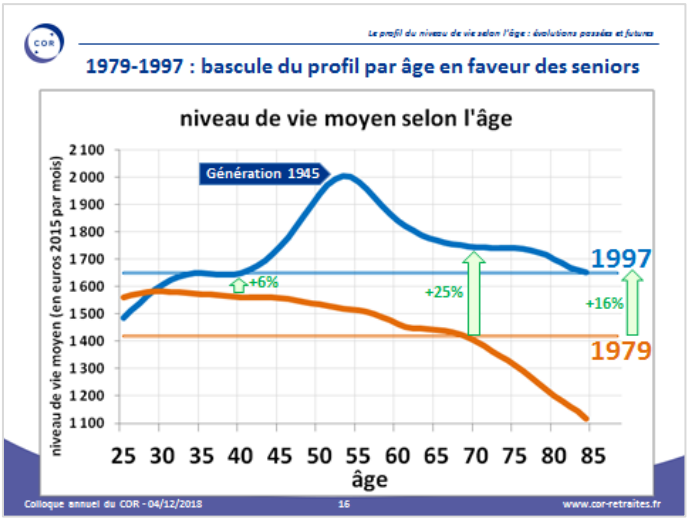

C'est dans ce contexte qu'a émergé il y a une vingtaine d'années l'idée que les jeunes seraient une génération sacrifiée. On voit que les jeunes de l'époque, nés autour de 1960-1970, apparaissaient comme une génération défavorisée, alors que la génération dite du *baby boom*, née juste après 1945, se distinguait par un niveau de vie relativement élevé au moment où elle arrivait en fin de carrière.

Cette vision des jeunes comme une génération sacrifiée ou défavorisée est moins d'actualité aujourd'hui dans la mesure où, durant la période suivante 1997-2010, la croissance du niveau de vie a été mieux répartie entre les différentes générations. Ainsi le niveau de vie des jeunes s'est mis à progresser à partir de 1997, et ce jusqu'aux effets de la crise de 2008. Cette crise s'est traduite par une légère baisse du niveau de vie de

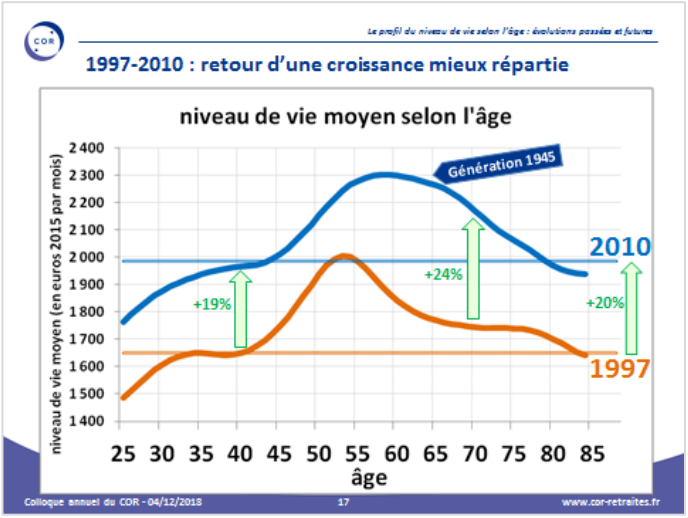

l'ensemble des Français, qui a pratiquement concerné toutes les tranches d'âges en activité, mais qui a relativement épargné les retraités ; ils ont été indirectement affectés par la crise en ce sens que les impôts et prélèvements sur les retraites ont plutôt augmenté durant cette période.

Voilà pour les évolutions passées du profil du niveau de vie selon l'âge.

Au total, le niveau de vie des retraités ou des plus de 60 ans a fortement progressé par le passé, bien que cela ne corresponde pas forcément au ressenti des retraités. Pour comprendre le décalage entre les statistiques et le ressenti, il est utile de comprendre les mécanismes qui conduisent à cette augmentation permanente du niveau de vie des retraités. Depuis plusieurs décennies, chaque retraité conserve en principe le même niveau de vie tout au long de sa retraite, dans la mesure où les pensions sont revalorisées sur les prix. Néanmoins, le niveau de vie de l'ensemble des retraités progresse puisque le montant des pensions augmente au fil des générations : c'est ce qu'on appelle l'effet *noria*.

Ce mécanisme est à l'œuvre depuis plusieurs décennies, mais dans la période actuelle, les choses deviennent un petit peu plus complexes. D'une part le pouvoir d'achat des retraités peut baisser, parce que la revalorisation des pensions ne suit pas celle des prix ou parce que les prélèvements augmentent. D'autre part, le montant des pensions ne progresse plus systématiquement au fil des générations, dans la mesure où on voit arriver à la retraite des générations qui ont eu des carrières un peu moins favorables, et où les taux de remplacement des salaires par la retraite baissent au fil des générations, comme le montre le rapport annuel du COR.

Le COR a fait des calculs qui permettent d'illustrer ces deux effets :

- La baisse du pouvoir d'achat des retraités au cours de la retraite ;
- l'évolution des pensions au fil des générations.

Le calcul du pouvoir d'achat est ici effectué sur un cas type de non-cadre. Pour différentes générations, on regarde l'évolution du pouvoir d'achat d'un retraité depuis la liquidation de sa retraite jusqu'à aujourd'hui. Jusqu'en 2017, ce cas type de non-cadre a plus ou moins préservé son pouvoir d'achat. Mais la situation change actuellement puisqu'en 2018, et durant les prochaines années, l'augmentation de la CSG et les sous indexations des pensions devraient

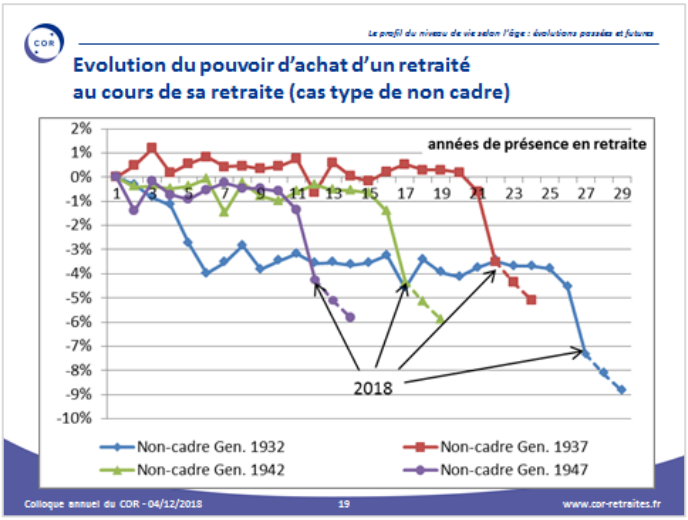

entraîner une baisse significative de l'ordre de quatre à cinq points de pouvoir d'achat. Il s'agit d'une baisse très nette du pouvoir d'achat de chaque retraité dans les années à venir qui est relativement nouvelle.

S'agissant maintenant de la progression de la pension moyenne au fil des générations, la courbe qui suit représente le montant moyen de la pension de chaque génération, exprimé en euros constants, pour toutes les générations comprises entre 1926 et 1990. Le graphique de gauche correspond aux données observées par la Drees, et le graphique de droite à des données projetées par le COR.

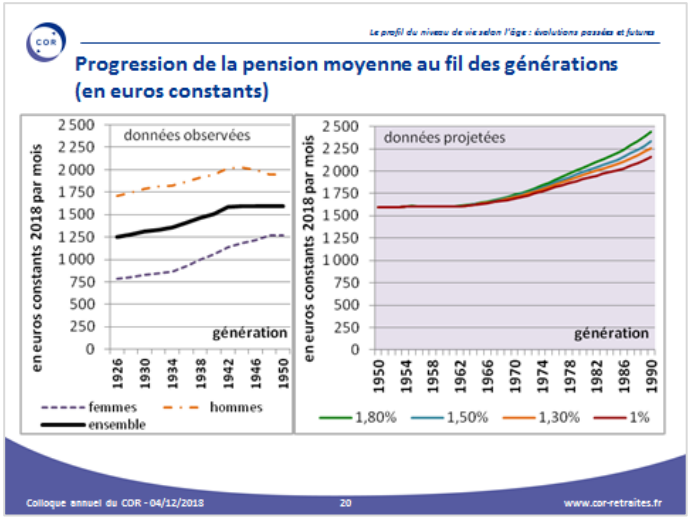

Pour toutes les générations nées avant 1945, il y avait une progression très nette des pensions au fil des générations : c'est l'effet *noria* habituel. Depuis quelques années, la Drees constate que les pensions stagnent au fil des générations : elles continuent à progresser au fil des générations pour les femmes, mais elles se mettent à baisser pour les hommes. Cette stagnation devrait se poursuivre pendant une quinzaine ou une vingtaine d'années, de sorte que les générations nées dans les années 1960 n'auraient pas une pension plus élevée en euros constants que les générations nées dans les années 1940. Ensuite, sous les hypothèses de croissance du COR, l'augmentation des pensions au fil des générations devrait reprendre. Au total, sur le long terme, il y aurait une progression des pensions au fil des générations.

On a ainsi des résultats assez complexes sur l'évolution du pouvoir d'achat de chaque retraité et sur l'évolution des pensions au fil des générations. Pour documenter la résultante de ces effets, nous avons recouru au modèle Destinie de l'Insee, qui permet de projeter les évolutions futures du niveau de vie. Les hypothèses de projection sont celles du COR :

- Une croissance des salaires comprise à long terme entre 1 et 1,8 % par an (*résultats présentés pour le scénario 1,3 %*) ;
- le maintien des législations actuelles en matière de retraite, dont la revalorisation future des pensions sur les prix ;
- les personnes choisissent de partir à la retraite au taux plein, ce qui conduit pour les générations futures à un départ aux alentours de 64 ans.

Selon ces hypothèses, le profil de niveau de vie suivant l'âge devrait se déformer sensiblement entre 2015 et 2030 au profit des actifs. En effet, le niveau de vie des actifs se mettrait à progresser du fait de la croissance, tandis que le niveau de vie des retraités stagnerait durant cette période du fait de l'arrivée à la retraite de générations n'ayant pas des pensions plus élevées que les générations précédentes. En 2030, le profil du niveau de vie suivant l'âge

présenterait une forme inédite s'agissant des retraités, puisque les plus âgés d'entre eux auraient le même niveau de vie que les retraités les plus jeunes, alors que jusqu'à présent on a toujours constaté que les plus âgés ont un niveau de vie inférieur aux jeunes retraités. Cela serait dû au fait que les *baby boomers* (nés peu après 1945), après avoir liquidé des pensions relativement élevées, vieilliraient en conservant des pensions aussi élevées que les générations plus jeunes de retraités.

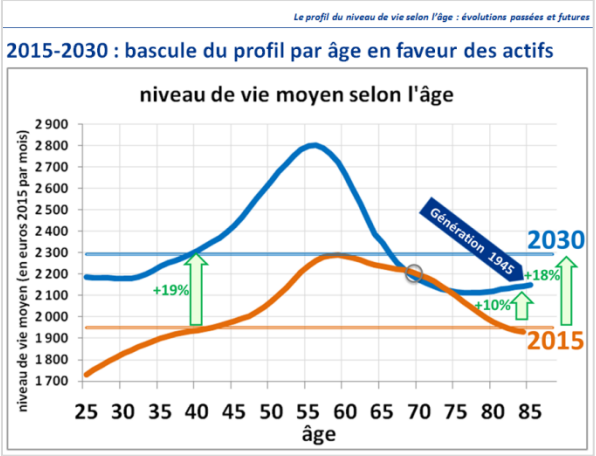

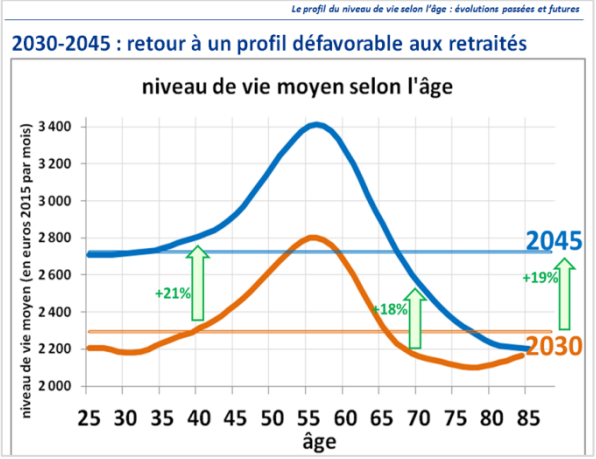

Par la suite, au-delà de 2030, on retrouverait un profil de niveau de vie selon l'âge plus classique, puisque la progression du niveau de vie reprendrait dans toutes les tranches d'âges. En 2045 et au-delà jusqu'en 2070, on maintiendrait un profil de niveau de vie relatif favorable aux actifs, dans lequel les seniors de plus de 70 ans auraient un niveau de vie inférieur à celui de l'ensemble des Français.

En conclusion, on peut constater que, sur un siècle, le profil du niveau de vie relatif selon l'âge s'est beaucoup transformé : la courbe en bleu correspond au profil actuel, relativement favorable aux seniors, contrairement au profil tel qu'il était il y a une cinquantaine d'années (en violet), et tel qu'il serait dans une cinquantaine d'années (en vert).

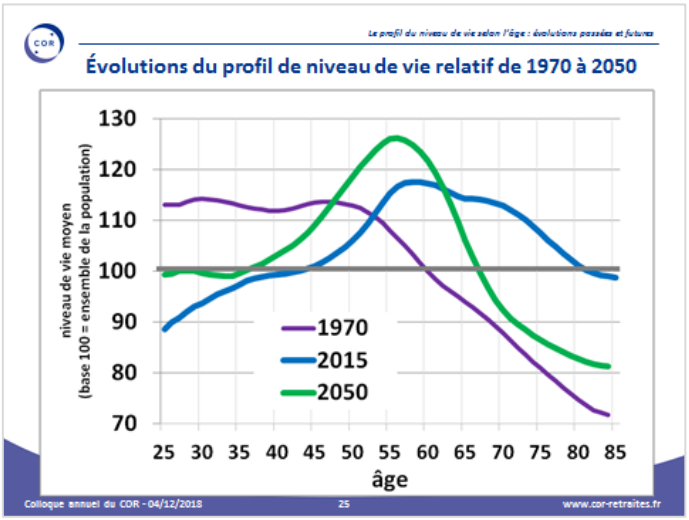

Dans le passé comme dans le futur, les seniors avaient ou devraient avoir un niveau de vie relativement faible. Néanmoins, le profil futur du niveau de vie selon l'âge ne ressemblerait pas tout à fait à celui qu'on avait dans les années 1970 : le niveau de vie relatif des jeunes (jusqu'à 35-40 ans) serait moins élevé vers 2050 que dans les années 1970. Dans les années

1970, le niveau de vie relatif des jeunes était élevé parce qu'on voyait arriver sur le marché du travail de nouvelles générations nettement plus qualifiées et diplômées que les générations précédentes. On peut noter une autre différence : on ne redescendrait pas dans le futur, pour les plus âgés, aussi bas qu'on l'était dans les années 1970.

Une autre illustration de ces déformations du profil de niveau de vie relatif selon l'âge consiste à calculer le niveau de vie relatif de l'ensemble des retraités sur un siècle (1970 jusqu'en 2070). Actuellement, le niveau de vie relatif des retraités est un peu supérieur à 100 (105,6 %). On est à peu près à ce niveau depuis une vingtaine d'années. Cette situation ne devrait plus s'observer dans le futur, car le niveau de vie relatif des retraités devrait baisser jusqu'à environ 80 %, sans toutefois redescendre aussi bas dans le futur qu'il ne l'était en 1970.

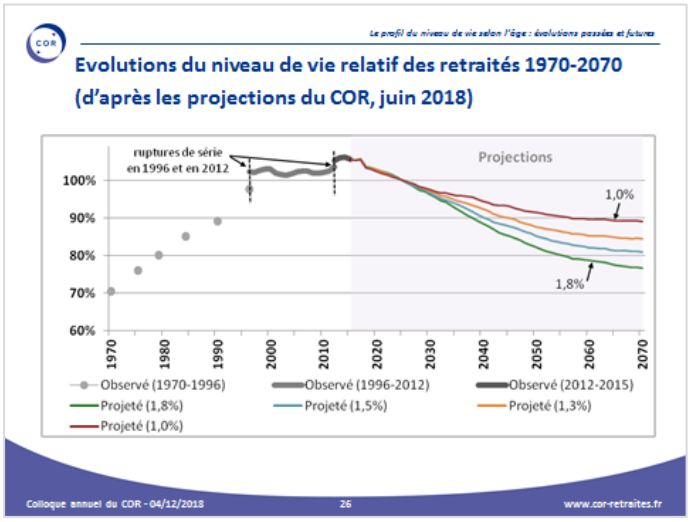

J'en reviens à la question qui nous préoccupait au début de cet exposé : existe-t-il des générations favorisées ou défavorisées en termes de niveaux de vie ?

Sachant que le profil du niveau de vie relatif s'est déformé, il se pourrait que certaines générations aient, en moyenne sur l'ensemble de leur cycle de vie, un niveau de vie relatif supérieur à 100, alors qu'au contraire d'autres générations auraient un niveau de vie relatif inférieur à 100. Pour évaluer ces inégalités entre générations, on a calculé la moyenne du niveau de vie relatif tout au long du cycle de vie (en fait de 25 à 85 ans) pour chaque génération successive.

On voit que, sur cette courbe, un ensemble de générations apparaît relativement favorisé, ce sont les générations nées aux alentours de 1945, soit les premières générations du *baby boom* ainsi que les générations nées un peu avant le *baby boom*. Ces générations ont eu un niveau de vie relatif élevé durant leur jeunesse et conservent un niveau de vie élevé durant leur retraite. En ce sens, on peut dire qu'il y a une génération relativement favorisée. Pour autant, existe-t-il des générations relativement défavorisées ? Pas vraiment.

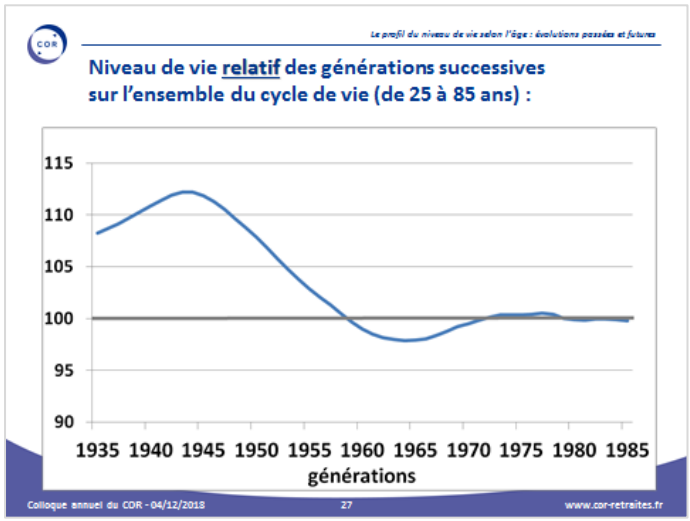

Effectivement, les générations nées dans les années 1960 apparaissent plutôt défavorisées, puisqu'elles descendent un peu en-dessous de 100, mais globalement, l'ensemble des jeunes générations nées après 1960, jusqu'aux générations les plus jeunes, se situent aux alentours de 100. Ainsi, on ne peut pas dire que les jeunes générations soient globalement défavorisées, avec un niveau de vie relatif inférieur à 100. Il y a peut-être des générations qui ont été vraiment défavorisées, elles n'apparaissent pas sur le graphique, ce sont les générations qui sont nées avant 1935. En particulier celles qui sont nées aux alentours de 1900 étaient très pauvres durant leur vieillesse, dans les années 1960 et 1970.

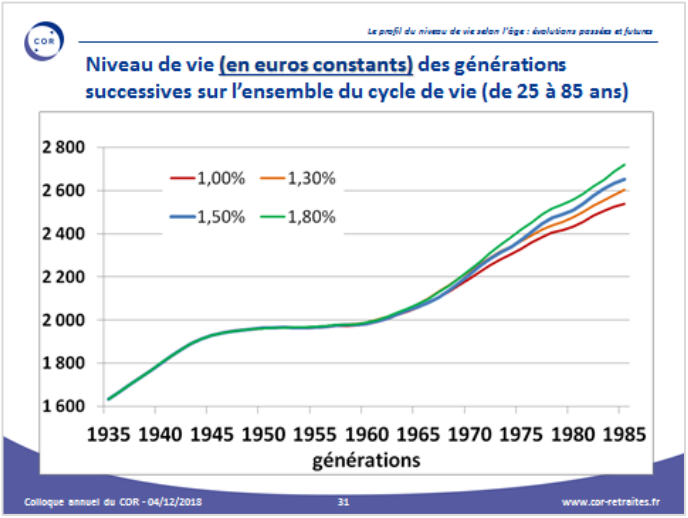

On constate néanmoins une dégradation relative entre les générations 1945 et 1965. Cependant il n'y a pas dégradation du niveau de vie absolu, exprimé en euros constants. Si on calcule le niveau de vie que chaque génération a connu en moyenne tout au long de son cycle de vie, en raisonnant cette fois-ci en euros constants, on voit que, globalement, il y a un progrès au fil des générations, avec toutefois une stagnation entre les générations 1945 et 1965. Cela fait le lien avec les analyses que va vous présenter Hippolyte d'Albis.

Je vous remercie pour votre attention.

Les inégalités de niveaux de vie entre les générations en France

Hippolyte d'ALBIS

Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris

Bonjour à tous, merci de me donner l'opportunité de présenter mes travaux. C'est une très bonne idée de faire intervenir deux personnes sur le même thème. On devrait faire cela plus souvent dans le monde académique.

Je vais vous parler des inégalités de niveau de vie entre les générations en France, avec une approche similaire et parfois un peu différente de ce qui a été proposé par Jean-Michel Hourriez. Avant même de présenter l'économétrie des courbes, je reviens sur trois chiffres. À partir du moment où on veut comparer des générations, il va falloir comparer des personnes qui ont vécu à des époques différentes. Si je compare la situation en 2018 avec 1960 par exemple, je peux en ressortir trois chiffres simples :

- Entre 1960 et maintenant, la consommation par tête a triplé ;
- on vit un cinquième de vie en plus ;
- on est beaucoup mieux éduqué. En 1960, le pourcentage de bacheliers était de 11 %.

Il y a toujours les nostalgiques du passé, y compris les personnes qui ont vécu le passé, qui disent que c'était mieux avant. Objectivement, quelqu'un qui arriverait d'une autre planète préférerait vivre maintenant plutôt qu'en 1960. Je vais surtout faire des comparaisons entre le passé et le présent, je ne vais pas parler du futur, j'ai du mal à prévoir le futur. Cela me va très bien de simplement comprendre ce qui s'est passé jusqu'à présent.

Regardons le revenu national par habitant - la richesse moyenne par habitant - à différentes années en euros constants, entre 1949 et aujourd'hui. En 1949, on était à peu près à l'équivalent de 6 000 euros, aujourd'hui on approche les 32 000 euros de revenus par habitant.

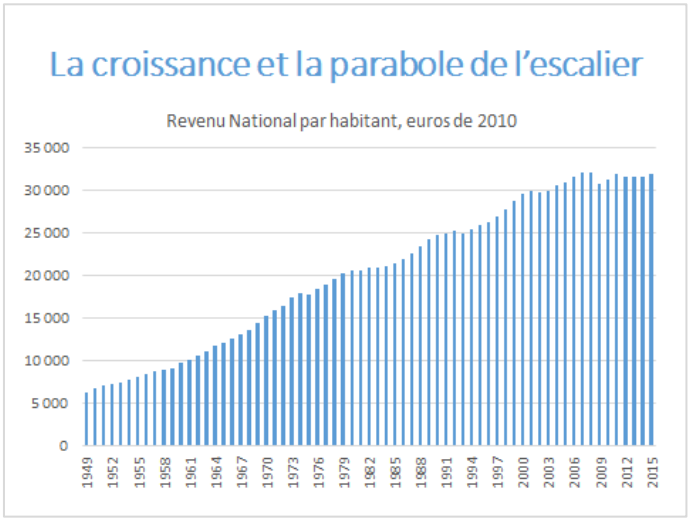

C'est une espèce d'escalier : préfère-t-on être tout en haut de l'escalier, même si les marches sont de moins en moins grandes, ou en bas de l'escalier avec des marches qui augmentent de plus en plus vite ? On vit à un moment avec une forte croissance mais néanmoins à des niveaux plus bas.

Certains se disent que ce qui compte n'est pas tellement le niveau absolu, mais la croissance. J'ai mis sur ce graphique le taux de croissance du graphique précédent. Quand on a un bâton

qui est dans la partie supérieure, cela veut dire qu'il y a une croissance économique, on vit mieux qu'avant. Quand on est dans le négatif, cela veut dire qu'il y a une baisse de la croissance. Contrairement à ce qui peut être ressenti ou pensé par beaucoup, il y a eu très peu d'années où il y a eu une baisse du niveau de vie depuis 1949, excepté quelques années particulières dont 2008.

Le taux de croissance a lui tendance à diminuer. Sur les premières années, autour des années 1960, les taux de croissance sont très élevés ; aujourd'hui, les taux de croissance sont plus faibles, mais on reste néanmoins à des niveaux relativement élevés.

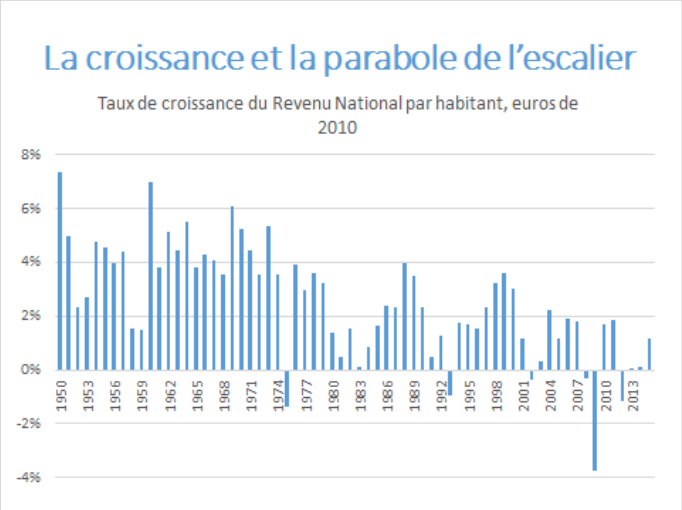

Prenons l'exemple de la vie active d'un *baby boomer* : il va avoir 20 ans en 1965 et 65 ans récemment. Il a vécu une période de ralentissement de la croissance. On associe souvent malheureusement les *baby boomers* aux périodes de la reconstruction mais ils n'étaient qu'enfants : pendant la reconstruction - pendant les taux de croissance très élevés au milieu des années 1950 - ils n'en ont pas profité. Ils sont déjà à une période de décroissance, de réduction de la croissance. D'une certaine manière, si je devais les comparer à une autre génération qui aurait bénéficié le plus de la croissance, je le ferais en le comparant avec les personnes nées en 1930, qui ont eu leur vie active entre 1950 et 1995 et qui ont eu des taux de croissance plus élevés.

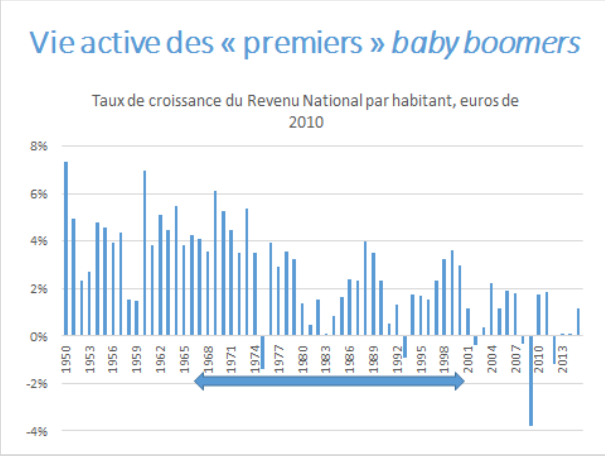

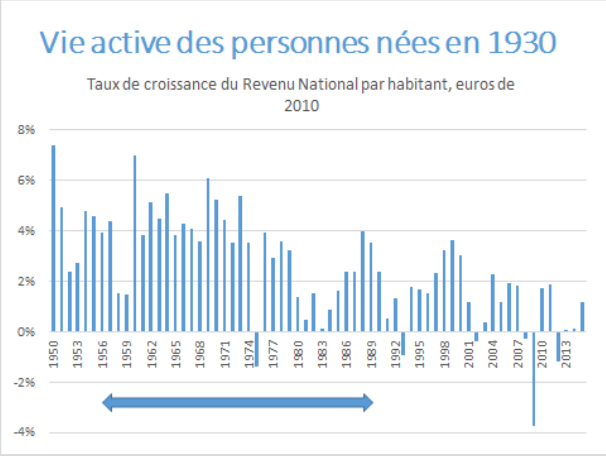

Avant de vous présenter des résultats économétriques et d'estimation de niveau de vie, je souhaiterais que l'on réfléchisse ensemble à ce que cela veut dire. Dès qu'on va comparer les générations, il va y avoir une difficulté : il va falloir à un moment donné comparer les âges et à un autre moment comparer les générations.

Le point de départ est de comparer les âges, de se poser la question de savoir si la distribution du revenu est équitable entre les âges à un moment donné. L'égalité, cela voudrait dire que tout le monde devrait avoir exactement le même niveau de vie, quel que soit son âge. Ce n'est pas forcément ce que les personnes souhaitent pour elles-mêmes au cours de leur vie et ce n'est pas totalement clair que les gens, s'ils avaient la possibilité de choisir, auraient un niveau de vie qui serait constant au cours de leur vie. Ce dont on est sûr, c'est qu'ils ne souhaitent pas avoir une diminution de leur niveau de vie, on va plutôt avoir un critère de non-diminution du niveau de vie entre les âges.

Un deuxième problème est associé à la comparaison des âges : comparer des évolutions d'indicateurs, prendre des groupes d'âges et dire que l'augmentation a été plus forte pour ce groupe d'âges que pour cet autre groupe d'âges, ce n'est pas forcément synonyme d'inégalité ou d'accroissement des inégalités. Cela le serait si la situation initiale était la plus désirable et ce n'est pas du tout évident. Peut-être que, finalement, le fait qu'il y ait des taux de croissance différents d'une tranche d'âge à l'autre signifie qu'au contraire, on va vers une amélioration pour tous.

La difficulté est qu'on va vouloir comparer les générations. Par définition, ce sont des gens qui sont nés à des dates différentes et donc ils vont vivre à des moments différents. Il est alors difficile d'exprimer ce que l'on souhaite. Souhaite-t-on une égalité entre les générations ? La plupart des gens seraient ravis que leurs enfants ou leurs petits-enfants aient des niveaux de vie supérieurs au leur, mais c'est de l'inégalité. Ce souhait très profond d'amélioration des niveaux de vie des générations futures, c'est finalement de l'inégalité. Ce que personne ne souhaite en revanche, c'est justement cette dégradation du niveau de vie pour les générations futures. C'est ce fameux mythe de la génération sacrifiée, c'est bien la génération suivante qui aurait un niveau de vie moins bon. Le critère d'égalité est complexe et de mon point de vue on est plus sur un critère de non-diminution.

Maintenant, je suppose qu'on est à égalité entre les âges, c'est une situation théorique avec égalité des revenus ou inégalité des niveaux de vie, à un moment donné entre tous les âges. À partir du moment où il y a de la croissance économique, si on est à égalité à chaque âge, cela veut dire que les générations qui arrivent après sont sur des niveaux de vie plus élevés.

Une première remarque : on ne peut pas avoir l'égalité entre les âges et l'égalité entre les générations puisque l'égalité entre les âges implique de fait une inégalité entre les générations. S'il y a un ralentissement de la croissance, les générations futures vont bénéficier d'un niveau de vie qui va être proportionnellement moins élevé par rapport à celui de leurs parents. On a une situation plus égalitaire, mais pas nécessairement désirable. De même, si par tous les processus qui existent au sein de nos sociétés, il y a une redistribution vers les seniors, elle peut conduire à plus d'égalité entre les générations car les seniors sont ceux qui ont vécu dans des moments où le niveau de vie était moins élevé.

Comment passe-t-on de ces premières réflexions à des outils pour mesurer les différences entre les générations ou les inégalités entre les générations ?

La première chose qui me paraît importante est qu'il faut avoir des mesures globales, il ne faut pas s'attacher à un seul indicateur. Il serait par exemple biaisé de ne prendre que le taux de chômage car dans les années 1960, il y avait peu de chômage alors qu'aujourd'hui le taux de chômage est bien plus élevé. Ne suivre comme indicateur que le taux de chômage des jeunes va vous donner une représentation très biaisée, on voudrait avoir les indicateurs les plus larges possibles. Cela peut être les revenus disponibles, tous les revenus que l'on perçoit, moins les impôts que l'on paie. Cela pourrait aussi être la consommation, c'est un indicateur qui a beaucoup plus de corps et c'est notamment ce que les économistes vont utiliser pour mesurer le bien-être. On voudrait aussi avoir des indicateurs élargis pour prendre en compte les différences de durée de vie ou les différences de temps de loisir, de temps de travail est quelque chose qui a tendance à diminuer de façon séculaire.

Je vais beaucoup utiliser les données sur les niveaux de revenus et la consommation issus de l'enquête de l'Insee Budget des familles, enquête répétée depuis 1979. C'est un vrai souci de ne pas avoir d'enquête longitudinale, mais ce n'est pas grave, très peu de pays en ont. Ce sont donc ici des données transversales sur lesquelles il faut faire quelques retraitements pour faire en sorte que ces données soient cohérentes avec les comptes nationaux. On va faire des estimations pour observer le niveau de revenu ou de consommation des personnes et l'associer à un âge, à une génération, mais on voudrait distinguer ce qui relève de l'effet de l'âge et ce qui relève de l'effet de génération, ou même ce qui relève de la période sur laquelle on a fait l'observation. Le problème est que ces trois variables sont liées linéairement, la somme des deux premières et égale à la troisième. Il y a des petites difficultés autour de cela, que l'on traite et toutes nos données sont disponibles. Je peux les mettre par cohorte, c'est un procédé très utile. Chaque ligne dans ce cas est une cohorte : les cohortes les plus récentes sont à gauche, on ne les observe pas très souvent. Les cohortes des années 1940 vont être observées sept fois, c'est plus intéressant. Je peux faire la même chose pour la consommation : le déclin de la consommation apparaît avec l'âge, c'est très ressenti et souvent discuté. On va voir comment on veut enlever les effets d'âge et de cohorte pour réfléchir à cela.

Quand on a contrôlé par la date et par la génération, on obtient une représentation du revenu disponible en fonction de l'âge. En abscisse, les différents groupes d'âges de 25-29 ans jusqu'à 80-84 ans, avec la tranche d'âge 45-49 ans comme référence. Tout est en écart par rapport à cette classe d'âge. On voit une forte augmentation du revenu entre 25 et 45 ans, ensuite une stabilité et peut-être une légère augmentation à partir de 75 ans. On perd de la crédibilité avec cette hausse des revenus à la fin, comment peut-on expliquer cela ? C'est peut-être un petit biais qui est lié à notre échantillon. Les taux de mortalité sont plus élevés pour les personnes de milieux moins favorisés et donc à mesure que vous avancez dans la pyramide des âges, vous aurez de plus en plus de personnes qui ont une durée de vie longue et qui sont plutôt plus riches. On va rester sur l'idée que cela augmente au début et qu'il y a ensuite de la stabilité.

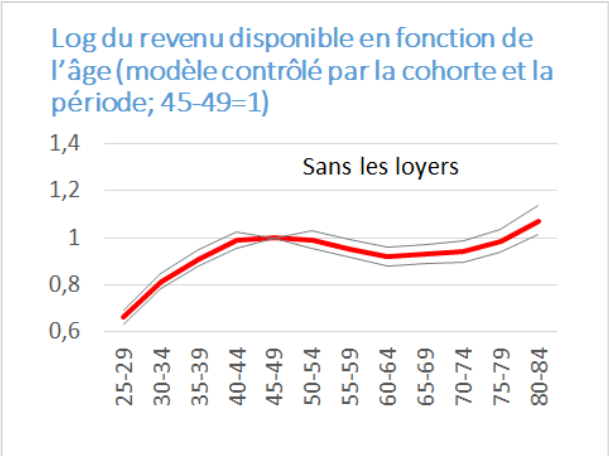

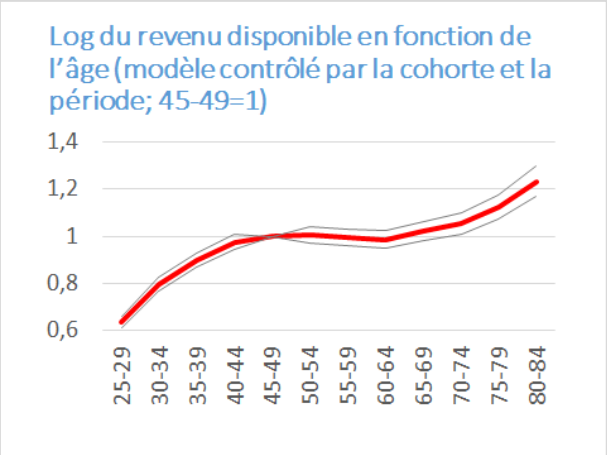

Plus elles sont âgées, plus les personnes ont de chances d'être propriétaires. On utilise les estimations Insee pour intégrer les loyers imputés car les personnes ne touchent pas réellement ce loyer et donc elles-mêmes, dans la compréhension de leur niveau de vie, ne l'intègrent pas. Il y a tout de même cette baisse du revenu disponible, notamment aux alentours du passage à la retraite, autour de 60 ans. C'est important et parfois sous-estimé quand on essaie de comprendre le ressenti des seniors et leur discours vis-à-vis de leur niveau de vie.

Je passe sur la consommation qui me paraît être quelque chose qui a beaucoup de contenu. J'ai quelque chose qui croît de façon plus constante. Je n'ai plus cette constance des revenus que j'avais, mais j'ai cette croissance de la consommation. Elle croît moins en début de période de vie et elle croît plus après. J'ai vraiment ce profil et c'est pourquoi j'intervenais tout à l'heure sur l'idée que l'égalité entre les générations n'est pas forcément évidente, en tout cas ce n'est pas ce qu'on observe.

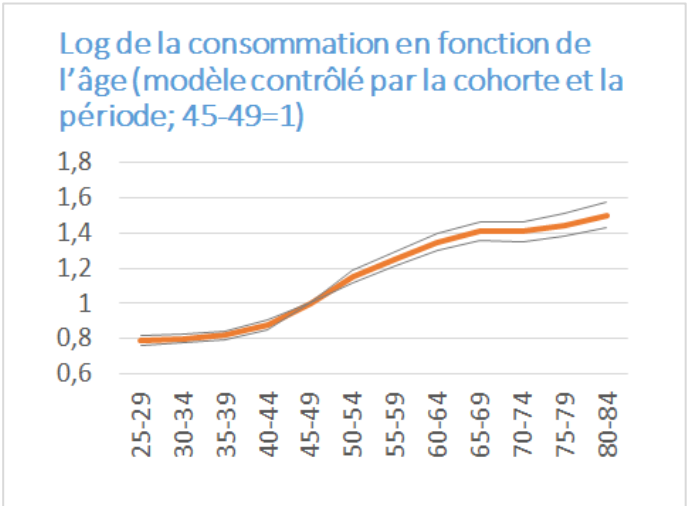

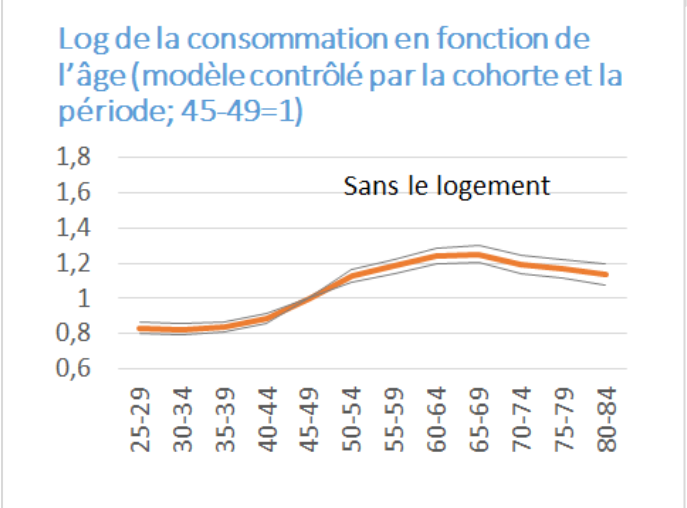

En revanche, si je regarde cette consommation et que je retire la variable logement, je peux avoir cette baisse de la consommation en fin de vie malgré le fait que j'ai plutôt des retraités favorisés. Cela aide à comprendre pourquoi les classes d'âges les plus âgées peuvent très mal le prendre quand on les présente

parfois comme étant les plus favorisées.

Maintenant, je regarde l'évolution du niveau de vie en fonction de la date de naissance. Sur la ligne horizontale, il y a les différentes dates de naissance, les différentes cohortes, je commence en 1901 jusqu'en 1977. La génération 1946, ceux qui sont nés juste après la guerre, je leur attribue un poids « 1 » et on compare les autres générations par rapport à eux. On a un phénomène d'amélioration du revenu disponible de génération en génération, notamment une amélioration très forte entre 1901 et 1945. Après, on a une espèce de plateau, on n'a pas tellement d'amélioration. Peut-être que les gens sont contents de voir qu'ils ont plus que leurs parents, mais après, ils ne sont pas contents de voir que la situation ne s'améliore pas ; mais il n'y a pas de diminution, pas de génération sacrifiée, les dernières générations ne sont pas moins bien loties que les précédentes. Quand on a réfléchi théoriquement sur ces notions d'équité, on s'est dit que ce qui était important était qu'il n'y avait pas de diminution.

Je reprends la consommation qui augmente fortement, et même les générations présentes vont bénéficier d'une consommation qui est très élevée par rapport à celle des générations nées après la guerre.

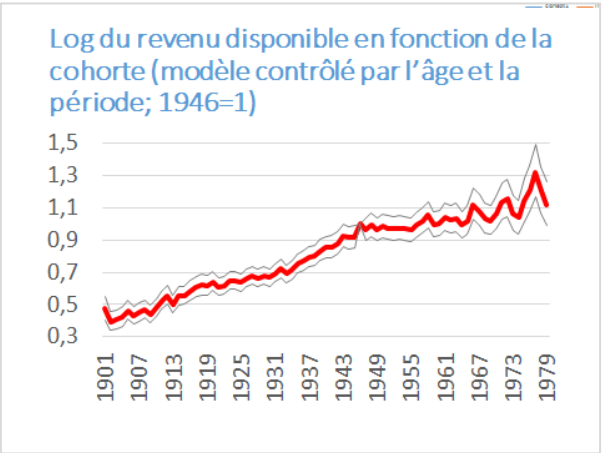

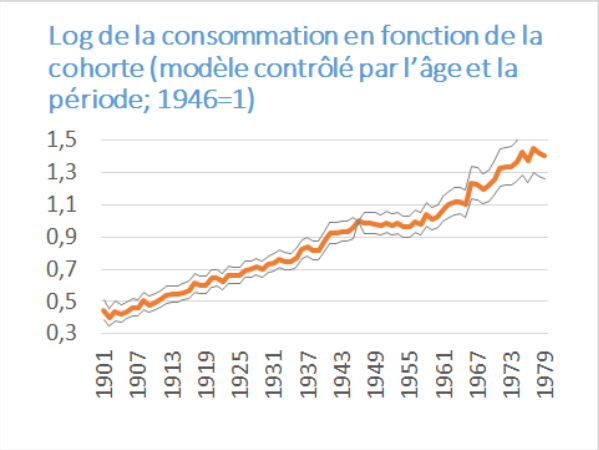

Louis Chauvel et Martin Schröder sont dans une méthode d'identification qui est un peu différente pour traiter ce problème de colinéarité dont je vous ai parlé. Ils vont retirer la croissance économique et ils vont réfléchir au positionnement des générations par rapport à une tendance de long terme. Quand on reprend la même méthode, on va voir qu'il y aura peu de différences entre les générations. Cela va bien dans le discours que l'on porte, qui est de dire que, s'il y a amélioration du niveau de vie de génération en génération, c'est bien parce qu'il y a de la croissance économique.

Je vais prendre les gains d'espérance de vie dont la croissance est forte. Entre 1979 et 2010, l'augmentation de l'espérance de vie est de 13 %, on meurt plus tard en moyenne, et pour les générations après 70 ans, les gains d'espérance de vie peuvent atteindre 30 à 35 %. Les économistes valorisent ces gains d'espérance de vie et on peut construire des indicateurs qui sont intégrés, dans lesquels on intégrerait à la fois le niveau de vie, mais également la monétisation des gains d'espérance de vie. On peut regarder le revenu disponible ajusté de la longévité : alors qu'il était constant depuis la génération née après la guerre, il augmente maintenant très fortement. Dit différemment, ce n'est pas pareil que de gagner 100 toute sa vie

lorsque l'on vit 50 ans, que de gagner 100 toute sa vie lorsque l'on vit 70 ans. C'est ce que vous donne ce graphique. À l'époque, moins de gens atteignaient l'âge de 60-70 ans, il faut en tenir compte.

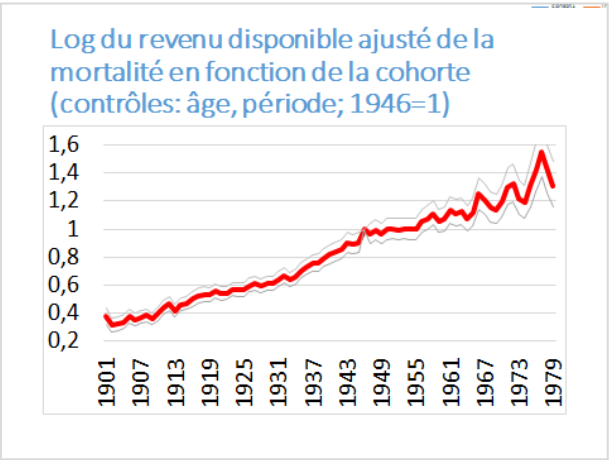

La première chose la plus importante est de regarder les inégalités entre les hommes et les femmes. Les grands nostalgiques des années 1970 oublient que la situation des femmes n'était pas du tout la même que celle d'aujourd'hui. Par cohorte, j'ai le ratio du revenu des hommes divisé par celui des femmes. Le plus à droite, j'ai les cohortes les plus âgées, évidemment, aux âges très élevés, les niveaux d'inégalité entre hommes et femmes sont plus faibles mais autour de 60 ans, les niveaux d'inégalité étaient très forts. On s'approche des générations les plus récentes en allant vers la gauche du graphique et on voit que les inégalités entre les hommes et les femmes ont beaucoup diminué, elles restent significatives, mais c'est beaucoup moins que cela ne l'était autrefois, ou beaucoup moins que ce qu'ont pu vivre les femmes dans les cohortes les plus anciennes.

Si je prends le *log* des revenus disponibles des femmes, j'aurai cette très forte augmentation. La situation des femmes sur le marché du travail se traduit par une vraie amélioration du niveau de revenu. En revanche, la situation des hommes est plus favorable que celle des femmes, mais elle n'a pas augmenté depuis la génération 1946. L'essentiel de l'amélioration va venir par l'amélioration de la situation des femmes en termes de revenus.

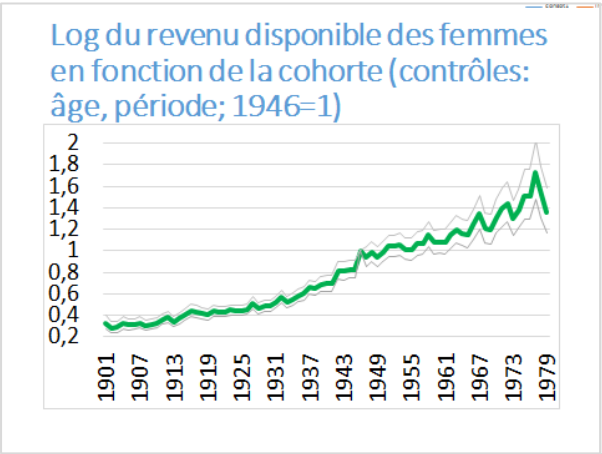

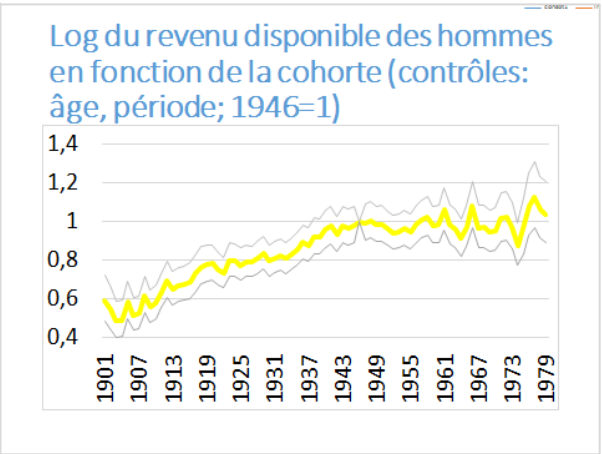

Je pourrais continuer sur les distinctions en prenant en compte les niveaux de qualification. Par exemple, je me suis restreint aux personnes dont le niveau de qualification est inférieur à celui du baccalauréat ; soit ils n'ont pas de diplôme, soit ils ont un diplôme qui est réputé inférieur à celui du baccalauréat. Les femmes non qualifiées depuis 1946 ont une stagnation de leur niveau de vie. Chez les hommes, la baisse est très forte et préoccupante, ce qui explique une partie des problématiques de notre société, c'est-à-dire des personnes non qualifiées qui ne savent pas s'insérer ou qui n'ont pas la capacité de s'insérer dans une

économie numérisée, organisée qui est la nôtre. Relativement à d'autres personnes qualifiées des générations précédentes, ils se trouvent dans une situation plus défavorable. Il n'y a pas de lien avec les *baby boomers*, la chute commence dès 1946-1947, ceux qui seraient les plus favorisés seraient nés dans les années 30 typiquement dans cette situation.

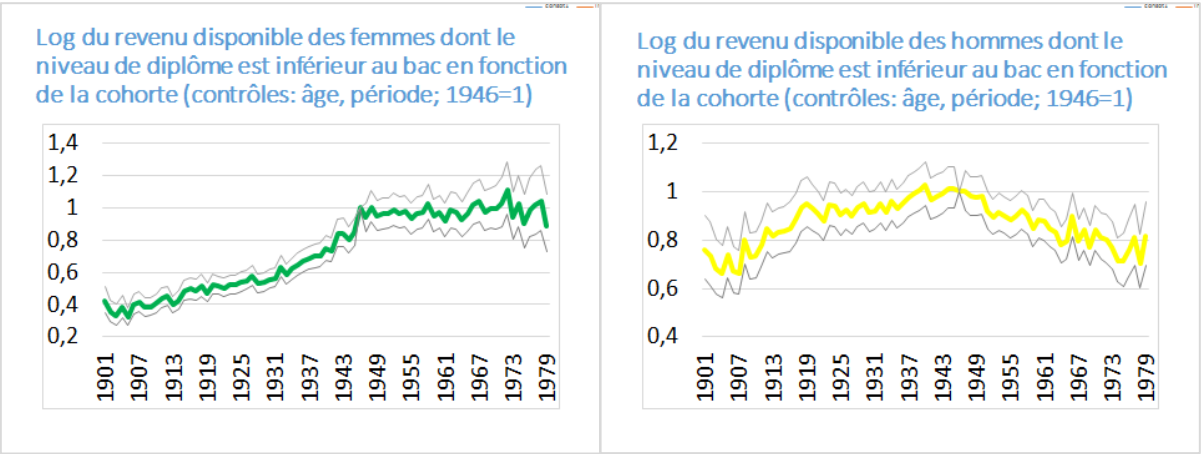

Sur la mobilité sociale, il y a aussi des sujets très intéressants. Finalement, la position relative d'une personne dans l'échelle sociale, dans l'échelle des revenus, dans la distribution des revenus, va changer, se dégrader par rapport à celle qui prévalait. Le problème, quand on fait cela, est qu'on n'a pas de données longitudinales, ce qui crée une vraie difficulté. Il y a des personnes, comme Arnaud Lefranc, qui ont montré qu'il y avait plus de mobilité pour les gens des années 1950 que pour les générations qui les ont précédés et celles qui les ont suivis. La difficulté est qu'on ne prend pas la situation des femmes sur le marché du travail.

La consommation augmente de génération en génération. La question que l'on peut se poser est de savoir qui finance cette consommation. C'est très important. En milieu de vie, évidemment, vous gagnez plus que ce que vous consommez, mais en début et en fin de vie, vous allez consommer beaucoup plus que ce que vous gagnez. Se mettent en place un très grand nombre de transferts entre les générations qui peuvent être classifiés en trois catégories :

- L'individu lui-même, via son travail ou son épargne, peut financer sa consommation ;
- Les transferts au sein de la famille. L'essentiel est le transfert vers les enfants qui consomment sur le revenu de leurs parents. C'est un énorme transfert qui prend place dans la société à l'intérieur de la famille. Les grands-parents peuvent aider leurs enfants et leurs petits-enfants.
- Les transferts de l'État, dont le système de retraite.

À chaque âge, finalement, ces trois institutions vont avoir des rôles différents. Ce ne sont pas toujours les mêmes qui financent la consommation à chaque âge. Typiquement, en milieu de vie, c'est essentiellement l'individu qui finance la consommation. Ce qui nous intéresse est de savoir ce qui se passe pour les plus jeunes et pour les plus âgés, et comment cela évolue au fil du temps.

À partir de l'enquête Budget des familles, en ayant pris toutes les sources de revenus et de financement de la consommation, je peux répartir les différents financeurs : en bleu, l'État, en rouge l'individu et en vert la famille.

Si je prends les moins de 25 ans, l'État va être de plus en plus important dans le financement de chaque jeune : 32 % en 1979 contre 45 % aujourd'hui, là où finalement les ressources individuelles ont diminué soit 38 % en début de période contre 19 %. Il y a une plus grande implication de l'État. C'est l'effet d'un plus grand accès à l'éducation, il y a plus de jeunes qui font des études supérieures, de plus en plus longues, et ils dépendent de plus en plus de l'État et de financements publics en France pour financer leur consommation.

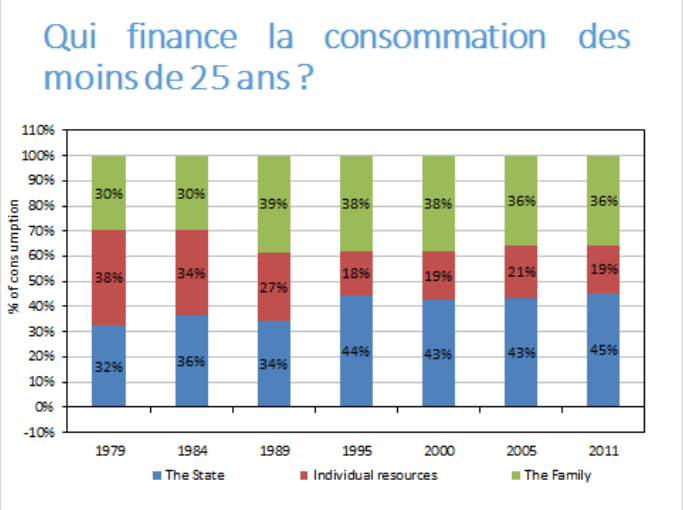

En revanche, si je prends les plus de 60 ans, les seniors, la part de l'État qui était à 68 % en 1979 n'est plus que de 61 %. C'est plutôt le contraire. Vous avez un système où l'État soutient de moins en moins la consommation des seniors, les plus de 60 ans, ce sont plutôt leurs propres ressources qui vont prendre le relais. La baisse finalement de l'investissement de l'État va se traduire par de moindres transferts familiaux des seniors vers le reste de la population.

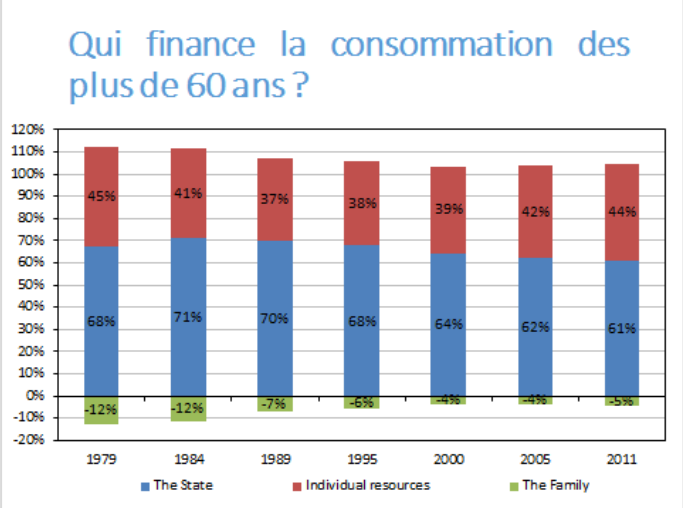

Quelques mots pour conclure : la situation s'améliore de génération en génération, cela ne veut pas dire que tout va bien, il y a des défis à relever (chômage, logement) propres à chaque génération qui doit faire face à ses défis. Je pense que susciter de nouvelles oppositions entre actifs et retraités ou entre jeunes et vieux est plutôt contre-productif. Il y a déjà suffisamment d'oppositions dans notre pays pour ne pas avoir besoin d'une autre. Evidemment que les mutations démographiques imposent des réformes pour les systèmes de protection sociale, mais de fait, c'est contre-productif d'avoir un discours punitif à l'égard des seniors, notamment en disant que leur situation est vraiment meilleure par rapport à celle des jeunes.

Je vous remercie.

Débat avec la salle

Pierre-Louis BRAS - Merci pour ces deux exposés très riches.
Je retiens, pour aller très vite, que le mouvement de la croissance fait que la situation s'améliore de génération en génération. Il ne faut pas oublier l'actualité présente où cet ascenseur de la croissance est en panne depuis 2008. On rejoint aujourd'hui à peu près les niveaux de 2008, mais on a eu une panne décennale inédite depuis 1945. Globalement, dès qu'on prend une profondeur historique, on a cet escalier, cette progression continue. C'est plus compliqué quand on passe du niveau de vie absolu au niveau de vie relatif. Il peut y avoir d'autres modes d'appréhension, quelqu'un peut être éventuellement dans une période où, à chaque âge, il a bénéficié pour sa génération d'une situation relative particulière.

J'ouvre le débat. La parole est à la salle.

De la salle - Trois questions pour M. Hourriez.

- Concernant les prévisions, je n'ai pas vu d'hypothèses sur la date de départ à la retraite.
- Tenez-vous compte des transferts fiscaux ?
- Dans l'hypothèse où la réponse à la deuxième question est oui, avez-vous tenu compte du gigantesque transfert que constitue l'année blanche ?

Jean-Michel HOURRIEZ - S'agissant des hypothèses de projection, pour ce qui est du départ à la retraite, dans le modèle Destinie comme dans les projections du COR, le modèle supposé de comportement du départ à la retraite dans le futur est fondé sur l'hypothèse qu'à l'avenir les gens feront comme aujourd'hui. On constate aujourd'hui que les gens partent en général à la retraite quand ils peuvent partir au taux plein, c'est-à-dire sans décote. On postule donc qu'à l'avenir les gens continueront à choisir de liquider leur pension dès qu'ils peuvent le faire sans décote. Pour les générations nées autour de 1950, cela conduisait à un âge de départ aux alentours de 60 ans. Pour les générations nées après 1973, les 43 années exigées pour le taux plein plus l'allongement des d'études (ces générations sont rentrées sur le marché du travail à 22 ans en moyenne) feront que l'âge de liquidation à la retraite devrait tourner aux alentours de 64 ans.

Concernant l'année blanche, on n'a pas tenu compte de ce point ponctuel sur l'année 2018. Pour ce qui est de la fiscalité dans les projections à long terme, on n'a pas de simulation de ce que sera l'évolution de la législation fiscale dans le futur : on fait donc une hypothèse simple, qui est que les transferts fiscaux et sociaux selon l'âge resteront à l'avenir les mêmes qu'actuellement. Dans le modèle Destinie de l'Insee utilisé ici, ce qui est simulé, c'est l'évolution des revenus d'activité et des retraites ; on postule que les prestations familiales, les allocations logement et la fiscalité resteront les mêmes dans le futur.

Pierre-Louis BRAS - On fait l'hypothèse que le comportement de départ à la retraite va rester stable, avec un départ à la retraite au taux plein. Comme on anticipe une baisse du niveau de vie relatif des retraités par rapport aux actifs, on ne peut pas exclure que, du fait de cette baisse, les retraités dans le futur ne changent pas de comportement par rapport au départ à la

retraite et n'aillent pas au-delà du taux plein, pour ceux qui le peuvent, afin de compenser cette baisse du niveau de vie relatif. On ne sait pas le modéliser. Actuellement, les gens partent autour du taux plein, mais c'est peut-être lié au fait que le niveau de vie relatif des retraites est satisfaisant par rapport aux revenus d'activité.

De la salle - Une remarque qui peut apparaître comme formelle, comme une remarque de vocabulaire, mais qui, je crois, a des aspects de substance importants.

Toutes les statistiques qui ont été présentées ce matin montrent que les générations éventuellement favorisées sont nées entre 1930 et 1955. Donc il y a un problème si on les appelle systématiquement les générations du *baby boom*. Dans cette cohorte, il y a une dizaine de générations annuelles du *baby boom*, mais une quinzaine, ceux nés en 1930 et 1946, qui n'appartiennent pas au *baby boom*. Cet abus de langage est problématique. Quand on étudie la situation aujourd'hui, dans la génération éventuellement favorisée, aujourd'hui, tout le monde est à la retraite alors que, si on dit *baby boom*, ce n'est plus tout à fait le cas. Pour ces générations éventuellement favorisées, l'enjeu est la préparation de la dépendance et ce sera une question intéressante pour savoir une fois de plus si ces générations obtiennent des avantages de long terme. Il faut éviter d'identifier la génération éventuellement favorisée avec le *baby boom*.

Jean-Michel HOURRIEZ - Il y a effectivement un petit problème de glissement sémantique. Quand l'Insee a produit il y a une vingtaine d'années des études sur les inégalités entre générations, les générations qui apparaissaient relativement favorisées étaient les premières générations du *baby boom*, des générations nées après 1946. Les générations nées entre 1945 et 1955-1957 apparaissaient comme relativement favorisées. Au vu des dernières données des études publiées la semaine dernière par l'Insee, on voit que, finalement, ces générations nées aux alentours de 1950 n'apparaissent plus aussi favorisées que cela par rapport aux générations nées peu avant 1945. Les générations qui apparaissent les plus favorisées seraient plutôt les générations nées entre 1940 et 1945, soit un peu avant le *baby boom*.

Hippolyte d'ALBIS - Tout à fait d'accord sur la dimension sémantique. Le *baby boom*, c'est 900 000 naissances après la guerre (c'est deux fois moins pendant la guerre) et cela va durer jusqu'au tout début des années 1970. Ce n'est pas vraiment un boom, on a un long phénomène. Du coup, il est difficile d'identifier ces personnes-là.

Je ne trouve pas qu'il y ait de génération sacrifiée, c'est plutôt une amélioration, sauf sur des hommes non qualifiés qui seraient en effet nés dans les années 30 jusqu'au sortir de la guerre. Ce sont ces générations qui auraient une situation plutôt plus favorable que les hommes qualifiés des générations suivantes. Ce n'est pas une génération sacrifiée, cela concerne tout le monde.

De la salle - Toutes les études qui nous ont été présentées concernent les cohortes représentant l'ensemble de la population. Ne serait-il pas intéressant d'avoir des comparaisons concernant la situation des retraités avec celle de la cohorte des actifs en emplois occupés ?

Jean-Michel HOURRIEZ - Vous voulez comparer les retraités par rapport aux actifs ?

De la salle - Par rapport à la situation des actifs occupés. Quand vous prenez l'ensemble de la population, il y a des gens qui n'ont jamais travaillé, qui n'ont jamais été salariés ou qui n'ont pas eu de revenu du travail. Or la retraite fait suite à la rémunération du travail.

Pierre-Louis BRAS - Par rapport aux actifs occupés, retenez 98 pour le niveau de vie relatif des retraités. Par rapport à l'ensemble de la population où effectivement il y a des personnes qui sont inactives, on est à 106. Ce rapport est stable depuis le milieu des années 90 et nous prévoyons en projection qu'il va progressivement se dégrader jusqu'aux années 2070, dans les prochaines décennies, à législation et organisation constantes, en prenant une hypothèse d'indexation sur les prix. Vous voyez, que ce soit dans les régimes complémentaires ou dans le régime général et dans les régimes de la fonction publique pour les deux années à venir, il y a parfois des exceptions à l'indexation sur les prix.

André MASSON - À la fin de son exposé, Jean-Michel HOURRIEZ parle du niveau de vie relatif des générations ; il a un niveau de 100, les générations des années 1940 sont au-dessus. Que signifie le 100 ?

Ma deuxième question s'adresse aux deux intervenants. Vous avez des évolutions par génération sur l'ensemble du cycle de vie, cela suit la croissance de long terme. On a un décrochage des revenus au moment de la retraite qui va être plus violent dans les nouvelles générations. Si on a un indicateur du niveau de vie qui tient compte du lissage des revenus et du lissage de la consommation, je peux être d'une génération nouvelle et toujours au-dessus des générations de 10-15 ans et avoir une chute de mon revenu au moment de la retraite qui est particulièrement dommageable. Cela m'est égal même si je suis mieux, j'ai une chute de mon revenu à la retraite. Que passe-t-il ?

Jean-Michel HOURRIEZ - Quelqu'un qui aurait un niveau de vie relatif de 100 aurait eu, en moyenne tout au long de son cycle de vie (de 25 à 85 ans), un niveau de vie égal à celui de l'ensemble de la population à la même date.

Hippolyte d'ALBIS - Sur les décrochages à la retraite, finalement, c'est en effet un peu masqué quand on prend l'ensemble des revenus, y compris les revenus du patrimoine et les loyers implicites qui sont attribués au fait d'être propriétaire d'un logement. Le taux de propriétaires croît avec l'âge et finalement, cela peut masquer la baisse du revenu qui est liée au passage à la retraite. C'est pourquoi j'avais présenté l'évolution des revenus en fonction de l'âge en retirant ces loyers implicites, pour justement représenter ce décrochage que l'on voit même sur les générations passées. En effet, cela peut s'accroître dans le futur. Après, il y a une autre dimension sur le fait que la consommation change à la retraite. L'adéquation entre la consommation et le revenu peut être corrélée, non pas parce qu'il y a une baisse des revenus, mais aussi parce que les habitudes de consommation, les besoins de consommation diffèrent entre un actif et un retraité.

Pierre-Louis BRAS - Effectivement, il y a une chute des revenus lors du passage à la retraite, avec un taux de remplacement qui est pour le moment plutôt en diminution. En termes de niveau de vie, on rapporte aux charges familiales et bien souvent, avec le départ des enfants, le décrochage du niveau de vie est moindre que celui que l'on constate si l'on s'en tient aux seuls revenus. Après, il y a la question des loyers imputés et de la détention du logement principal, et il y a une petite substitution à la retraite entre travail domestique et consommation, liée au fait que le temps des retraités est moins contraint. Cela, bien évidemment, n'est pas pris en compte dans les statistiques, que ce soit les loyers imputés ou l'impact économique du travail domestique. Enfin, il faudrait prendre en compte les transferts des personnes âgées vers les plus jeunes.

De la salle - Dans le premier exposé comme dans presque tous les travaux du COR, vous utilisez des données moyennes. Or ce n'est pas représentatif, il faudrait traiter les données médianes.

Pierre-Louis BRAS - En règle générale, on donne les moyennes pour commencer à réfléchir, mais si vous lisez nos rapports, vous verrez qu'on vous donne le niveau de la retraite moyenne, le niveau de vie du retraité moyen, le niveau du premier décile, le niveau du neuvième décile et le niveau de la médiane pour montrer que tous les retraités n'ont pas des situations équivalentes. Il y a un peu moins d'inégalités entre les retraités qu'entre l'ensemble de la population, entre le neuvième décile et le premier décile, on a un écart de 2,9 environ, alors que pour l'ensemble de la population, c'est 3,3. Si on donne l'impression de vouloir moyenner la situation des retraités, on s'en excuse. On fait tous les efforts pour dire que la moyenne est une indication mais qu'il faut aussi prendre en compte la médiane, le premier décile, le dixième décile. Je vous rappelle que nous publions sous le contrôle des organisations syndicales et croyez-moi s'il nous arrivait d'omettre ces données, celles-ci ne manqueraient pas, fort légitimement de nous rappeler à l'ordre.

Jean-Michel HOURRIEZ - Au COR, on présente régulièrement des indicateurs de taux de pauvreté qui sont complémentaires des indicateurs d'une moyenne pour étudier la dispersion des niveaux de vie. Je ne les ai pas présentés ici pour des questions de durée d'exposé, mais on a également des chiffres sur l'évolution des taux de pauvreté au fil du temps et des générations. Dans les années 1970, la pauvreté était clairement du côté des personnes âgées avec des taux de pauvreté des plus de 60 ans qui atteignaient ou dépassaient 30 %, alors qu'au contraire le taux de pauvreté des jeunes était relativement faible. Aujourd'hui, c'est l'inverse, les taux de pauvreté des enfants sont de l'ordre de 18 %, de 14 % pour l'ensemble de la population française et seulement de l'ordre de 6 à 8 % pour les retraités. Il y a eu une inversion du profil de la pauvreté.

De la salle - Je ne suis pas syndicaliste, mais je pense qu'il manque quelque chose. On a l'impression que cette situation est très positive. Elle l'est en moyenne, mais cela ne prend pas en compte les inégalités naturelles. Aujourd'hui, on parle beaucoup des territoires. Si on faisait le même exercice en tenant compte des différents types de territoires ou de catégories sociales, aurait-on la même chose ? Il y a une amélioration de la richesse générale, mais un creusement des inégalités.

Hippolyte d'ALBIS - Quand on va comparer des générations ou des classes d'âges, on voudrait comparer des individus qui sont finalement dans une catégorie particulière mais qui relèvent d'une catégorie permanente. Si vous comparez des territoires, vous allez avoir des populations qui vont aller d'un territoire à l'autre, certains ne bougent pas, mais d'autres bougent et cela va affecter la dynamique. Si vous comparez les personnes en fonction des déciles de revenus, certaines personnes vont passer d'un décile de revenu à l'autre. C'est pourquoi, dans ma présentation, j'ai pris des catégories plus stables, les inégalités entre les hommes et les femmes ou les inégalités en termes de niveaux d'éducation, car le niveau de formation que l'on peut avoir au début de la vie va assez peu changer. Quand on vous montre que la situation des hommes non qualifiés s'est très fortement dégradée, c'est un vrai sujet et cela fait écho à l'actualité. Vous allez mettre le projecteur sur les territoires, je vais vous répondre que je suis d'accord, en effet, ces personnes non qualifiées sont dans les territoires auxquels vous pensez. C'est une autre façon d'aborder les choses et il y a plus d'inégalités. Quand vous avez une situation moyenne qui s'améliore et la situation des non-qualifiés qui se détériore, cela veut dire en creux que la situation des personnes qualifiées s'améliore plus que la moyenne. On a bien cette notion de creusement des inégalités entre catégories d'éducation que vous évoquiez.

Jean-Michel HOURRIEZ - La répartition géographique des retraités et de leur niveau de vie est quelque chose qu'on avait examiné au COR dans la séance de mars 2015. On avait montré que si, globalement sur l'ensemble de la population française, le niveau de vie moyen des retraités est comparable ou légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population, c'est différent suivant les zones, selon qu'on est en zone urbaine ou en zone rurale. Dans l'agglomération parisienne, dans certaines zones particulières (Côte d'Azur, littoral), il y a des retraités relativement aisés par rapport au reste de la population locale. Au contraire, dans les zones rurales plutôt éloignées, les retraités ont un niveau de vie relativement faible par rapport à la population locale. Les profils de niveau de vie relatifs selon l'âge peuvent être différents d'une zone à l'autre.

Pierre-Louis BRAS - Tous les travaux de l'Insee montrent une très grande stabilité du niveau des inégalités de niveau de vie depuis le milieu des années 1990 : l'inégalité de niveau de vie après redistribution soit, après fiscalité directe, impôt sur le revenu et taxe d'habitation, et après transfert, versement des cotisations et perception des prestations sociales. On passe d'un rapport interdécile qui était de 3,5 en 1996 à 3,4 en 2016, soit une grande stabilité. Pour autant, la perception d'une très forte croissance des inégalités est largement dominante. Un travail très intéressant de France Stratégie montrait qu'il y avait un grand écart entre les perceptions des inégalités et les réalités objectives, écarts qui existent dans tous les pays. Par exemple, en France, il y avait une surestimation des inégalités par rapport à ce qu'elles étaient et aux États-Unis une sous-estimation des inégalités par rapport à ce qu'elles étaient réellement. Les perceptions ne rendent pas toujours compte des situations telles que les mesurent les statisticiens. Je considère qu'on peut étudier les réalités objectives et essayer de comprendre les perceptions.

De la salle - Une question sur une des dernières diapositives du dernier intervenant. Dans les revenus des retraités, apparaissait en bleu une énorme proportion qualifiée « État ». Je suis surpris que la partie cotisation des actifs soit éventuellement appelée « État ». Il me semble que ces cotisations sont effectivement produites par les actifs et payées en bonne partie par tout le monde car c'est répercuté sur les prix que payent les clients, les retraités entre autres notamment. Je ne sais pas si c'est un abus de langage issu d'une particularité fonction publique, ou s'il y a du mal à distinguer caisse de retraite, cotisations et employeurs. Est-ce le cas ?

Hippolyte d'ALBIS - Je ne suis pas sûr d'avoir compris la question. Quand on a l'État, on prend toutes les allocations que les personnes peuvent recevoir quel que soit leur âge ou quelle que soit leur appartenance à un régime de la fonction publique ou un autre. Vous avez tout ce que vous recevez moins tout ce que vous payez comme impôts.

Pierre-Louis BRAS - Je pense que la question sous-entend que les cotisations, ce n'est pas l'État, ce sont les régimes de sécurité sociale, donc c'est payé par les actifs. C'est un débat sans fin. Effectivement, les retraites sont payées par les actifs, mais c'est parce qu'il y a une organisation politique qui est en mesure d'organiser les prélèvements obligatoires. Je comprends tout à fait que l'orateur les ait qualifiées d'« État » et je comprends tout à fait que vous puissiez dire que ce n'est pas l'État qui paie, mais les cotisants. En fait, c'est une convention pour signifier que ce sont des revenus de transfert qui ne sont pas directement issus soit de la famille, soit du travail des retraités.

De la salle - Quand on parle de cotisations, ce qui est important, c'est le recrutement. Peut-on avoir une progression à partir du moment où ils ont fait les courbes pour montrer l'évolution des actifs, ce qu'ils peuvent représenter comme cotisations ?

Pierre-Louis BRAS - Vous évoquez la démographie de la population active. Elle a augmenté régulièrement en France jusqu'à la période que nous connaissons actuellement, notamment du fait du *baby boom* et du fait que les femmes ont participé de plus en plus au marché du travail rémunéré. Cela a fait remonter le nombre des cotisants.

Quand on se projette dans l'avenir, pour ce qui est de la France, on a une très légère augmentation de la population active dans la plupart des hypothèses démographiques, mais très légère. Pour le moment, on est pour l'avenir avec une population active relativement stabilisée, alors qu'elle a été en croissance régulière depuis 1945, ce qui a facilité la gestion de nos régimes de retraite pendant toute cette période. La montée de l'activité féminine, c'est comme si on commençait la répartition en permanence, car la moitié de la population française est venu nous rejoindre en participant au marché du travail rémunéré.

Je vous propose une pause de dix minutes avant la deuxième session.

LE PATRIMOINE ET LE CAPITAL HUMAIN D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

Pierre-Louis BRAS - Au cours de la première session, nous avons vu comment s'articulaient les relations entre générations en termes de niveau de vie, de revenu et de consommation. Nous allons aborder dans cette deuxième session la manière dont se transmet le capital humain entre les générations. Je ne suis pas sûr que ce soit le terme que vous employez, en tout cas il s'agit de la formation, des positions sociales et comment se transmet le capital matériel (immeubles et valeurs mobilières).
Le premier intervenant est Camille Peugny, sociologue et professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.
Le second intervenant est André Masson, Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS.

Du déclassement à la reproduction des inégalités : le point de vue de la mobilité sociale entre les générations

Camille PEUGNY

Sociologue, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Bonjour à toutes et à tous, merci au COR de m'avoir invité à présenter quelques-uns de mes travaux qui concernent plus spécifiquement, de manière assez classique en sociologie, la mesure de ce qu'on appelle la mobilité sociale. C'est un concept très ancien en sociologie, mais disons que la définition contemporaine sur laquelle on s'accorde, c'est l'idée qu'on va comparer la position sociale d'un individu, d'un ménage, à la position sociale qu'avait la génération précédente, c'est-à-dire la génération de ses parents. Très souvent, quand on s'intéresse à la mobilité sociale, les économistes utilisent plutôt le revenu, ils s'intéressent à la transmission du revenu. On regarde le décile de revenu auquel appartient un ménage et on regarde le décile du ménage de ses parents. Les sociologues ont un outil qui peut apparaître à certains « vieille école » aujourd'hui, qui est celui de la catégorie socio-professionnelle qui a cependant un avantage sur le revenu, il capture d'autres dimensions. On sait par exemple que les emplois précaires sont, au-delà du revenu, bien plus concentrés parmi les ouvriers et les employés que parmi les professions intermédiaires et les cadres, et on sait que le contrat de travail est un des éléments qui permet aux générations de se projeter dans l'avenir ou non.

Le point de vue de la mobilité sociale a aussi comme avantage de rappeler que la société est traversée par des classes sociales. Cela nous permet de donner un point de vue sur l'évolution des inégalités au-delà des indicateurs moyens que l'on peut citer d'habitude.

Une présentation assez classique avec d'abord quelques mots rapides en guise d'introduction sur la manière dont a émergé parmi les sociologues, économistes et statisticiens de l'Insee la question des inégalités entre les générations à partir des années 1990. Dans les deux parties suivantes, je donnerai des éléments sur la mesure par génération, par cohorte de naissances, des perspectives de mobilité sociale par rapport à la génération précédente.

Mon point principal dans cette présentation est de dire que, si l'on compare les perspectives de mobilité sociale des générations de jeunes successives à celles des premiers nés du *baby boom* – les générations nées entre 1945 et 1950 - alors on va obtenir un déplacement. Il y a une thématique très forte autour des inégalités entre les générations mais, si on essaie d'actualiser les résultats, que l'on considère que cette génération des premiers nés du *baby boom* s'éloigne dans le temps et qu'il n'est plus forcément toujours pertinent de se comparer uniquement à elle, alors on a plutôt une dynamique générationnelle qui est celle de la reproduction des inégalités. On peut mettre en évidence assez facilement le poids persistant de la reproduction sociale.

Traditionnellement, la sociologie n'étudiait pas les générations sous l'angle des inégalités. Ce qui préoccupe les sociologues dans les années 1920 et 1930, c'est ce que fait une génération. Dans les années 1950-1960, la génération est celle des mouvements adolescents, la contreculture jeune. Il faut attendre le début des années 1990 pour que les sociologues questionnent la génération sous l'angle de ce qu'elle apporterait à la compréhension du processus de stratification sociale, à la compréhension des inégalités.

Il est frappant, quand on suit les publications de l'Insee entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1990, de voir, à partir du thème « le chômage des jeunes », grimper cette préoccupation sur ce que serait l'émergence d'inégalités entre les générations. L'Insee réalise pour la première fois au milieu des années 1970 un bilan « formation emploi » qui est fait dans une optique essentiellement adéquationiste. On a besoin de connaître les emplois de demain pour ajuster le système de formation ; on publie les résultats en 1976, la catégorie « chômeurs » parmi les jeunes n'existe pas car il n'y a pas assez de chômeurs, donc on les met avec les femmes au foyer. La deuxième cohorte est la cohorte 1977, quand on publie les résultats en 1979, on a un taux de chômage chez les jeunes actifs qui est de 19 %. C'est un phénomène qui apparaît brutalement.

À partir de cette émergence du chômage des jeunes, on voit des travaux qui sont réalisés par des sociologues académiques, par des économistes, par des statisticiens et qui vont comparer le sort des générations de jeunes des années 1990 (nés dans les années 1960) à celui de leurs aînés de vingt ans (ceux nés au milieu des années 1940) immédiatement après la fin de la deuxième guerre mondiale. Ce sont des travaux qui s'intéressent aux inégalités de salaire, aux inégalités d'accès au salariat d'encadrement, à la capacité à devenir propriétaire de son logement. On va comparer, mesurer d'éventuels effets de générations, la situation de cohortes différentes à âge égal. Tous ces travaux ont un point commun, ils concluent à l'existence d'importantes inégalités entre les générations au détriment des générations nées dans les années 1960, comparées aux individus nés vingt ans plus tôt, c'est-à-dire aux générations des premiers nés du *baby boom*, nés immédiatement après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Il y a un article de 1997, « Le salaire du trentenaire » où Michel Gollac et Christian Baudelot montrent qu'à 35 ans, les trentenaires des années 1990 gagnent en moyenne 25 % de moins que les trentenaires des années 1970.

Il y a deux livres importants, d'abord celui de Louis Chauvel « Le destin d'une génération ». Dans ce livre, il met en garde contre ce qu'il appelle une rupture de la loi du progrès générationnel. Il écrit : « Peut-être pour la première fois en temps de paix, allons-nous assister à une rupture de cette loi, à savoir à l'émergence d'une génération qui vivrait moins bien que la génération précédente ». Deux ans après, Christian Baudelot et Roger Establet publient un livre : « Avoir 30 ans en 1968 et en 1998 ». Ils franchissent un pas dans l'analyse et au-delà de ces inégalités dans le champ économique et social, ils mettent en cause ce que serait la gérontocratie de la société française, le fait qu'à la fin des années 90, l'essentiel des positions de pouvoir, l'essentiel des emplois stables, l'essentiel des emplois d'encadrement, l'essentiel des emplois correctement rémunérés serait concentré par une même génération, à savoir précisément celle née dans les années 1940.

Quand j'ai commencé mon travail de thèse sur le déclassement, c'était baigné de ces travaux. Je me suis posé une question simple : si tout ce que ces gens brillants disent est vrai – et on n'a pas de raison d'en douter au moment où ils le disent – on doit avoir de plus en plus de trajectoires de déclassement intergénérationnel, de plus en plus d'individus qui vivent moins bien que la génération précédente. Or la sociologie avait dit beaucoup de choses sur les promus, sur la promotion sociale, et très peu de choses sur le déclassement. C'est le début de ma réflexion.

Je vais vous présenter deux tableaux simples qui visent à répondre à la question : a-t-on assisté à un moment donné à une dégradation des perspectives de mobilité sociale pour les générations nées après la deuxième guerre mondiale ? On compile les enquêtes emploi de l'Insee, qui sont en partie des enquêtes longitudinales et surtout des enquêtes transversales. On regarde par exemple dans ce tableau le devenir professionnel à l'âge de 40 ans des enfants de cadres supérieurs et des chefs d'entreprise de 10 salariés et plus. On distingue les filles et les fils et on regarde ce qui se passe à l'âge de 40 ans.

Pour la première génération, on est né en 1944-1948, pour la dernière en 1969-1973. Ce qui nous intéresse dans ce devenir professionnel des enfants de cadres supérieurs, c'est la proportion de ceux qui vont devenir employés, ouvriers et contremaîtres, qui connaissent une trajectoire de déclassement sévère. Pour les fils de cadres supérieurs à l'âge de 40 ans, cela ne concernait que 14 % de la cohorte née entre 1944 et 1948.

Pour la cohorte 1959/1963, on était à 24 % et on était encore à 20 % et au-delà pour les deux générations quinquennales suivantes.

Pour les filles de cadres, de professions intellectuelles supérieures, on passait de 22 % pour celles nées entre 1944 et 1948, à plus de 30 % pour les dernières classes d'âges dont nous disposions à l'époque de ce travail.

Devenir professionnel (à l'âge de 35-39 ans) des enfants de cadres supérieurs et gros indépendants (%)

Génération de naissance	CPIS	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Contremaîtres	Indépendants	**Employés, ouvriers et contremaîtres**
Fils							
1944-1948	56,3	24,7	8,6	4,3	1,4	4,8	**14,3**
1949-1953	54,9	19,4	12,3	4,3	3,4	5,8	**20**
1954-1958	50,6	22,2	12,7	4,9	3,2	5,8	**20,8**
1959-1963	46,9	22,5	13,1	7,8	2,8	6,9	**23,7**
1964-1968	50,4	22,0	11,4	7,2	1,4	6,7	**21,0**
1969-1973	52,5	21,7	14,3	5,7	1,2	4,6	**20,0**
Filles							
1944-1948	29,2	43,7	17,8	4,1	0,0	5,3	**21,9**
1949-1953	32,2	36,2	21,8	5,9	0,5	3,6	**28,2**
1954-1958	31,8	32,4	24,8	6,4	0,6	4,1	**31,8**
1959-1963	29	32,7	25,1	8,2	1	4,1	**34,3**
1964-1968	31,7	31,4	22,2	10,8	0,9	3,1	**33,9**
1969-1973	37,9	29,5	19,4	8,8	1	3,4	**29,2**

Source : enquêtes Emploi 1983-2008

J'ai considéré les enfants de cadres supérieurs qui devenaient employés et ouvriers. Si ma mère est infirmière et mon père technicien, classés parmi les professions intermédiaires et si je deviens avocat, vous allez me dire que je suis en promotion sociale. J'aurais pu considérer qu'une partie des enfants de cadres supérieurs qui devenaient professions intermédiaires, assez logiquement, étaient en déclassement, mais je me suis concentré sur une définition plus sévère du déclassement. Le résultat est qu'on a l'impression qu'à un moment donné, pour la génération née au début des années 1960, pour les enfants issus des milieux favorisés, on a une augmentation des risques de déclassement intergénérationnel qui concerne le quart des fils nés au début des années 1960 et le tiers de leurs sœurs.

À un moment, nous sommes tous de dangereux progressistes et nous voulons que les enfants d'ouvriers puissent devenir cadres, il faut donc que les enfants de cadres deviennent ouvriers pour que les enfants d'ouvriers puissent devenir cadres. Regardons si le malheur des enfants de cadres a fait le bonheur des enfants d'ouvriers.

C'est le même tableau, le devenir professionnel, toujours à l'arrivée de la quarantaine, des enfants d'employés et d'ouvriers qualifiés, le cœur stable des classes populaires.

On s'intéresse à la dernière colonne, ceux qui connaissent de vraies trajectoires de promotion sociale, le père est ouvrier et les individus deviennent cadres, professions intellectuelles supérieures ou exercent une profession intermédiaire. On s'aperçoit que cela concernait le tiers des fils d'ouvriers nés entre 1944 et 1948 et que nous ne sommes plus, pour la cohorte 1964-1968, qu'à 25 %, un déclin de ces chances de promotion sociale. Pour les filles, on a plutôt une stabilisation à la baisse, on passe de 27 à 24 %, si l'on regarde deux générations séparées de vingt ans.

Quand on est issu des catégories populaires, à un moment donné, les perspectives de mobilité sociale ascendantes se sont raréfiées pour les individus nés au début des années 1960. Le

malheur des enfants de cadres n'a pas fait spécialement le bonheur des enfants d'ouvriers et une classe d'âge, une génération, semble connaître une dégradation de ses perspectives de mobilité sociale. En matière de mobilité sociale, on retrouve ces inégalités qui s'exerceraient au détriment des générations nées dans les années 1960 comparées aux générations nées immédiatement après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Devenir professionnel (à l'âge de 35-39 ans) des enfants d'employés et ouvriers qualifiés (%)

Génération de naissance	CPIS	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Contremaîtres	Indépendants	**CPIS et professions intermédiaires**
Fils							
1944-1948	10,5	22,5	39,4	12,7	7	7,9	**33**
1949-1953	10,9	18,5	43,2	15,3	5,1	7,1	**29,4**
1954-1958	9,1	19,2	42	17,6	5,4	6,8	**28,3**
1959-1963	9,6	16,3	43,8	18,3	5,9	6	**25,9**
1964-1968	9,6	15,7	43,7	21,9	4	4,9	**25,3**
1969-1973	11,9	17,2	40,2	18,2	6,0	6,5	**29,1**
Filles							
1944-1948	3,7	23,3	40,3	24,9	0,5	7,4	**27**
1949-1953	4,7	19,8	42,8	26,3	0,2	6,2	**24,5**
1954-1958	5	19,5	45,5	25,5	0,4	4,1	**24,5**
1959-1963	5,4	16,8	43,4	30,9	0,6	3	**22,2**
1964-1968	6,3	17,7	40,1	31,2	0,5	4,3	**24,0**
1969-1973	8,3	21,0	38,1	27,7	0,5	4,1	**29,3**

Source : enquêtes Emploi 1983-2008

Dans le tableau précédent, vous voyez que les dernières générations pour lesquelles on a des informations, c'est 1969-1973. Quand les journalistes nous interrogent sur la mobilité sociale des jeunes aujourd'hui, il n'est pas raisonnable de ne considérer que la génération née entre 1969 et 1973 et il faut essayer d'actualiser les résultats.

Quid des générations nées après la fin des années 1960 ? La dégradation des perspectives de mobilité sociale se poursuit-elle ou a-t-on une reprise de ce mouvement d'ascension sociale ? Pour essayer de répondre à cette question, j'ai suivi le sort des individus qui sont sortis de formation initiale depuis cinq à huit ans, entre le début des années 1980 et le début de la décennie 2010.

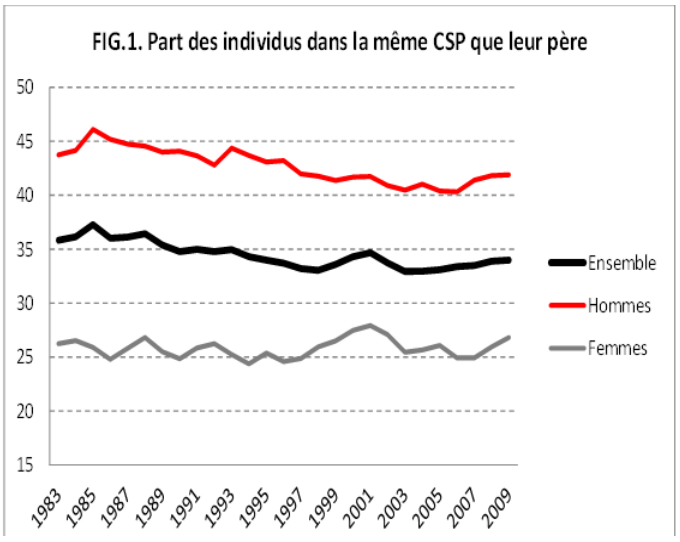

On peut regarder un indicateur simple, classique et imparfait, qui est la part des individus qui appartiennent à la même catégorie socioprofessionnelle que leur père. En 1983, les jeunes hommes et les jeunes femmes de la génération 1960 étaient sortis de formation initiale de depuis cinq à huit ans. En 1983, l'âge moyen de fin d'études doit être de 18 ans, je suis sorti de formation depuis cinq à huit ans, j'ai 23 ans. On a tout à gauche du

graphique les générations nées au début des années 1960. Tout à droite du graphique, un quart de siècle plus tard ou trois décennies plus tard, on a plutôt les générations qui sont nées dans la toute fin des années 1970 ou au début des années 1980. Cette immobilité sociale, la part des individus qui restent dans la même catégorie socioprofessionnelle que leur père, est relativement stable, elle passe de 35 % à 34 %. Le petit delta, ce sont les enfants d'agriculteurs qui ne deviennent plus agriculteurs. En résumé, on a une grande stabilité, on le voit tant chez les hommes que chez les femmes.

Que fait-on de ce résultat ? On peut en avoir une lecture optimiste : depuis trente ans, la société française est capable de faire en sorte que les deux-tiers des individus évoluent dans une autre catégorie socioprofessionnelle que leur père.

La lecture pessimiste serait la suivante : on a dépensé beaucoup plus en éducation au cours des trois décennies et on n'a pas eu de progrès sensibles de la mobilité sociale. Cet indicateur est mauvais, il surestime la mobilité des filles. Une fille d'ouvrier qui ne quitte pas les classes populaires va devenir employée, caissière, aide à domicile, femme de ménage ; elle ne figure pas dans cette immobilité sociale, alors qu'on peut dire qu'avoir un père ouvrier qualifié dans une usine qui tourne encore un peu et être soi-même caissière à temps partiel, ce n'est pas de la sortie des classes populaires ni de la promotion sociale.

On a une première indication sur cette stabilité de l'immobilité sociale.

Part d'enfants d'ouvriers exerçant un emploi d'ouvrier ou d'employé

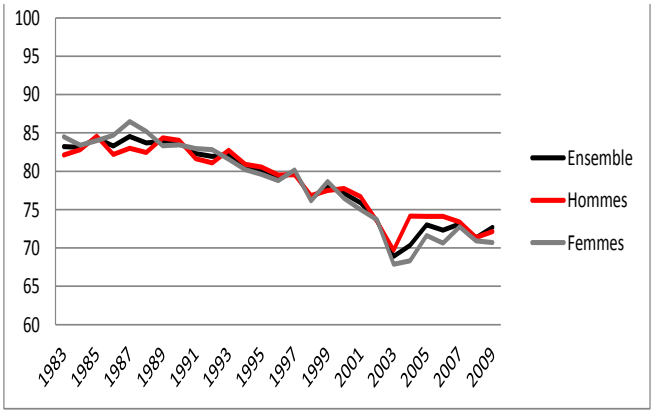

Champ : hommes et femmes sortis de formation initiale depuis 5 à 8 ans

Voici deux chiffres que je donne souvent aux étudiants. On a toujours les individus sortis de formation initiale depuis cinq à huit ans, on est toujours à gauche avec les générations nées au tout début des années 1960 et à droite avec celles nées à la toute fin des années 70, au tout début des années 80. On s'intéresse à la part des enfants d'ouvriers qui exercent un emploi d'ouvrier ou d'employé, un emploi d'exécution, un emploi subalterne. On s'aperçoit que cette proportion a diminué, elle est passée de 84 à 72 %, une diminution d'un peu moins de 12 points. Selon la lecture optimiste on a une diminution de cette reproduction par le bas de cette non-sortie des classes populaires.

La lecture plus pessimiste serait de voir que cette proportion demeure excessivement élevée, ce sont des gains relativement faibles, eu égard aux dépenses d'éducation et à la prolongation des études. La société française de 2010 est une société dans laquelle 70 % des enfants d'ouvriers exercent, huit ans après la fin de leurs études, un emploi d'ouvrier et d'employé, c'est un poids persistant de la reproduction sociale.

Rapidement, voici le même graphique pour les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures exerçant à leur tour un emploi de cadre ou une profession intellectuelle supérieure. On s'aperçoit que cette proportion reste table pour les fils de cadres supérieurs, elle passe de 42 à 44 %, donc une relative stabilité. En revanche, les filles de cadres supérieurs rattrapent une partie significative de leur retard sur les fils de cadres supérieurs parce qu'elles n'étaient que 23 % à devenir cadres comme leur père au début des années 1980, elles sont désormais plus du tiers (36 %). Si on ajoute à cette trajectoire (mon père est cadre, je deviens cadre) le fait de devenir profession intermédiaire, on est aussi à 70 %.

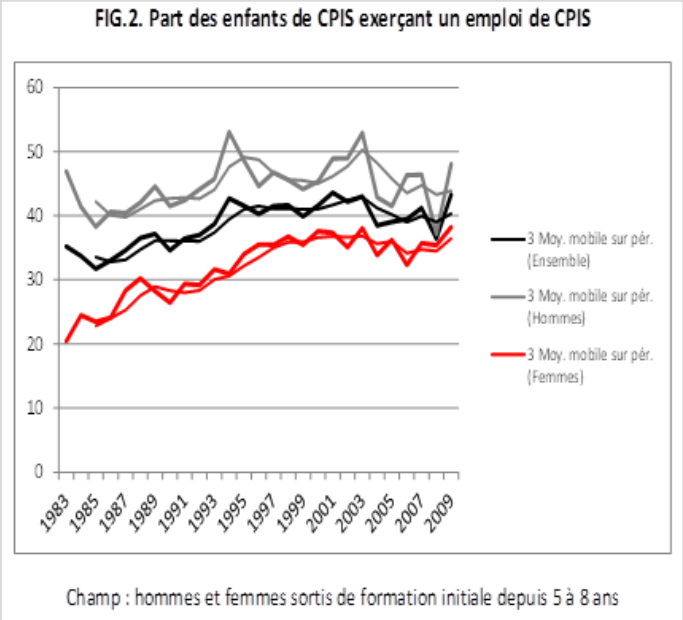

On a d'un côté 70 % des enfants de cadres qui, quelques années après la fin de leurs études, sont cadres ou professions intermédiaires, et de l'autre, 70 % des enfants d'ouvriers qui ont exercé plutôt un emploi d'exécution d'employé ou d'ouvrier.

Quels enseignements en tirer pour l'analyse des inégalités entre les générations d'abord ?

Si l'on oublie pour un temps la génération des premiers nés du *baby boom*, qui est une génération statistiquement exceptionnelle, on a plutôt une dynamique générationnelle qui est celle de la reproduction des inégalités. Je vous montre rapidement cette courbe qui représente l'évolution du taux de chômage selon le genre, 1 à 4 ans après la fin des études, au début des années 1980 et à la fin de la décennie 2000. On sait aujourd'hui que le taux de chômage des jeunes actifs est toujours compris entre 20 et 25 %

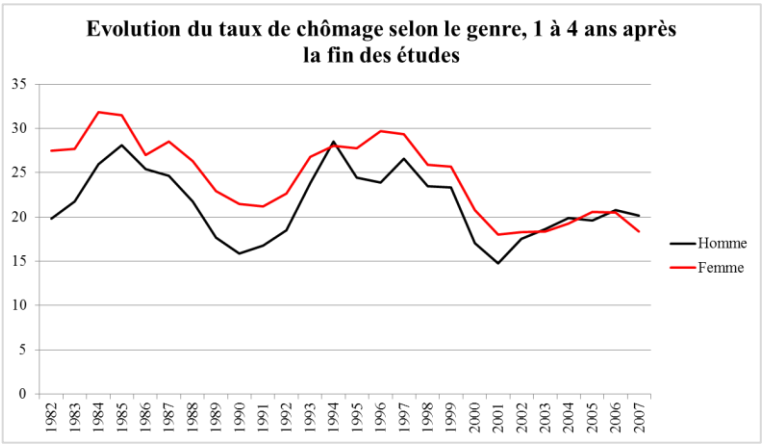

On observe que, depuis le début des années 1980, le taux de chômage des jeunes est structurellement 2,5 à 3 fois supérieur à celui qu'on observe pour le reste de la population. Au début des années 1980, le taux de chômage des jeunes actifs était déjà comparable à celui qu'on observe aujourd'hui. Les générations qui étaient sorties de formation depuis 1 à 4 ans au début des années 1980 faisaient déjà face, du point de vue du risque de chômage, à un marché du travail sensiblement dégradé. Cela veut dire aussi que les jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui sont les enfants de ceux qui avaient 20 ans

au début des années 1980. Du point de vue de la compréhension des inégalités entre les générations, la génération des jeunes d'aujourd'hui n'est pas la première génération de la crise, ils sont déjà les enfants d'une génération qui rencontrait après la fin de leurs études un taux de chômage équivalent à celui d'aujourd'hui. Là encore, c'est un élément qui insiste sur le fait que, dans ce contexte économiquement et structurellement dégradé, les ressources dont on hérite - scolaires, économiques, patrimoniales - demeurent décisives et la reproduction des inégalités demeure aussi forte.

Proportion d'emplois précaires selon l'âge

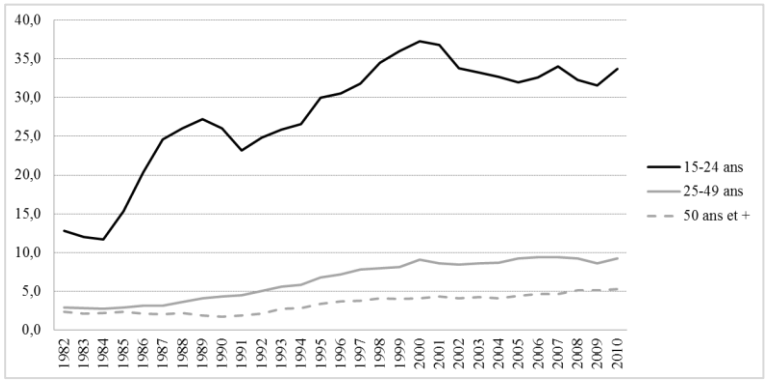

On aurait plutôt, depuis le début des années 1980, une succession de générations qui s'insèrent sur un marché du travail structurellement dégradé, dans un contexte où les ressources dont on hérite demeurent décisives. Une petite nuance, c'est la poursuite de la précarisation de l'emploi des jeunes. Dans ce graphique, je montre la proportion d'emplois précaires selon l'âge et la manière dont elle évolue entre le début des années 1980 et aujourd'hui. On s'aperçoit que le marché du travail se précarise par les jeunes. Au début des années 1980, la proportion d'emplois précaires parmi les 15-24 ans était inférieure à 15 %, on est aujourd'hui au-delà de 35 % et on voit que les autres classes d'âge sont relativement protégées de cette diffusion des emplois précaires.

Il faut avoir une analyse nuancée, les générations qui s'insèrent aujourd'hui sur le marché du travail font face à un taux de chômage équivalent à celui de leurs parents. En revanche, ce qui a continué à s'aggraver, c'est la précarisation du contrat de travail de ceux qui sont en emploi.

Au bout d'un moment, la comparaison permanente aux premiers nés du *baby boom* déforme le prisme avec lequel il faudrait regarder la dynamique générationnelle qui est beaucoup plus, selon moi, celle d'une reproduction des inégalités.

Un article est paru récemment dans la revue « Économie et statistique », signé Bonnet, Garbinti et Grobon[3] qui montre à mon sens l'ampleur des inégalités sociales qui continuent à fracturer les générations. À trop insister sur les inégalités entre les générations, on a fini par oublier que les générations étaient toujours traversées par des inégalités profondes. À mon sens, cela demeure quelque chose qui est massif pour bien comprendre la manière dont se structurent les inégalités.

Concernant l'accès de la propriété au logement on peut regarder ce graphique (publié dans la revue « Économie et statistique ») qui s'intéresse à la proportion de propriétaires parmi les 25-

[3] Bonnet, C., Garbinti, B. & Grobon, S. (2018). Hausse des inégalités d'accès à la propriété entre jeunes ménages en France, 1973-2013. Economie et Statistique / Economics and Statistics, 500-501-502, 117–138.

44 ans en fonction du quintile de revenu du ménage. On voit bien que les inégalités de propriété du logement sont plus importantes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans les années 1970. Ce qui contribue à l'augmentation très forte de ces inégalités, ce sont les dons de la génération précédente vers la génération des jeunes actifs. 40 % des ménages qui sont devenus propriétaires à 44 ans ont bénéficié d'un don important de la part de la génération précédente, hors succession au moment du décès. On voit bien que les inégalités au sein des générations augmentent aussi au cours du temps. Si l'on veut correctement décrire la dynamique des inégalités, il faut bien sûr considérer les inégalités entre les générations qui existent. La précarisation du contrat de travail continue à opérer, continue à s'aggraver. Les travaux d'économistes montrent que les premières années de carrière sont décisives dans l'évolution des revenus. Un début de carrière dégradé et des contrats précaires vont suivre ces cohortes sur l'ensemble du cycle de vie. Beaucoup de travaux passionnants sont réalisés en ce moment et dont on attend les résultats. Il ne s'agit pas de négliger les inégalités entre les générations, mais à mon sens, on est hémiplégique si on oublie les inégalités sociales qui fracturent les générations. Cela a un effet important pour les politiques publiques. À mon sens, les politiques publiques aujourd'hui qui voudraient résoudre les inégalités, en tout cas qui voudraient contribuer à les diminuer, doivent bien sûr pendre en compte les inégalités intra générationnelles, mais aussi les inégalités intergénérationnelles. C'est pourquoi je suis partisan de regarder ce qui se passe dans un certain nombre de pays scandinaves, notamment le Danemark qui a une politique publique d'accompagnement des jeunes vers l'accès à l'autonomie qui répond à ces deux objectifs. Tout jeune Danois de 18 ans qui entame un parcours de formation dans l'enseignement supérieur se voit octroyer 60 bons mensuels de formation qui valent, je crois, encore entre 800 et 850 euros. Cela est indépendant des ressources des parents, parce qu'on considère qu'un jeune qui devient adulte ne doit pas toujours être renvoyé à son origine sociale. C'est une politique publique qui contribue à rétablir la balance des dépenses publiques entre les générations. On sait qu'en France, les dépenses publiques en faveur des plus âgés ont augmenté plus rapidement que les dépenses publiques en direction des jeunes. Cela réduirait ce fossé dans les dépenses publiques, les inégalités entre les générations de ce point de vue, mais cela assure surtout aux enfants issus des milieux les moins dotés des poursuites d'études plus simples, plus faciles. On sait très bien que nous sommes dans des sociétés qui fonctionnent au diplôme, c'est le diplôme qui fait une grande partie de nos insertions sociales. C'est un exemple de politique publique qui permet à mon sens de contenir les inégalités entre les générations et d'essayer de lutter contre ce fossé entre les générations.

Merci de votre attention.

Pierre-Louis BRAS - Merci. En évoquant le logement et les dons, vous avez fait la transition avec l'exposé d'André Masson à qui je passe la parole pour une demi-heure.

Le patrimoine entre les générations : enjeux actuels et propositions de réformes

André MASSON

Directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'EHESS

On va changer de perspective puisqu'on s'intéresse désormais au patrimoine, alors que l'exposé de Camille Peugny était dans la ligne des exposés précédents sur les revenus, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de vie, etc.

Le patrimoine est un choix d'épargne. Dans les comparaisons internationales, la France est le pays le plus proche de la moyenne de la zone euro en termes de patrimoine, donc le plus représentatif mais avec une spécificité qui est le rôle massif de l'assurance-vie. Je vais m'orienter vers les réformes. Je vais essayer de vous montrer que la situation patrimoniale actuelle est néfaste et durable avec un patrimoine inerte aux mains des seniors et le poids accru d'un héritage de plus en plus tardif. En fonction de ce diagnostic, nous verrons les remèdes possibles, qui passent à la fois par le social, le fiscal et le patrimonial.

Rappelons déjà les changements majeurs intervenus depuis 1980.

La hausse de l'espérance de vie, soit le recul de la mortalité à âge élevé depuis la fin des années 1970 qui a commencé au Japon, et le ralentissement de la croissance depuis les Trente Glorieuses jouent encore aujourd'hui sur le patrimoine, variable de stock doté d'une grande inertie, d'une longue mémoire historique.

Vous avez ensuite la globalisation, un capital plus mobile et financiarisé qui fait qu'il est difficile de taxer le capital puisque les riches peuvent partir.

Les autres aspects sont plutôt des effets de prix, les plus-values d'actifs des années 2000, la fin de l'inflation à partir de 1982 et une série d'autres changements que je vais passer, qui sont néanmoins importants, tels que le *baby-boom*, les changements sur le marché du travail ou l'agglomération continue de l'activité dans les grandes métropoles qui augmentent la rente foncière.

Je vais m'intéresser assez rapidement aux conséquences, notamment en termes de générations, d'une société de plus en plus patrimoniale.

Les générations sont définies par une expérience commune, elles peuvent aussi dépendre de la position dans le cycle de vie ou encore de la lignée. Si l'on ne respecte pas la lignée, on peut distinguer quatre générations adultes : la génération d'avant le *baby-boom* qui a 75 ans et plus aujourd'hui, les générations des premiers *baby-boomers* qui ont toutes au moins 60 ans et sont « seniors », les générations « chauveliennes » (de 33 à 59 ans) et les générations plus jeunes.

Citons Franck Knight : « *Le patrimoine est un mélange complexe d'héritage, de chance et d'effort, probablement dans cet ordre d'importance* ».

Vous pouvez devenir riche par héritage ou par mariage, ce dont parle T. Piketty dans son livre à propos de Vautrin et de Rastignac. S'il veut devenir riche, il ne sert à rien à ce dernier d'épargner sur son revenu, il faut qu'il se marie avec une riche héritière. Piketty oublie cependant les nouvelles accumulations primitives. Dans *Le père Goriot* de Balzac, il y a cette fameuse phrase : « Le secret des grandes fortunes sans cause apparente est un crime oublié parce qu'il a été proprement fait ».

L'Allemagne est riche en revenu et en épargne, mais faible en patrimoine ; cela peut créer pas mal de difficultés, tout simplement parce que le taux de propriétaires de logements en Allemagne est faible.

Le patrimoine total des ménages français depuis vingt ans a triplé. La dette est relativement soutenable. Il y a eu une montée de l'immobilier dans les années 2000 à cause de la montée des prix. Le patrimoine financier augmente aussi, la crise de 2008 n'ayant eu qu'un effet temporaire.

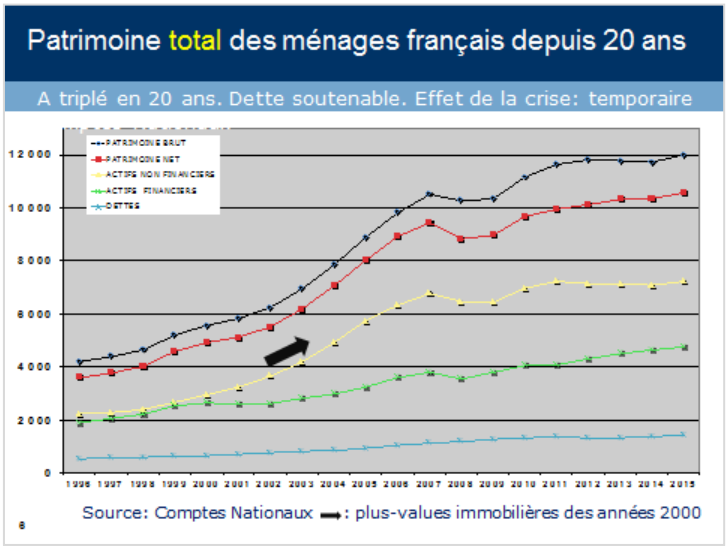

Le ratio patrimoine/revenu (national) remonte depuis les années 1980 pour la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Le niveau minimum de patrimoine atteint 2 années de revenus en 1950 et remonte ensuite à presque 6 années de revenus en France en 2010. D'une certaine manière, la France est riche, mais il faut savoir comment cela est réparti.

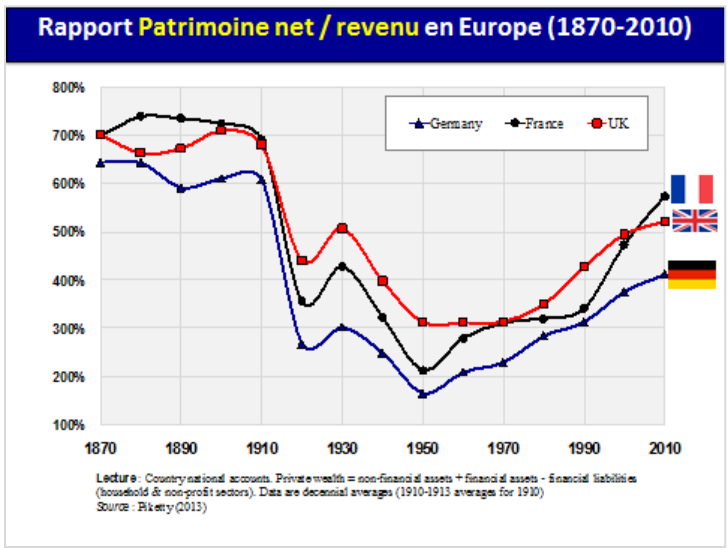

Le deuxième problème est la remontée des inégalités de fortune malgré une chute de la part des plus riches, de 1914 à 1984, pendant 70 ans, puis une reprise modérée.

Si l'on fait un zoom sur les 1 % les plus riches, de nouveau il y a un effondrement de leur part du patrimoine depuis 1914 jusqu'en 1984, puis une remontée jusqu'en 2000 puis une baisse. La part des plus riches dépend beaucoup des prix d'actifs. Le ménage moyen français possède 40 % d'actifs financiers et 60 % d'actifs non financiers, logement ou professionnel. Le 1 % des plus riches possède 70 % de capital financier.

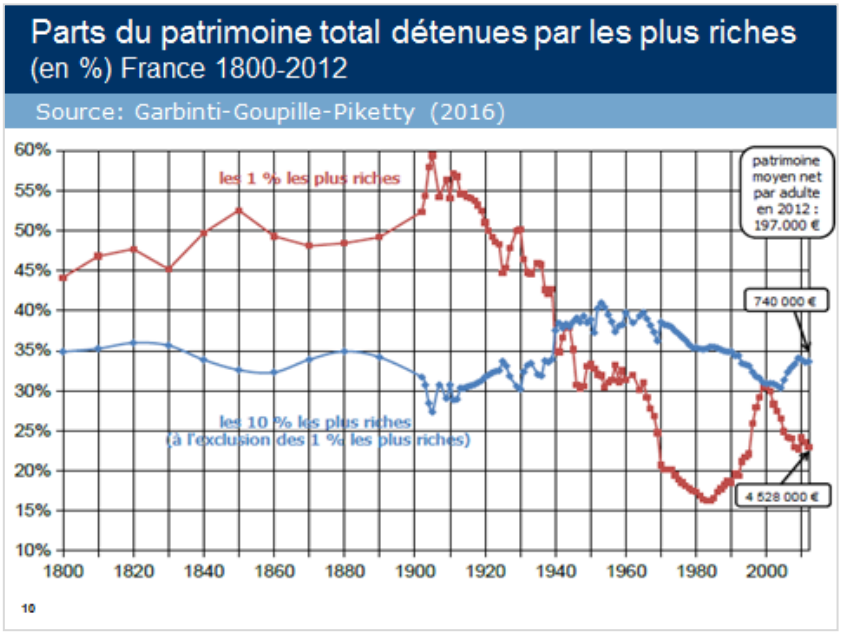

T. Piketty préconise un impôt annuel sur la fortune nette globale, individuelle, avec des recettes élevées. L'idée est de faire contribuer le patrimoine au modèle social. Le problème est que le capital est mobile – cela suppose une coordination fiscale – et hétérogène – il a des rendements différents. Depuis 2017/2018, avec le nouveau gouvernement, on est dans la direction exactement inverse.

L'Insee analyse l'évolution du patrimoine par cohorte. Pour les seniors, il y a une accumulation plus rapide que les autres ménages entre 1998 et 2015, bien qu'il y ait une baisse inédite du patrimoine brut médian entre 2010 et 2015. Entre 2010 et 2015, le senior modeste a des problèmes. C'est un peu général.

Dès qu'on passe au patrimoine moyen, c'est plus compliqué car les données d'enquête sous-estiment le patrimoine des plus riches. Il y a aussi des phénomènes de donations. Mais globalement, le patrimoine moyen continue à augmenter sensiblement après la retraite et d'une génération à l'autre. Il faut en retenir une augmentation des inégalités de patrimoine au sein des seniors, dont pâtissent le plus les seniors modestes.

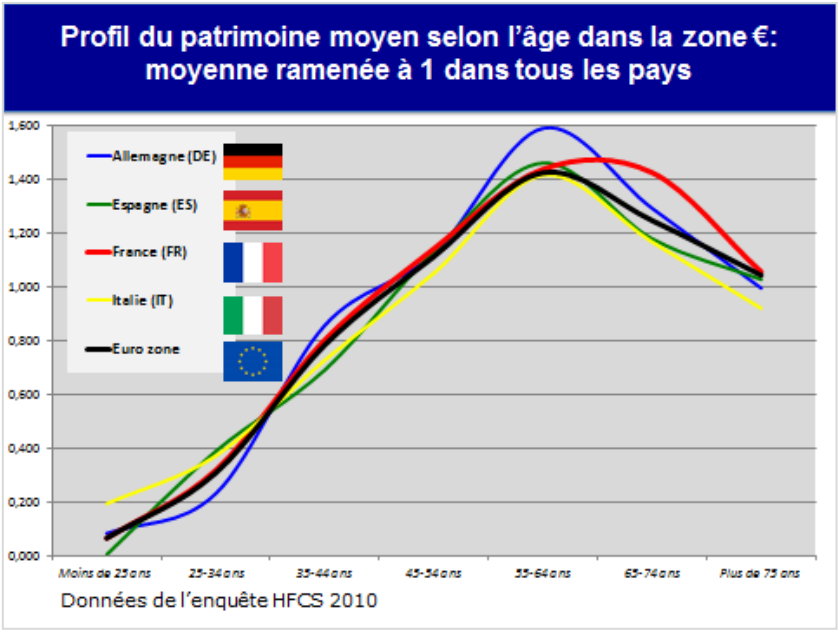

Par rapport à cela, l'important pour moi est de schématiser la situation patrimoniale inédite actuelle pour mieux la comprendre et faire des propositions de réforme. Il vaut mieux se placer en transversal plutôt que de comparer des générations entre elles. On constate une concentration accrue du patrimoine aux mains des seniors mais sous une forme peu risquée, ce qui témoigne d'une « crispation patrimoniale ». Le poids de l'héritage va encore augmenter avec l'arrivée au grand âge des premiers *baby-boomers* qui sont nombreux et qui sont bien dotés en patrimoine, mais il est reçu de plus en plus tard en pleine propriété, à quasi 60 ans, après la disparition du second parent. Cela est dû à l'allongement de l'espérance de vie et à l'augmentation des droits du conjoint survivant qui en 2001 est reconnu comme héritier à part entière, et en 2007 ne paie plus d'impôt successoral.

Les jeunes sont de plus en plus contraints dans leurs projets patrimoniaux, l'accession à la propriété dans les grandes villes est longue et coûteuse, ils épargnent assez tard pour autre chose que le logement. Le patrimoine selon l'âge est comparable dans la plupart des pays, la France n'a rien de particulier. Ce sont des données d'enquête : en fin de vie, au-delà de 60 ans, vous n'avez en fait pas cette baisse instantanée mais plutôt un plat si vous réévaluez les patrimoines financiers (saisis seulement à 40 %) en fonction des données de la comptabilité nationale.

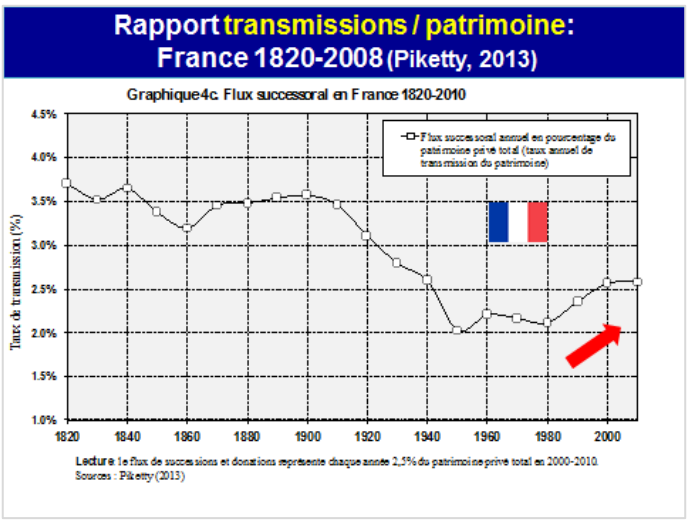

Il est important de voir que même le rapport des transmissions annuelles au montant de patrimoine global augmente depuis 1980 : la France devient de plus en plus une société rentière et héritière.

En quoi cette situation est-elle particulièrement néfaste ? Elle l'est en

termes d'égalité des chances, entre héritiers et non héritiers, alors que maintenant la réussite dépend de plus en plus du patrimoine. Elle l'est aussi au plan intergénérationnel : les seniors ont plus d'argent et de patrimoine que les juniors, mais surtout le fossé se creuse, alors que les générations jeunes apparaissent fortement contraintes par la liquidité et en ont davantage besoin.

La situation patrimoniale actuelle est enfin inefficace : on a une masse de patrimoine « dormant » aux mains des seniors. Comment orienter l'épargne abondante des seniors vers les investissements productifs plus longs et risqués ? Ces investissements sont un moteur essentiel de la croissance.

Résumons. Les seniors actuels aisés détiennent une masse de patrimoine croissant depuis 1980, fortement inégalement répartie, et surtout inerte, c'est-à-dire peu risquée et peu utilisable pour financer l'économie réelle. L'assurance-vie sert ainsi à rembourser les charges d'intérêt de la dette publique. Or cette situation est appelée à se reproduire ou à se renforcer. De plus en plus, on va devenir riche en devenant vieux, du fait d'un héritage de plus en plus important et tardif. L'inégalité des patrimoines au sein des seniors augmente en tendance.

Les seniors futurs vont se comporter comme les seniors actuels, si rien ne change. Ce qui est un effet de génération va devenir un effet d'âge durable du fait de la rationalité des seniors. Du fait de leur fragilité croissante, les seniors ont une préférence pour la flexibilité : je ne prends pas trop de risques parce que j'aurais des difficultés en cas d'imprévu ; je préfère décider sans décider en faisant en particulier des donations avec réserve d'usufruit. Par ailleurs l'allongement de la durée de vie accentue le risque de perte d'autonomie qui augmente à âge élevé, et ce d'autant plus que les pensions nettes en réel sont plus incertaines et que le soutien familial est plus aléatoire, ne serait-ce qu'à cause de la distance géographique.

On aboutit à une crispation patrimoniale du senior. Il n'aime pas la rente viagère qui est irréversible, entraîne un risque d'investissement à fonds perdus, et apparaît antifamiliale : si je prends une rente viagère, c'est contre mes enfants. Il va donc plutôt opter pour l'assurance-vie, véritable couteau suisse qui peut servir à beaucoup de choses. Cette possibilité d'utiliser l'assurance-vie de différentes manières en fait le placement plébiscité en France.

On constate que les seniors investissent peu en actions ou autres produits risqués bien que de nombreux facteurs devraient conduire, en ce sens, à prendre plus de risques que les juniors : j'ai plus de temps, je suis propriétaire de mon logement, j'ai des revenus plus assurés, je subis moins de dépenses contraintes (éducation des enfants, etc.).

Vous avez une situation massive, inédite, néfaste, qui est bloquée complètement sauf si vous avez un levier puissant qui change l'environnement social, fiscal et patrimonial des seniors. C'est dicté par la situation patrimoniale présente, ce n'est pas théorique ou idéologique.

Je vais donc essayer de vous indiquer comment remédier à la crispation patrimoniale des seniors. L'objectif est de produire une meilleure allocation du patrimoine qui réduise en

même temps l'inégalité des chances et le déséquilibre entre générations. L'idée est d'éviter de produire durablement une société de vieux héritiers.

Pour cela, je vais changer au plan social la couverture du risque de longévité pour les seniors. La seule chose que je peux changer fiscalement, c'est leur comportement de transmission. Je vais enfin essayer d'allonger leur horizon décisionnel en proposant un nouveau produit financier.

La première mesure serait de financer une assurance dépendante obligatoire et inclusive. L'idée est que le troisième âge cotise pour le quatrième âge : en tant qu'actif je prépare ma retraite et en tant que retraité je prépare ma dépendance éventuelle. L'idée serait aussi que les cotisations soient en partie assises sur le stock de patrimoine.

Le deuxième type de réforme porterait sur les comportements de transmission.

Il y a des cas de réforme de la fiscalité successorale qui sont inadaptés à la situation patrimoniale actuelle. Par exemple l'alourdissement uniforme des droits de succession qui serait limité aux plus riches ne convient pas du tout : c'est impopulaire, cela ne répond pas à la situation patrimoniale. Chez les économistes « macronistes », Philippe Aghion, Jean Pisani-Ferry et Philippe Martin, il y a pourtant cette envie de compenser la suppression de l'ISF par l'alourdissement uniforme des droits de succession au-delà du seuil de l'ancien ISF : on a aligné la fiscalité sur la détention du capital sur celle des autres pays avec la suppression partielle de l'ISF, mais il faudrait se rattraper sur les droits de succession… Mais cela pose de vrais problèmes.

On pourrait aussi jouer sur l'allègement de la fiscalité des donations, mais cela pose un autre problème car le centile supérieur des plus grosses donations fait 40 % du montant total donné chaque année. Il y a beaucoup de petites donations, mais la grande masse des donations a lieu chez les plus riches. Ces donations sont en particulier sensibles à la fiscalité du patrimoine de deux manières : si vous allégez la fiscalité des donations, vous avez effectivement une réponse, mais le plus sûr moyen pour augmenter les donations est de créer un impôt sur le patrimoine, ce qui a été fait avec l'IGF, l'impôt sur les grandes fortunes, de 1981.

Le pourcentage de donateurs augmente très fortement avec le niveau de la richesse.

Sur le graphique joint, vous avez le pourcentage des donations dans l'ensemble des transmissions, soit 45 % en 2010. La montée a lieu à partir des années 1980 avec l'instauration de l'impôt sur les grandes fortunes. Pour éviter de payer l'impôt, je passe une partie de ma

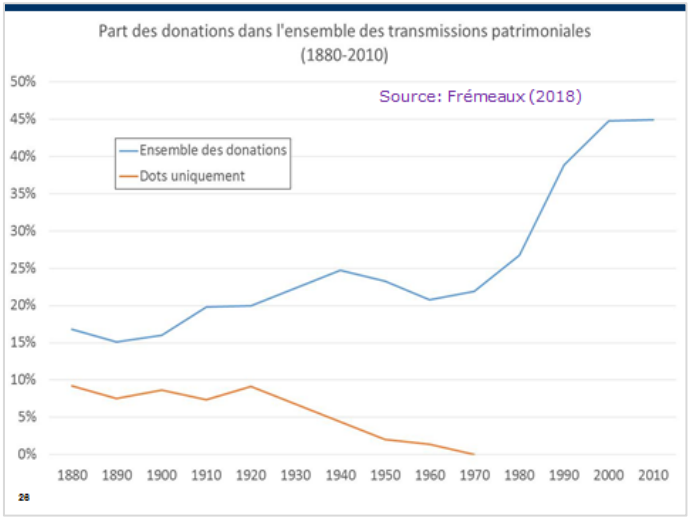

fortune à mes enfants. L'incitation la plus forte à la donation est obtenue en instaurant un impôt sur le patrimoine, d'où d'ailleurs le problème qui se pose : que va-t-il se passer avec la suppression de l'ISF ? Normalement on devrait observer une diminution des donations.

Que faire alors pour répondre à la situation actuelle ?

Il faut une augmentation sélective des droits de succession qui ne concerne que les seuls héritages familiaux, à l'exclusion des donations – à condition qu'elles soient pleines et entières. L'idée est que les seuils d'exemption ne soient pas changés : 20 % des successions paient des droits. Après, j'appliquerai deux taux élevés de 30 % et de 60 % et non pas la kyrielle de taux que nous avons maintenant en France sur les droits de succession.

La France commence à taxer à partir de 100 000 euros (par enfant et par parent) et le taux marginal supérieur de 45 % (en ligne directe), soit le plus élevé de l'Union européenne.

La Belgique a des recettes fiscales plus élevées en termes relatifs, bien que son taux supérieur ne soit que de 30 % en ligne directe ; le seuil d'exemption est cependant moins élevé. Surtout, pour un étranger à la famille, la France taxe déjà à 60 %, mais la Belgique à 80 % : il y a presque suppression de l'héritage quand vous n'avez pas d'enfant.

La France pour le moment est, en droits de succession rapportés aux recettes fiscales, le deuxième pays de l'occident derrière la Belgique et le quatrième au monde derrière la Corée du Sud et le Japon.

La réforme que je propose introduit des taux beaucoup plus importants sur les héritages taxés en ligne directe. C'est une incitation qui serait particulièrement forte à la donation sous toutes ses formes et à la liquidation du patrimoine immobilier (produits viagers) par la *désincitation à l'héritage*. On crée une surtaxe successorale, mais on va vous donner les moyens de l'éviter et orienter vos comportements dans le sens approprié par rapport à la situation patrimoniale actuelle. En outre, les recettes (supplémentaires) seraient affectées à des programmes à destination des jeunes déshérités, deuxième chance, dotation en capital ou autres.

J'en arrive aux avantages de ce nouvel impôt concentré sur les seuls héritages familiaux, la donation de l'entreprise en particulier ne subissant pas cette surtaxe. C'est un impôt moins distorsif que les droits de succession standard puisqu'on offre des incitations pour éviter la surtaxe successorale. Il est plus juste parce qu'il frappe les ménages « égoïstes » ou myopes, peu intéressés par leur succession. Cela va certes créer d'énormes inégalités horizontales dans les familles aisées. Dans une famille A, le père fera une donation quand l'enfant en aura besoin ; dans la Famille B, le père va tout garder pour lui et l'enfant touchera un héritage amputé à 60 ans.

Le nouvel impôt répondrait spécifiquement aux inconvénients de la situation patrimoniale actuelle : ce type de dispositif aurait été beaucoup moins justifié dans les années 1950 ou 1960. Il joue très fort en termes d'équilibre entre générations et d'égalité des chances. Dans la situation actuelle, le levier essentiel est cependant, en augmentant les droits de succession sur

les héritages familiaux, d'induire des comportements patrimoniaux des seniors aisés plus favorables à la croissance.

L'idée est que, pour éviter la surtaxe successorale, les placements financiers de long terme, plus risqués, seraient largement exonérés : la condition serait par exemple que ces placements « transgénérationnels » soient détenus pendant 25 ans au moins entre le père et le fils. Parallèlement, on diminuerait les avantages fiscaux de l'assurance-vie en matière de transmission, l'idée étant de récupérer une partie des 1 700 milliards d'euros de l'assurance-vie. Ces placements risqués pourraient être investis dans des fonds *dédiés* pour le financement de besoins d'investissement lourds, qui seraient gérés par des investisseurs de long terme, avec des critères ESG, (environnement, social, gouvernance), et peut-être soumis à des règles spécifiques. La manière d'allonger l'horizon des seniors serait ainsi de les encourager à prendre ces placements longs pour éviter des droits de succession plus élevés. Il ne s'agirait pas de prendre aux riches, mais de les inciter à changer de comportement.

Pour conclure, l'idée est plutôt de combiner ces trois réformes entre elles. L'assurance dépendance, faisant que les seniors sont mieux couverts sur le risque de longévité, rendrait plus efficaces les incitations en matière de succession qui sont créées par la surtaxe successorale. Et cette surtaxe inviterait à des placements transgénérationnels qui seraient largement exonérés.

Vous allez me dire que ces trois réformes sont complètement iconoclastes. Si vous voulez. Le diagnostic que j'ai fait, qui correspond aux données tant de l'Insee que de l'équipe de Piketty, est que la masse de patrimoine dormant aux mains des seniors va devenir une constante durable et majeure de la société. La France est riche, elle a beaucoup de patrimoine, mais ce dernier est possédé par les seniors qui ne vont pas prendre de risque et ne pas permettre le financement des besoins d'investissement massifs requis par l'économie réelle. En l'absence des réformes proposées, cette situation durable va être comme une chape qui limite tous nos choix et nos marges de manœuvre.

Merci.

Débat avec la salle

Pierre-Louis BRAS - Merci pour ces deux exposés. Je vais ouvrir le débat. On va prendre quelques questions et quelques réactions. Vous dites : « *Les seniors ont du patrimoine* », certains seniors ont du patrimoine mais beaucoup de seniors ne sont pas concernés.

André MASSON - Même pire, le patrimoine médian baisse parmi les seniors modestes.

De la salle - Je voudrais savoir pourquoi on ne favorise pas la transmission entre les grands-parents et les petits-enfants, ce qui permettrait d'aider les jeunes à s'installer, à créer des entreprises, à rentrer plus facilement dans leur vie quotidienne.

André MASSON - C'est toujours la réforme que l'on invoque, le saut de générations évitant la génération du milieu. Pour l'harmonie familiale, ce n'est pas évident. Il existe depuis 2005-2006 des donations transgénérationnelles qui le permettent, cela suppose l'accord de toute la famille, elles sont relativement peu utilisées. Il ne faut pas croire que ce saut de génération va résoudre le problème dont je parle. Cela peut aider un peu, mais à la marge. Le problème est de changer le statut de propriété en disant : si vous voulez devenir les plus riches du cimetière, cela va vous coûter cher.

Pierre-Louis BRAS - Tout à l'heure, on s'inquiétait du fait que le niveau de vie relatif des retraités allait diminuer, tous les retraités n'ayant pas de patrimoine. Le niveau de vie relatif des retraités aisés va aussi diminuer. Ce patrimoine dormant actuellement ne sera-t-il pas demain un patrimoine utilisé pour maintenir un niveau de consommation pour les retraités aisés ?

André MASSON - L'héritage cavale à des niveaux extraordinaires et aboutit aux seniors à 60 ans. Cela va créer des inégalités énormes au sein des seniors. Je cible les seniors aisés. Le phénomène de l'héritage à lui tout seul va maintenir ces niveaux, surtout que l'on peut penser que cette dégradation des pensions va moins toucher les seniors aisés, ils vont être héritiers, on se dirige vers une France rentière et héritière. Ce sont les seniors les plus modestes qui vont voir leur niveau de vie baisser.

De la salle - Je suis retraitée. Je m'adresse à Camille Peugny. Dans les générations juste après nous, on s'est trouvés avec des jeunes qui avaient des niveaux très aisés et qui choisissaient d'être autre chose. Cela commence-t-il à être pris en compte ? Ce vocabulaire de déclassement par rapport à ces gens pour qui ce n'est pas un déclassement mais un choix personnel ne devrait-il pas être pris en compte dans vos calculs ?

Camille PEUGNY - C'est une bonne question qui révèle l'asymétrie de l'analyse de la mobilité sociale. On présume que quelqu'un qui s'élève au-dessus de la condition de ses parents l'a voulu. En revanche, il n'est pas certain que tout ce que le sociologue mesure comme étant du déclassement soit le résultat d'un hasard malheureux ou d'une fatalité sociologique malheureuse. Je peux avoir un père chirurgien, une mère avocate et vouloir jongler dans la rue, être intermittent du spectacle. C'est un phénomène qu'il est difficile de

mesurer statistiquement, seules les enquêtes ethnographiques permettent de voir que si l'on prend des individus qui sont employés, certains viennent d'un milieu favorisé, n'ont pas réussi à faire d'études brillantes, et d'autres qui, en rupture familiale ou pas, ont décidé d'aller dans une autre existence. Il n'y a pas vraiment de réponse statistique à cela. Il y a des travaux qui montrent que le rapport au travail des jeunes générations a changé. Il y a une soif de sens qui serait plus importante pour les jeunes générations diplômées et donc plus exigeantes. On pourrait considérer que certains vont aller dans des secteurs qui sont moins rémunérateurs, mais qui auraient plus de sens.

Quand j'ai fait ma thèse sur le déclassement et que j'ai rencontré une cinquantaine de déclassés à mon sens (des employés et ouvriers qui avaient des parents cadres supérieurs), sur cette cinquantaine de cas, j'ai un cas de trajectoire qui pourrait ressembler à ce que vous dites, à savoir le rejet du milieu parental, de cette course à l'argent, des honneurs. C'est quelqu'un qui était intermittent du spectacle en arts du cirque. Je n'ai pas l'impression que ce soit majoritaire, en tout cas c'est difficile à cerner statistiquement.

De la salle - Je reviens sur la notion de crispation patrimoniale que vous avez évoquée, au-delà des inégalités patrimoniales. Il y a en filigrane ce diagnostic de frilosité des placements. Doit-on vraiment privilégier du placement risqué ?

André MASSON - Si on éduquait vraiment financièrement dès l'enfance, tout le monde prendrait des actions. Entre 2008 et 2015, le taux d'actionnaires directs est passé de 13,8 % à 6,2 %. L'éducation financière n'a pas bougé. Les pays qui répondent le mieux aux statistiques sur l'éducation financière sont les pays qui ont le moins d'actions. Je comprends que les professionnels veulent éduquer financièrement mais ce n'est pas ce qui marche.

L'assurance-vie est le placement plébiscité. Je propose un nouveau placement qui remplacerait l'assurance-vie, qui est un placement trop court et qui, avec les fonds en euros, ne convient pas à la question. Je ne vais pas demander à un senior modeste de placer dans les placements longs, les seniors aisés peuvent. Parmi les 5 % des patrimoines les plus élevés, moins de deux-tiers en France possèdent des actions, directes ou indirectes.

De la salle - Je suis président d'honneur d'une foncière cotée, je m'inscris en faux contre votre affirmation suivant laquelle seules les actions sont des placements recommandés. Je m'adresse à Camille PEUGNY. Vos premiers tableaux donnaient 100 % de total pour les gens employés, il n'y avait pas la colonne « sans emploi ». Je pense que, surtout pour les femmes, s'il y avait eu cette colonne, cela aurait beaucoup changé les choses. Avez-vous étudié le transfert entre deux générations d'emplois, en prenant en compte la génération des grands-parents ?

Camille PEUGNY - Vous avez certainement raison d'un point de vue sociologique, on constate depuis longtemps que, pour bien comprendre la mobilité sociale, il faut raisonner sur trois générations. Quand on parle des enfants de cadres qui deviennent employés ou ouvriers, on s'aperçoit qu'il y a au moins deux types d'enfants de cadres qui ne vivent pas leur déclassement de la même manière. D'une part, les enfants des lignées anciennes de cadres,

dont les parents étaient cadres, les grands-parents étaient cadres ou médecins, en tout cas surtout pas ouvriers, et qui devenaient ouvriers ou employés dans des proportions plus faibles, mais le vivaient beaucoup plus mal car ils avaient rompu l'histoire glorieuse de la lignée. Et le déclassement des cadres un petit peu plus modestes, qui étaient parfois devenus cadres tard dans le cycle de vie, les cadres par promotion. Les *baby boomers* pouvaient ne pas avoir beaucoup de diplômes, commencer au bas de l'échelle, profiter du contexte économique et des cours du soir pour devenir cadre à 45 ou 50 ans, en fin de carrière. Pour leurs enfants, c'était plutôt un retour à l'histoire normale de la lignée. Il faut prendre en compte trois générations pour comprendre les trajectoires inter générationnelles.

Sur le tableau, il y a la question du travail des femmes ; pour les générations actuelles, la question se pose beaucoup moins parce qu'on a des taux d'activité féminins qui sont très élevés. Il y a toujours un point aveugle dans l'étude de la mobilité sociale, on a un problème de chômage de masse et on classe toujours les chômeurs dans leur dernier emploi. On pourrait faire le tableau de mobilité sociale en considérant le fait que rechercher un emploi, c'est un destin, il faudrait regarder si cela a changé les résultats qu'on obtient mais en fait, on le fait très rarement.

André MASSON - De plus en plus, la commission européenne veut au contraire taxer l'immobilier car cela ne bouge pas. Le gouvernement se lance dans cette voie, ce qui est dans le sens contraire de ce que recommande Piketty. Il faut bien des placements financiers de long terme pour financer des placements dédiés, et des garanties foncières cotées en France, il y en a assez peu.

Pierre-Louis BRAS - Thomas Piketty veut taxer les loyers imputés. Je souhaite bon courage au gouvernement qui le tentera.

André MASSON - Cela se faisait avant, mais les revenus des capitaux étaient très importants, il fallait absolument taxer. Dans les années 1920, presque tous les pays le faisaient. Ils veulent revenir à cela.

De la salle - Je suis médecin. Dans votre projet sur le patrimoine, que faites-vous pour des familles qui ont un patrimoine et un enfant handicapé lorsqu'ils vont décéder ?

André MASSON - En France, vous avez la réserve, ce qui fait que normalement, vous ne pouvez pas avantager l'enfant handicapé. Si vous avez deux enfants, normalement, chaque enfant touche au moins un tiers et il y a une quotité disponible pour un tiers. Dans les pays américains, les gens font souvent des testaments. Pour le cas d'un enfant handicapé, ils font un testament dans lequel l'enfant handicapé va toucher l'ensemble de l'héritage. Ce que vous dites, c'est une attaque contre la réserve. S'il y a deux enfants, l'autre enfant peut dire : « J'ai droit autant que l'enfant handicapé, j'ai coûté moins cher à ma famille, je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas la moitié de l'héritage.

L'APPORT DES SCIENCES POLITIQUES

Pierre-Louis BRAS - Ce matin, nous avons abordé la question du rapport entre les générations dans sa dimension matérielle et objective sur les revenus, le patrimoine, les positions sociales. Mais le rapport entre les générations vont au-delà, ce sont aussi des attitudes, des perceptions, des représentations, notamment des attitudes politiques.

Ce sont ces questions que nous allons évoquer dans cette troisième session avec tout d'abord un exposé de Vincent Tiberj, Professeur des universités en sciences politiques à Sciences Po Bordeaux, et pour donner une dimension internationale, nous aurons un exposé d'Achim Goerres, Professeur de sciences politiques et Président de l'Institut de sciences politiques de l'université de Duisburg-Essen.

Sans attendre, je passe la parole à Vincent Tiberj.

Le renouvellement générationnel et la transformation politique en France

Vincent TIBERJ

Professeur des universités en science politique à Sciences Po Bordeaux

Bonjour. Je remercie le COR pour cette opportunité de venir vous présenter ce travail et aussi pour me donner l'occasion de pouvoir interagir avec Achim Goerres que je n'avais vu qu'en livre, c'est plus sympathique en vrai.

Je n'ai pas besoin de vous montrer en quoi les cohortes sont quelque chose d'important et que cela a le mérite d'être étudié en sciences sociales, en économie, en sociologie et en science politique. Dans mon cas, cela a à voir avec une lecture un peu trop présentiste de la manière dont les résultats électoraux, de la manière dont la situation politique en France sont trop souvent vus. On oublie une donnée démographique essentielle et derrière on oublie que le temps passe, qu'on n'est pas face aux mêmes électeurs et à la même politique. En 2017, 59 % des électeurs qui ont eu à choisir entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen au second tour, soit n'étaient pas nés soit n'étaient pas en âge de voter en 1981. Ce que je trouve particulièrement important dans le cas qui nous occupe, c'est que ces électeurs ne sont pas un remplacement poste pour poste de ceux qui partent. Au contraire, leur histoire n'est pas la même, la politique à laquelle ils sont confrontés n'est pas la même, le monde dans lequel ils grandissent non plus. Ce n'est pas la même chose de naître dans les années 1960-1970, au moment des Trente Glorieuses ou être confronté à la plus grave crise économique depuis 1929 en commençant sa vie d'adulte dans les années 2008 et après. Ce n'est pas la même chose de vivre dans un monde où l'on passe les frontières quasiment sans s'en rendre compte et dans un monde où les frontières étaient particulièrement difficiles à franchir. Le parti socialiste des années 1970 n'est clairement pas celui des années 1990 ou 2010. Etc.

Trop souvent, dans la manière dont on aborde les questions politiques, on oublie cette question, et on se met alors à comparer des ouvriers qui votaient communiste dans les années 1970 à des ouvriers qui sont tentés depuis par le vote Front National aujourd'hui, comme s'ils étaient les mêmes ou tout au moins qu'ils étaient comparables. On oublie par là-même que ces ouvriers n'ont pas la même histoire. Ce n'est pas la même chose d'être socialisé, d'être politisé dans le monde des Trente Glorieuses, dans un monde où être ouvrier signifiait être en usine, être dans des endroits où il y avait des syndicats, quand on avait des partis politiques qui mettaient en avant l'égalité des salaires ou être arrivé sur le marché du travail dans un monde plus précaire, moins syndicalisé, où les enjeux politiques ne sont plus les mêmes et qu' « il n'y a plus d'alternatives » (au moins dans les partis de gouvernement).

Il est important de ne pas oublier que s'il y a des transformations, ce n'est pas forcément vers du vieillissement ni vers l'émergence de ce que certains appellent le pouvoir gris (Viriot-Durandal[4] notamment). Bien sûr qu'il y a un effet de vieillissement, mais est-ce qu'il joue ? Est-ce qu'il amène nécessairement à une forme de conservatisme ? C'est une de mes hypothèses de travail. C'est aussi commencer à rendre compte, en sciences politiques et en sociologie électorale, de générations dont on ne parle pas assez, ceux que j'appelle les *post baby boomers*, ceux qui sont nés dans les années 1960-1970-1980 et désormais 1990. Cela a un vrai impact et c'est pour vous montrer en quoi la composition de l'électorat français a considérablement bougé. Dans les années 1970, une majorité des gens étaient nés avant la deuxième guerre mondiale, dans les années 2010 ils ne représentent qu'à peine 20 % de la population et sont remplacés par des gens qui se sont éveillés à la politique bien après la chute du mur de Berlin.

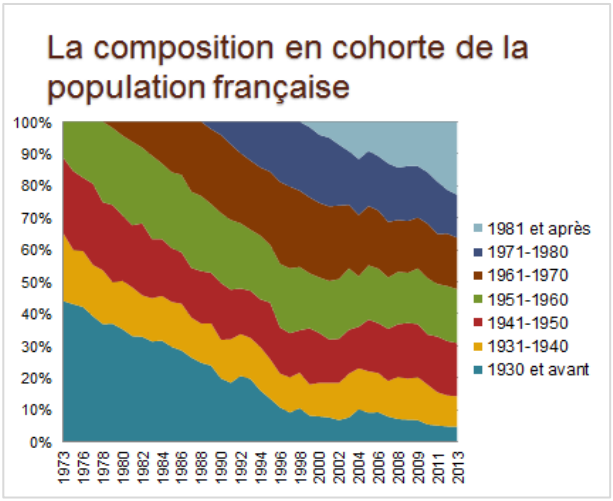

Quand on travaille sur des cohortes, on travaille sur des groupes qui sont socialement différents, notamment en termes de diplômes, en termes de professions et de conditions d'exercice de ces professions, en termes de rapport à la religion ; or la classe sociale et la religion sont des choses très importantes en sociologie électorale. Plus une cohorte est récente, plus ses membres ont des origines différentes. Naturellement, le travail n'était pas le même et la question des rapports de genre est importante. Quand on mesure des revenus médians, il est important de se souvenir qu'on vient d'un monde différent en termes d'éducation puisqu'on avait moins de 20 % de diplômés bacheliers ou du supérieur dans la cohorte née en 1930 et avant alors que dans la cohorte des années 1970, on est désormais à plus de 60 %. De la même façon, on est dans un monde qui sort clairement du religieux : les catholiques pratiquants sont toujours plus nombreux dans les années 2000 dans la cohorte 1931 que les athées ; en revanche désormais

[4] Viriot-Durandal, J. (2012). Le « pouvoir gris » du lobbying au pouvoir sur soi. Gérontologie et société, vol. 35 / 143(4), 23-38.

les catholiques pratiquants représentent 3 % de la cohorte 1980 et après, contre une majorité de gens qui se disent sans religion. On peut aussi relever l'émergence d'une nouvelle religion en France que sont les Musulmans et naturellement, tout cela a un impact.

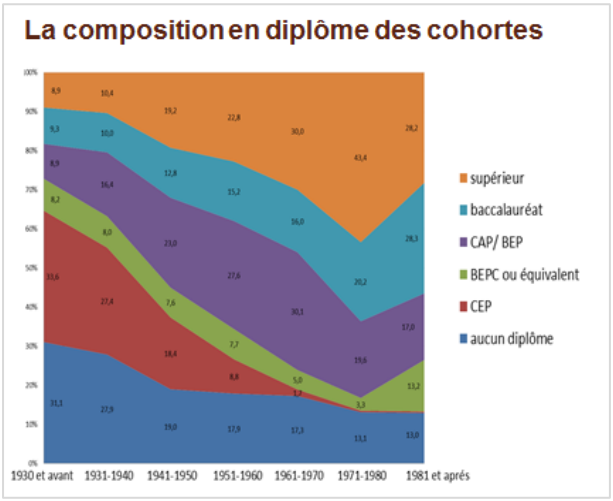

Sur la participation politique, l'analyse par les cohortes va nous permettre de remettre en question une vision trop décliniste de ce qui est en train de se passer. Le but du jeu pour moi est de vous montrer que le rapport au vote a changé, qu'on peut déplorer le fait que des électeurs ne se rendent plus aux urnes mais c'est en fait parce que le rapport à la démocratie est lui-même en train de changer. Ceci est porté par le renouvellement générationnel.

Je vais essayer de comprendre pourquoi l'abstention a évolué et ce que cela signifie. Je vais également mettre en relation la question de l'abstention avec la question de l'extension du domaine de la participation, c'est-à-dire la montée en puissance des manifestations, du boycott, des pétitions - quelque part, les gilets jaunes, c'est un peu la perpétuation de ce mouvement. Cela nous permet de comprendre pourquoi la démocratie représentative, celle qui faisait des élus les figures centrales du dialogue, les figures centrales de la décision politique, cette conception de la démocratie doit elle-même être réévaluée, remise en question parce qu'on n'est plus face à des citoyens qui se conforment à ce système.

Ce renouvellement générationnel a des effets attendus très différents. Certains vont vous dire qu'on va vers un changement de la participation, notamment des cultures de la participation. Cette idée est très importante. Ronald Inglehart pense que pendant longtemps, la démocratie c'était de la participation dirigée par les élites. Le vote est caractéristique de cela : on demande de choisir entre des candidats qui ont été désignés par des partis, selon des règles qui ont été désignées par la constitution ou la loi et selon des programmes qui ont été choisis par en haut. Une fois que le vote a été mis dans l'urne, on passe à autre chose et vous devrez attendre la fois suivante avant de pouvoir de nouveau vous exprimer. Pour Inglehart, c'est de la participation dirigée par les élites et cette participation est sur le recul, elle est transformée par une participation qui remet en question les élites, qui est dirigée contre les élites. Inglehart a écrit cette histoire en 1979, on est loin des groupes Facebook, on est loin des occupations de ronds-points, des péages, et pourtant.

Cela ne va-t-il pas mettre en évidence de nouvelles inégalités de voix ? Une génération va prendre le pouvoir et dans notre cas français, c'est la génération des *baby boomers*. On a des interprétations divergentes sur ces évolutions, positives ou négatives mais il y a cette idée que la démocratie se transforme au profit de quelque chose de nouveau.

On a une vision décliniste qui est plutôt défendue par des gens comme Rosanvallon ou d'autres, qui ont tendance à considérer qu'il y a trop de participation. Rosanvallon n'est pas contre le fait que le citoyen soit vigilant, dans la contre-démocratie, c'est quelque chose qu'il met en avant, mais à ceci près que cela va peut-être trop loin, jusqu'à envisager que les pouvoirs publics ne sont plus en capacité de mener leurs politiques.

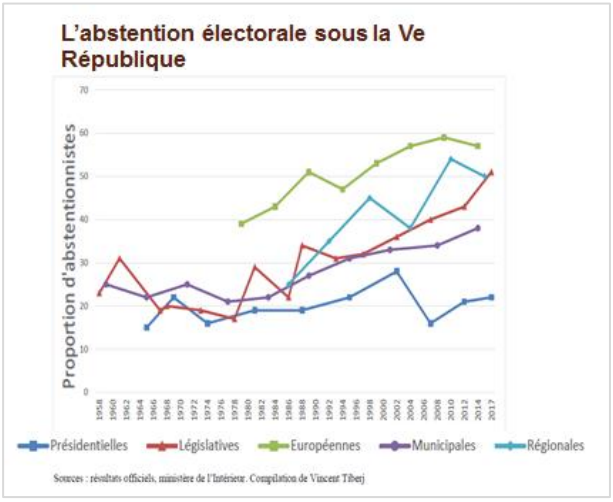

Commençons par nous pencher sur les chiffres. Vous avez sur le graphique toutes les élections nationales, la présidentielle, les européennes, les législatives. Entre 1958 et 2017, la plupart du temps, on assiste bien à une augmentation de l'abstention, sauf dans un cas qui n'est pas le plus négligeable, la présidentielle. Effectivement, cela nous raconte que les électeurs sont de moins en moins des électeurs assidus. Au début, ils votaient quel que soit le poste en jeu, législatives, présidentielles ou municipales. Désormais, entre des législatives et des présidentielles, l'électorat peut être divisé par deux. Cette augmentation de l'abstention pourrait juste vouloir dire qu'il y a une crise civique. Mais, sérieusement, il ne peut pas y avoir une crise civique si autant de gens reviennent quand ils considèrent qu'il y a quelque chose d'important, c'est-à-dire des élections présidentielles. Il y a un lien très fort entre les cohortes et la participation et surtout la participation intermittente - c'est-à-dire se déplacer aux urnes uniquement à certaines élections et pas à d'autres. Le contraste, c'est soit l'abstentionnisme systématique, soit les votants systématiques. Je travaille sur les enquêtes de l'INSEE de 2002-2007 et 2012-2017. Quand on compare dans le temps le vote à la présidentielle et le vote aux législatives, on constate que plus une cohorte est récente et plus la participation est intermittente. On est au-delà d'un effet d'âge. Désormais, la variation entre les taux d'abstention entre les législatives et les présidentielles dépasse les 33 % dans les cohortes *post baby boom*. Cela veut dire qu'on va vers plus de variations dans les votes, les partis peuvent de moins en moins compter sur des électorats stables.

Cette abstention n'est pas forcément une abstention de retrait du politique, c'est parce que le vote est de moins en moins un comportement que les électeurs *post baby boomers* considèrent comme utile. Quand vous prenez la cohorte 1930-1940, ce qui est troublant c'est que des gens votent en n'étant pas intéressés et quand d'autres nés récemment ne votent pas en se disant intéressés. Cela veut dire qu'on a deux types d'abstention : une abstention classique sociologique qui est due aux inégalités, un vote « inintéressé » de remise de soi et une abstention politisée qui considère que le vote ne suffit plus, ce que je considère être la fin de la culture du vote de devoir, qui voudrait que le vote soit une chose que l'on doit à la société. Dans les cohortes *post baby boom*, on voit émerger une culture de vote de droit, c'est-à-dire je vote parce que c'est intéressant, parce que l'élection peut avoir un sens.

Cela a une conséquence non négligeable. Quand il s'agit des élections, il est possible de calculer un indice de représentation de chacune des cohortes dans les urnes. Quand l'indice tourne autour de 1, cela veut dire que la cohorte en question pèse autant dans les urnes que dans la population. La plupart du temps, aux présidentielles, il y a très peu de différence entre les cohortes, tout le monde pèse à peu près son poids. Lors des présidentielles, les urnes représentent *a priori* tout le monde. C'est beaucoup moins le cas pour les européennes : dans ces urnes, la cohorte 1941-1950, la cohorte 1951-1960, la cohorte 1931-1940 sont surreprésentées. Celles qui sont moins bien représentées sont toutes les cohortes *post baby boom* et on retrouve la même chose avec les législatives. Aujourd'hui, pour toutes les élections, sauf l'élection présidentielle, il y a un poids supérieur des *baby boomers* dans les urnes et un poids inférieur des *post baby boomers*.

Les *post baby boomers* votent moins pour les élections qui ne sont pas les élections présidentielles. En revanche, ce sont ceux qui ont le plus de chances de pétitionner, de boycotter, de manifester, de faire des grèves sauvages et même des occupations de bâtiments.

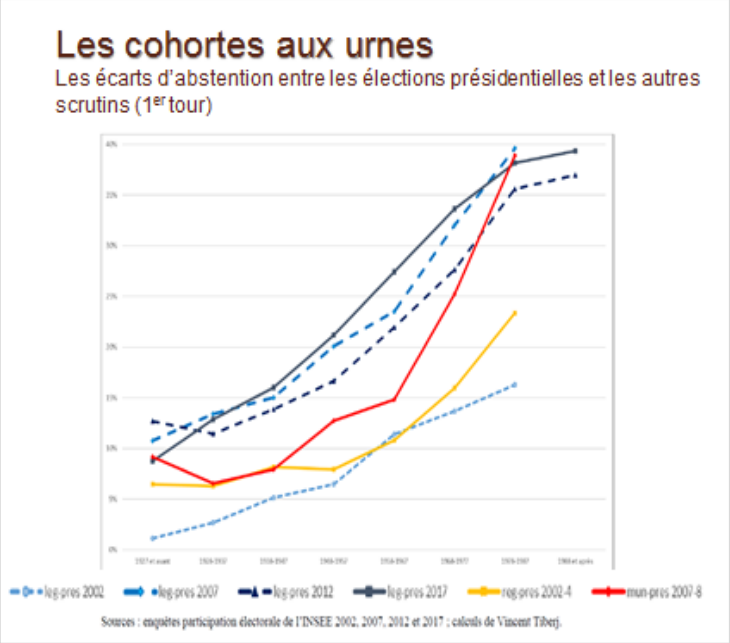

Plus une cohorte est récente, plus elle sera favorable à ces modes d'action, elle les aura utilisés. Plus une cohorte est ancienne, moins elle accepte ces manières de participer. En termes de légitimité des mouvements de protestation, cela montre de très forts refus d'occupation d'usine chez les gens nés en 1930 et avant, c'est la même chose pour les grèves sauvages, pour la manifestation, le boycott, pour la pétition. Les mouvements comme la « manif pour tous » et les « gilets jaunes », c'est la continuation de cette démocratisation de la protestation.

Il est très troublant dans cette France qui proteste de voir disparaître des pans entiers de la société, cela fait écho avec ce qui se passe aujourd'hui avec les gilets jaunes. Ceux qui ne protestaient plus, c'était les ouvriers, les employés, les ruraux, notamment à cause du déclin syndical, avec cette précarisation du monde du travail qui faisait que vous ne vous sentiez pas

forcément mobilisés, intéressés, concernés par ce qui pouvait se passer. Peut-être qu'avec les gilets jaunes reviennent dans le mouvement social des pans de la société qu'on ne voyait plus.

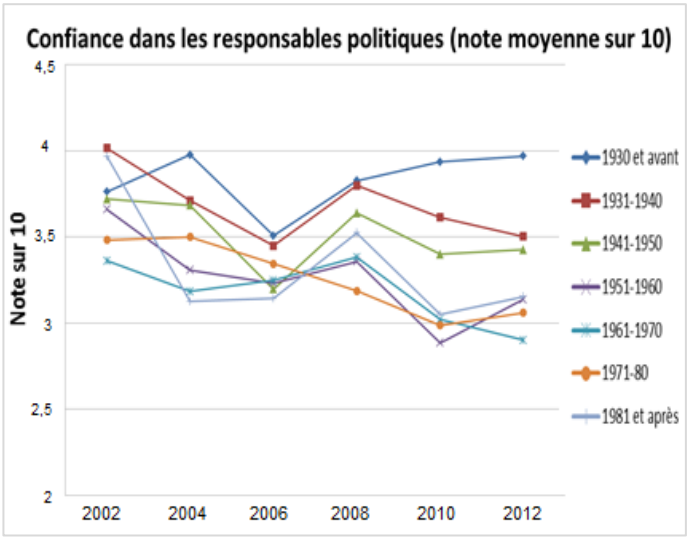

Le rapport aux responsables politiques lui-même est en train de changer. On est en train d'assister à un changement de culture de la citoyenneté. Quand vous regardez les cohortes nées avant-guerre, elles se caractérisent par ce que j'appelle une culture de la remise de soi, c'est un concept inventé par Bourdieu à propos de la manière dont les individus s'en remettent à d'autres du soin de choisir pour eux. Cela s'insère très bien dans les logiques de domination sociale et cela marche très bien dans des logiques politiques où vous vous en remettez à un leader, à un homme providentiel pour choisir ce qui est bon pour vous. Cette culture de la remise de soi est particulièrement prégnante dans les cohortes nées dans les années 1930 et avant. Cela correspond à des types de vote très particuliers, par exemple, François Fillon a fait ses meilleurs scores dans ces cohortes. « On ne comprend pas tout », « on n'a pas le niveau » mais on a des gens pour cela, des élites politiques, religieuses, sociales ».

Les *baby boomers* se caractérisent par un niveau d'intérêt pour la politique particulièrement fort dès le début de leur carrière d'électeur et surtout qui va se maintenir tout au long de leur vie. Comparés à leurs parents, les *baby boomers* sont des gens qui votent, participent, protestent. C'est par eux qu'est venue cette culture de protestation.

Il est intéressant de voir ce qu'est la culture des *post baby boomers*, je l'appelle la citoyenneté distante. Ce sont des gens qui ne vont pas toujours se dire très intéressés par la politique, en tout cas la politique telle qu'elle est faite, la politique partisane, la politique institutionnelle. Ils sont parfaitement capables de comprendre ce qui s'y passe et c'est pour cela qu'ils gardent une certaine distance. Ces personnes-là n'auront jamais un rapport de partisans purs et durs, ils vont avoir beaucoup plus une logique de distance. Ils ont des préférences, ils ont des valeurs. Quand ils votent pour quelqu'un, ils ne votent pas de manière fidèle, ils peuvent bouger entre partis et alternatives politiques et en fait, ils bougent de plus en plus.

Cette culture de citoyenneté distante est aussi une culture qui est de moins en moins connectée avec la manière dont les décisions se prennent en France, avec cette idée d'un Président et d'un Parlement élus pour un mandat de cinq ans et donc qui, pendant cinq ans, peuvent exercer la décision telle qu'ils l'entendent. Ce sont des gens qui, parce qu'ils sont diplômés, parce qu'ils sont protestataires, parce qu'ils savent manifester, seront capables de se mobiliser contre. Ce qu'est en train de vivre Emmanuel Macron, c'est aussi ce qu'avaient vécu François Hollande et Nicolas Sarkozy c'est-à-dire l'émergence d'une citoyenneté marquée par la

défiance à l'égard des responsables politiques et qui, du coup, ne va pas prendre pour argent comptant ce que leur disent les responsables politiques, et pas seulement ceux qui sont au pouvoir.

Sur les valeurs, il y a bien un effet de renouvellement générationnel, on le voit sur les questions culturelles autour de l'immigration, de la peine de mort, du rôle des femmes. Plus les gens sont nés récemment, plus les gens sont ouverts.

Il y a bien un effet de cohorte qui fait qu'avec le renouvellement générationnel, on va vers une société qui est de plus en plus ouverte culturellement, accepte de plus en plus l'égalité entre les hommes et les femmes, refuse un certain nombre de solutions autoritaires. C'est la même chose sur l'attitude à l'égard de l'immigration, plus une cohorte est récente, plus elle est favorable à une société diverse de ce point de vue.

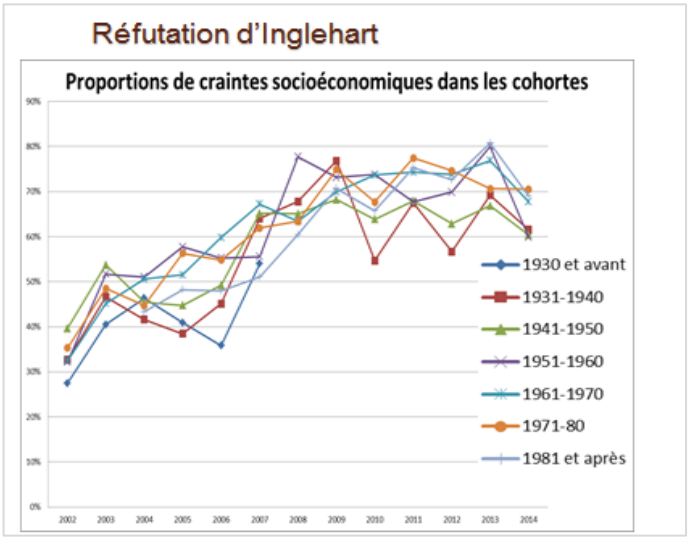

Si on suit R. Inglehart, on devrait passer du matérialisme, des enjeux autour de la redistribution, la sécurité physique, sociale, etc., à des enjeux post matérialistes autour de l'expression de soi, etc. Les *post baby boomers* sont tout autant divisés autour de ces questions que les *baby boomers* et ceux d'avant. Pour eux, il y a encore un débat, un clivage autour de ce qu'est l'État : faut-il prendre aux riches pour donner aux pauvres ? Quand on demande aux gens quelle est la principale crainte qu'ils ont pour la société, on se rend compte que ce sont essentiellement des craintes socioéconomiques. Il y a un effet du renouvellement générationnel dans le rapport à la politique et notamment dans le rapport au responsable politique, sur le vote, sur les valeurs culturelles, sur le rapport à l'immigration, mais il n'y a pas d'effet générationnel sur les questions d'égalité ou d'inégalité socioéconomique. Ce qui joue dans les inégalités socioéconomiques, c'est le contexte.

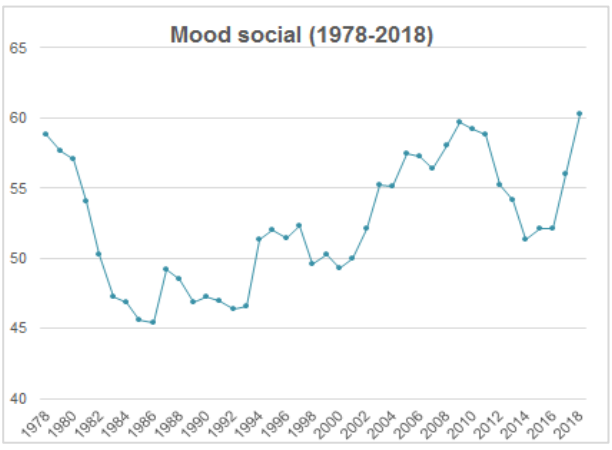

Voici un indicateur que j'appelle un indice longitudinal, qui recense 97 séries de questions de sondage sur cette dimension socioéconomique. Veut-on que l'État réglemente les entreprises ou au contraire leur laisse plus de liberté ? Faut-il favoriser la compétitivité ou l'augmentation de salaire ? Faut-il prendre aux riches pour donner aux pauvres ? Faut-il augmenter ou diminuer le RSA ? Ce genre de question est rentré dans cet indice. On constate que cet

indice bouge dans le temps, il y a des moments où il est faible et d'autres moments où il est fort. Plus il est fort et plus on est en demande de redistribution dans le pays. Au moment où François Mitterrand est élu, il y a une très forte demande de redistribution ; au moment où François Hollande est élu, il y a une très forte de demande de redistribution. Au moment où Emmanuel Macron est élu, en 2017, il y a aussi une très forte demande de redistribution. Cela veut clairement dire que sur ces questions socioéconomiques, il y a des perceptions, des variations, des évolutions, mais en tout cas, il doit toujours y avoir un débat.

Merci beaucoup pour votre attention.

Les différences et ressemblances politiques parmi les générations en Europe

Achim GOERRES

Professeur de science politique et directeur de l'Institut de science politique de l'université de Duisburg-Essen

Intervention traduite

Je vais regarder en particulier deux questions : d'abord la participation politique, de la participation au vote et des manifestations de rue. Quand j'ai préparé mes diapositives, je ne pensais pas que les manifestations seraient autant d'actualité en venant à Paris. C'est intéressant.

Le deuxième thème sur lequel je vais me concentrer est l'idéologie politique, qu'en sciences politiques nous distinguons entre le conservatisme économique et le conservatisme culturel. Il est très important de tenir compte de ces deux éléments si l'on veut comprendre les différences d'attitude entre les groupes d'âge en France pour les comparer à l'échelle européenne.

La participation politique se définit par les actions individuelles qui ont pour but d'influer sur les politiques collectives, le personnel politique même. Je parlerai uniquement de la participation politique de masse, le vote, la signature de pétitions, les manifestations de rue. Je ne vais pas parler de formes plus intensives de participation politique comme le fait de participer en tant que politique. Quand on parle de cette participation politique, il est important de faire la distinction entre différents éléments. L'action politique, les canaux, les circuits utilisés relèvent-ils de dispositifs de démocratie représentative ou non ? Si les canaux sont issus de la démocratie représentative, nous la personnalisons ; c'est le cas du vote quand on contacte un représentant politique ou un membre d'un parti. Il y a d'autres formes de participation politique qui se situent en dehors des dispositifs de la démocratie représentative comme la participation non institutionnalisée, le fait de participer à une manifestation, de signer une pétition ou d'organiser une ONG, etc.

Si nous combinons ces deux dimensions, nous avons un tableau très simple, une matrice que nous allons utiliser pour analyser les résultats. Il y a un groupe de personnes en France qui ne sont pas actifs sur le plan institutionnalisé mais actifs dans le domaine non institutionnalisé et à partir de cela on peut distinguer quatre groupes différents. C'est sur cette base de lecture que je vous propose de voir quels sont les résultats pour la France sur la base de données qui ont été recueillies entre 2010 et 2017 :

- 18 % de la population française n'est pas active, se situe en dehors du processus politique ;
- 39 % de personnes sont uniquement des électeurs, ils pratiquent seulement le vote ;
- 8 % de la population dont la participation est uniquement non institutionnalisée ;
- 35 % de la population adulte qui vote est engagée dans d'autres formes de participation.

Regardons maintenant les spécificités par groupe d'âges (de 18 à 29 ans, de 30 à 59 ans, les 60 ans et plus) :

- 34 % des jeunes adultes en France ne sont pas actifs du tout contre 12 % des seniors ;
- 26 % des jeunes participent uniquement au vote alors que ce sont 55 % des seniors ;
- 18 % sont actifs uniquement dans des formes de participation non institutionnalisée (comme la signature de pétitions, manifestations etc.) ce qui est bien supérieur aux seniors qui ne sont que 2 % ;
- 22 % sont actifs sur les deux fronts, institutionnalisé et non institutionnalisé contre 31 % des seniors.

Si vous comparez ces deux groupes, jeunes et seniors, en France, il y a déjà un écart important entre ceux qui ne sont pas actifs - beaucoup plus de jeunes ne sont pas actifs, c'est-à-dire en dehors de tout processus politique - et un nombre très important de jeunes qui sont actifs mais en dehors des circuits institutionnalisés.

Si nous étendons cette comparaison à l'échelle européenne, les différences entre les chiffres français et les moyennes européennes sont les suivantes :

- Il y a plus de jeunes non actifs en France que dans la moyenne européenne (+6 points) ;
- Les jeunes sont aussi moins souvent uniquement votant que les jeunes européens (-10 points) ;
- Toutefois, ils sont bien plus nombreux à avoir une participation non institutionnalisée (+9 points).

Concernant les personnes âgées, il y a très peu d'écart entre la moyenne française et la moyenne européenne.

Nous pouvons en déduire deux choses : d'abord les jeunes Français sont beaucoup plus nombreux à se situer en dehors du processus électoral que la moyenne européenne. Ensuite les seniors, d'une façon générale, ont le même comportement que la moyenne européenne. En revanche, les jeunes Français se distinguent de leurs pairs dans les autres pays d'Europe.

Aux dernières élections nationales, 73 % des Français ont déclaré avoir voté mais ce n'est que 58 % de jeunes et 86 % des plus de 60 ans. Concernant l'écart entre les deux groupes nous avons construit un ratio qui permet de mesurer l'écart entre les participations au vote des jeunes et des seniors. Ce ratio s'élève à 1,78 pour la France. Quels sont les résultats à l'échelle européenne ? La Lituanie a le ratio le plus élevé (2,07), la probabilité de voter est deux fois plus élevée chez les seniors que chez les 18-29 ans. La valeur moyenne est en Belgique, autour de 1 tandis que la France se situe bien au-delà de la médiane.

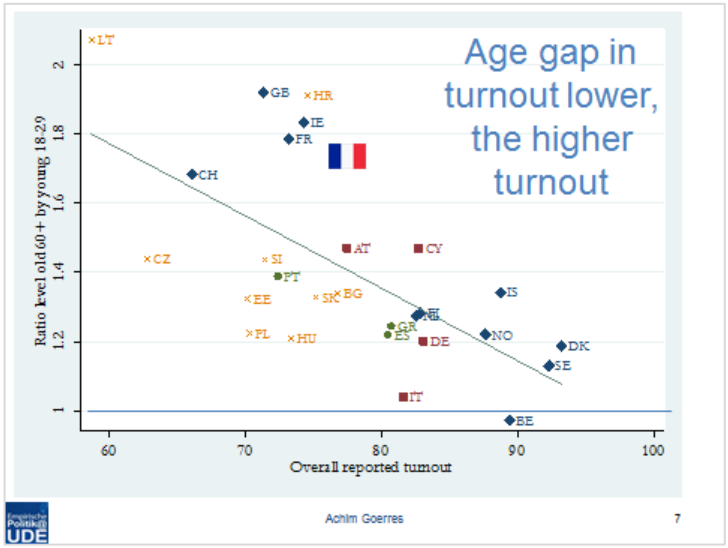

La troisième analyse que je vous propose est que l'écart entre jeunes et personnes âgées au niveau de la participation électorale est particulièrement important si on compare les chiffres pour la France à ceux de 27 pays européens. Voyez sur l'axe horizontal, la participation déclarée au vote et, en axe vertical, le ratio d'âge que je viens de vous décrire à propos de la Lituanie, la France et la Belgique. D'une façon générale, il y a une relation négative entre ces deux variables : plus la participation globale est élevée, plus le ratio d'âge est faible, l'écart entre les deux groupes d'âge se rétrécit, se contracte. Dans le cadre de la Belgique et de l'Italie, ces deux pays se situent près de la ligne dite de parité, ces deux pays ont par ailleurs introduit l'obligation de vote électoral.

Pour les politiques publiques, tout ce qui favorise la participation électorale contribue à réduire le fossé entre les deux groupes d'âges. Vincent Tiberj nous a montré le chiffre d'abstention pour la France, le ratio risque d'augmenter dans les années qui viennent par rapport aux chiffres de l'abstention.

Si l'on regarde maintenant la participation aux manifestations : pour la France, la participation pour l'ensemble s'élève à 14 % au cours de l'année qui a précédé l'enquête, 16 % pour les jeunes et 10 % pour les personnes âgées, avec un ratio de 0,59. Les plus jeunes ont donc plus de probabilités de participer à des manifestations. En Islande, on trouve les taux les plus élevés de participation à des manifestations à même niveau de participation pour les jeunes et les personnes âgées qui ont donc les mêmes probabilités de participer à une manifestation alors qu'on pourrait s'attendre à un décalage de participation. En comparaison avec le reste de l'Europe, la France est très près de la valeur médiane avec un ratio d'âge tout à fait typique. Pour la Finlande, on observe le ratio le plus bas, il est très peu courant de participer à des manifestations : 4 % pour les jeunes et 1 % pour les personnes âgées.

Ma quatrième conclusion est que l'écart entre les jeunes et les personnes âgées en ce qui concerne les manifestations se situe autour de la moyenne européenne ; il s'agit d'un niveau standard.

On le retrouve sur le diagramme de dispersion suivant. La France se situe au milieu et vous constatez qu'il y a une relation entre les niveaux déclarés de participation à une manifestation et l'âge, ce qui veut dire que plus le niveau de participation à une manifestation est élevé, plus l'écart entre les groupes d'âges se réduit, se contracte et se rapproche de la ligne dite de parité.

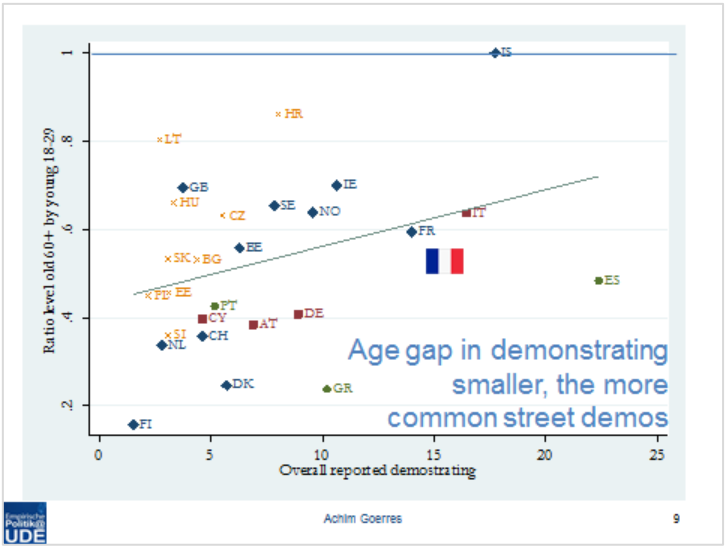

Passons aux préférences politiques. A travers l'Europe, on distingue deux dimensions dans les préférences économiques : si vous êtes favorable à l'intervention de l'État dans l'économie, favorable à une redistribution, vous vous situez à gauche de cet éventail. Si vous avez un point de vue plus conservateur, vous vous situez à droite. Si vous êtes prêt à favoriser plus de liberté, vous vous situez à gauche de cet éventail.

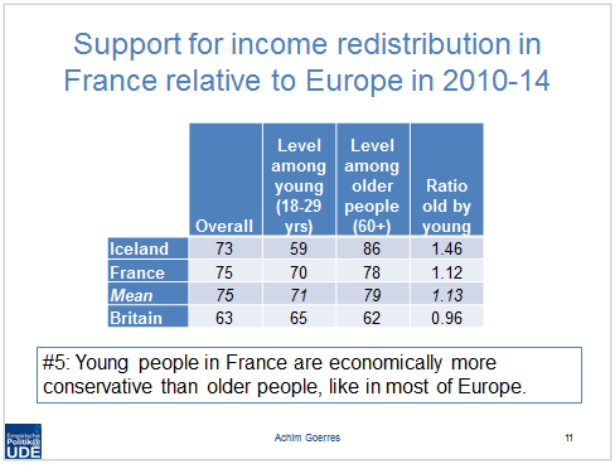

	Overall	Level among young (18-29 yrs)	Level among older people (60+)	Ratio old by young
Iceland	73	59	86	1.46
France	75	70	78	1.12
Mean	*75*	*71*	*79*	*1.13*
Britain	63	65	62	0.96

En France, 75 % des personnes sont d'accord avec le fait que l'État devrait contribuer davantage à une meilleure redistribution des revenus entre les riches et les pauvres. C'est 78 % des seniors et 70 % des jeunes. Les personnes âgées sont plus favorables à cette responsabilité qui incomberait à l'État. Les jeunes se situeraient tout de même plutôt à gauche. Vous voyez le ratio d'âge (1,12), nous sommes très proches de la valeur médiane européenne qui est de 1,13. En Grande-Bretagne, il n'y a pas de différence entre les perceptions des jeunes et des personnes âgées. En Islande, les jeunes sont favorables à 59 % à la redistribution des revenus et ce sont 86 % pour les personnes âgées. C'est une donnée importante car il existe un mythe dans le débat public qui veut que lorsque les personnes vieillissent, elles deviennent de plus en plus conservatrices. C'est une idée préconçue et il semble que rien ne justifie une telle affirmation. Dans les travaux sur les cohortes, dans le cas de la France, la cinquième conclusion que nous pouvons tirer, c'est que les jeunes apparaissent plus conservateurs d'un point de vue économique que les personnes âgées. Cela est par ailleurs vrai pour l'ensemble de l'Europe.

Passons à la dimension culturelle maintenant, à propos de la liberté des homosexuels, hommes et femmes, à mener leur vie comme ils l'entendent. En France, 82 % de la population se déclarent favorables à cette affirmation, 84 % pour les jeunes, 75 % pour les seniors. En

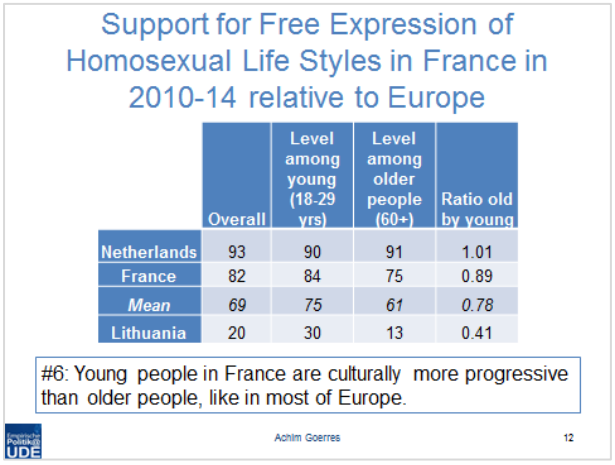

France, les jeunes sont plus progressistes d'un point de vue culturel que les personnes âgées et le ratio d'âge se situe à 0,89 alors que la valeur médiane en Europe est de 0,78. Cela veut dire que l'écart entre les groupes d'âge est un petit peu moins marqué que dans les autres pays d'Europe en moyenne. En Lituanie, 20 % de la population est favorable à cette affirmation, 30 % des jeunes et 13 % des personnes âgées. Aux Pays-Bas, nous retrouvons la parité avec les mêmes pourcentages de déclarations favorables, quel que soit l'âge auquel on appartient, avec un ratio de 1,01.

J'en viens à la sixième conclusion qui est que les jeunes en France sont plus progressistes d'un point de vue culturel que les personnes âgées. Cela se retrouve également à l'échelle de l'Europe. Nous pouvons combiner certaines de ces données pour le représenter de façon graphique. Cela nous donne un graphique à deux dimensions : en axe horizontal, la dimension culturelle exprimée en ratio âge avec la ligne de parité (plus un pays se situe à gauche, plus les jeunes sont progressistes d'un point de vue culturel) et en axe vertical c'est la dimension économique exprimée par le ratio d'âge avec la ligne de parité (plus vous vous éloignez vers le haut, plus les personnes âgées sont progressistes par rapport aux jeunes).

La France se situe au croisement entre quatre cadrans : les pays d'Europe se situent pratiquement tous dans le premier cadran en haut à gauche. Les personnes âgées sont plus conservatrices sur le plan culturel et plus progressistes sur le plan économique. Encore une fois, ce sont des éléments que l'on retrouve à l'échelle de toute l'Europe.

Je vais résumer ce que je viens de vous présenter et réfléchir aux implications de ces conclusions pour notre débat. Il y a plus de jeunes en France qui se situent en dehors de tout processus électoral par rapport au reste de l'Europe ; les personnes âgées se comportent comme la moyenne des autres Européens ; l'écart entre jeunes et personnes âgées est élevé par rapport aux autres pays d'Europe. Nous voyons que cet écart se situe néanmoins autour de la moyenne européenne.

Il y a de plus en plus de résistance à ce qu'on appelle la « politique à l'ancienne ». La participation des jeunes est de moins en moins importante. C'est très important dans le débat sur la démocratie pour comprendre ce que représentent ces démocraties vieillissantes, si on veut associer les personnes âgées comme l'ensemble de la population. Quand on parle de démocratie vieillissante, on met l'accent sur les travaux et la littérature sur les personnes âgées. En effet, les démocraties vieillissantes se caractérisent par un plus grand poids relatif des seniors par rapport aux jeunes au sein de la population. Et il faut voir comment cela pèse dans le contexte de processus électoral.

Les jeunes Français sont plus conservateurs d'un point de vue économique que les personnes âgées en Europe. Cela permet de se débarrasser d'un certain nombre d'idées préconçues, de mythes qui sont faux. Les différences de groupes d'âges sont liées à des différences qui relèvent des cohortes - et non pas de l'âge de la personne - et liées à l'environnement dans lequel une personne a grandi. Les personnes âgées d'aujourd'hui sont moins conservatrices sur les questions économiques que les jeunes. C'est ce que l'on a vu jusqu'ici, mais cela pourrait changer car les cohortes réagissent différemment. En termes d'idéologie politique, il ne s'agit pas d'un parcours linéaire.

En ce qui concerne la dimension culturelle, les choses sont plus simples, il y a un processus en cours de modernisation culturelle et c'est un processus de long terme. Les cohortes participent de ce processus, mais de façon différente : les nouvelles cohortes qui rentrent dans la vie politique ont une approche, une attitude plus moderne. C'est une tendance qui va se poursuivre. Je pense que si la modernisation se poursuit d'ici quelques décennies, on retrouvera les mêmes écarts sur la dimension culturelle. En supposant que la modernisation culturelle se poursuive, nous continuerons d'avoir la même tendance. Merci de votre attention.

Débat avec la salle

Pierre-Louis BRAS - Merci beaucoup pour ces deux exposés. Je ne sais pas si le portrait donné de la France vous réjouit. Je vous invite à faire part de vos remarques et de vos questions et je vais oser la première.

Les deux dimensions que vous avez utilisées tous les deux sont les attitudes culturelles en référence notamment aux mœurs sexuelles et à la redistribution économique. On voit un discours qui se construit en France autour d'une troisième dimension, celle de l'opposition entre « fermeture » et « ouverture » ? Notre Président actuel parle de nationalisme et de progressisme. D'un côté ceux qui seraient ouverts sur le monde, qui accepteraient dans une certaine mesure l'immigration et seraient favorables au commerce international et à l'intégration européenne. De l'autre ceux favorables au protectionnisme, hostiles à l'immigration, réticents face à l'intégration européenne. Est-ce une troisième dimension qui émerge et que la science politique va approfondir ou est-ce que ce sont des spéculations ?

Vincent TIBERJ - Il est intéressant de distinguer ce qui se passe dans la société et ce qui se passe dans le champ politique. Il y a une part importante de construction des clivages par les responsables politiques, des lignes de division de la société et, surtout, il y a un objectif stratégique car Emmanuel Macron a tout intérêt à ce que ce clivage émerge, cela lui évitera d'avoir à gérer les questions de redistribution. De l'autre côté, Marine Le Pen a tout intérêt également à ce que ce clivage émerge. Cette question de l'ouverture et de la fermeture, je préfère la notion de gagnant et de perdant de la mondialisation. C'est l'idée que vous auriez les gagnants de la société globalisée qui, culturellement, se sentent à l'aise avec la diversité, et les perdants qui, d'un point de vue socioéconomique et culturel. Ce clivage n'existe pas en tant que tel mais on le retrouve dans nos valeurs plus traditionnelles : qu'est-ce que l'État ?

L'État doit-il redistribuer ? Qu'est-ce que l'immigration ? On essaie de mettre dans une équation ces trois dimensions, c'est la question de la dimension culturelle et socioéconomique qui reste et non la question de la globalisation. On peut rajouter une autre possibilité, notamment autour de la question de l'environnement. On voit avec les gilets jaunes et les manifestations pour le climat que l'environnement peut devenir un autre clivage social. La politique a un rôle à jouer, les responsables politiques eux-mêmes nous forcent à nous situer par rapport à eux. Quand on a un deuxième tour Emmanuel Macron/Marine Le Pen, on est forcé de se positionner et ce serait par exemple très différent si on était dans un système néerlandais où on vote à la proportionnelle et vous pouvez trouver l'endroit qui vous convient le mieux idéologiquement parlant.

Achim GOERRES - Merci pour cette question. Je ne pense pas que cette ouverture dont vous parlez soit une troisième dimension. J'aimerais faire une remarque : nous entrons dans une époque, en Allemagne par exemple, où les citoyens demandent une politique de l'identité, moins de redistribution et moins de réglementation par l'État. Ils demandent un espace dans lequel ils peuvent exprimer leur identité, se situer dans le tissu social. Dans le cas de l'Allemagne, les gens ont peur de beaucoup de choses, raison pour laquelle ils vont voter pour les mouvements alternatifs. C'est plus lié à l'identité qu'à des questions économiques et matérielles. Il y a un grand débat sur les valeurs cosmopolites qui rejoignent la question de l'ouverture, des gens qui peuvent se retrouver à Paris, Berlin ou aux États-Unis, communiquer ensemble et parler le même langage. Mais cela est naturellement biaisé par l'éducation car l'attachement à des valeurs d'ouverture est lié au niveau d'éducation.

De la salle - Une question à Vincent Tiberj. Vous distinguez trois générations dans le rapport au politique et donc le rapport à l'État : la génération qui croit au leader, mais qui a vécu des guerres, la génération *baby boom* qui croit à la qualification et la génération précaire qui a ses distances au politique. Vous avez bien indiqué le rapport à l'État, le rapport aux indices socioéconomiques, à la redistribution. Ici, on a envie de savoir le rapport à la retraite, même s'il se construit différemment selon les âges. La notion de retraite aux États-Unis est issue du rapport à la guerre, les veuves de guerre avaient droit à un retour de l'État. Pour les générations distantes de la politique, c'est plus difficile, la génération CDD est inscrite sur le court terme alors que ce sont des générations plus qualifiées. Une partie se contente des CDD et une partie joue la compétition. Est-ce un chantier ouvert ?

Vincent TIBERJ - Je répondrai que c'est hélas un chantier ouvert. Dès lors qu'on veut travailler sur les questions de cohorte, on est contraint par la manière dont les questions sont posées par nos anciens. Pendant longtemps, la question de la retraite ne faisait pas partie des baromètres sur lesquels on pouvait travailler. On peut faire une hypothèse sur les *post baby boomers* qui me paraît assez plausible.

D'un côté, l'enjeu de la conscientisation, si les *baby boomers* avaient conscience de leur position et de leurs objectifs, c'est parce qu'ils étaient socialisés par des organisations qui faisaient le travail par en bas. Il y avait un récit politique autour de la société que l'on construit ensemble, notamment le récit de la solidarité entre les générations. Ce qui est troublant aujourd'hui dans la socialisation professionnelle et politique des *post baby boomers*, c'est que

vous avez un rapport au travail qui est beaucoup plus déstructuré. Quand vous êtes intérimaire, vous êtes passé par le chômage, vous êtes en CDD, vos perspectives de retraite sont déjà compliquées, mais vos perspectives d'être socialisé également. Il y a un vrai problème à essayer de faire comprendre, admettre et légitimer le système à cause de cela. L'exemple type, ce sont ces gens qui sont *uberisés* et qui préfèrent ne pas payer de cotisations sociales parce qu'ils ne se rendent pas compte que les cotisations sociales, ce sont nos retraites de demain. Du côté politique, vous n'avez pas l'articulation à l'idéologie. La manière dont on structure ce débat tourne très peu autour de cette question. On peut ne pas attendre de ces générations d'avoir un rapport spécifique à la retraite parce que le rapport n'est pas construit politiquement.

Pierre-Louis BRAS - Patrick Aubert, de la DREES, essaiera de nous dire comment évoluent les opinions au regard de la retraite sur les quelques années. On n'a pas les questions posées dans les mêmes termes depuis 1945, mais depuis les années 2000.

De la salle - Une question à Achim Goerres concernant les analyses de comparaison internationale qu'il nous a présentées.

Il n'y a pas de comparaison systématique, sur certains tableaux on voit apparaître l'Islande, sur d'autres les Pays-Bas. Quelle est la rationalité de ces apparitions successives de différents pays européens ?

Ma seconde question est une interrogation. À vous écouter, quand vous proposez une lecture des jeunes versus les vieux, je m'interroge. Vous n'avez pas pris les âges médians. N'est-on pas en train de pré-construire des représentations, des attitudes, qui sont renforcées par votre analyse qui saisit deux groupes ?

Achim GOERRES - Merci de cette question. Les pays que vous voyez à titre de comparaison correspondent à des valeurs maximum et minimum. J'ai toujours comparé la France par rapport à la médiane, la valeur maximale et minimale. Si vous regardez le rapport que vous retrouvez sur mon site web, vous avez les résultats pour tous les autres pays. C'est le problème que l'on rencontre quand on doit faire un exposé rapide.

Quand on parle de démocratie vieillissante, il faut cibler ; vous ne pouvez pas prendre en compte tous les individus, il faut donc procéder par catégorie. Pour la catégorie moyenne, il s'agit des personnes entre 30 et 60 ans, il s'agit d'une catégorie qui n'est pas très riche par rapport au système public, il n'y a pas de point de bascule à un moment précis où vous allez vous intéresser au problème de retraite. J'ai distingué ces différents groupes d'âges à des fins de présentation car quand vous devez utiliser ces catégories, il faut mettre le point d'arrêt quelque part.

De la salle - Il y a une question sur laquelle il ne serait pas inintéressant de savoir si les jeunes ou les moins jeunes ont des réactions différentes. Une des difficultés actuelles qui peut être une des difficultés de la réforme des retraites est qu'il y a des évolutions rapides des réformes successives qui mettent très souvent en parole l'idée d'une solidarité entre les générations et

maintenant l'idée d'une équité entre les générations, avec des formes de calcul assez élaborées. C'est l'acte un. Il y a une interférence qui est que les gouvernements ont des fins de mois ou des fins d'année difficiles. Quand ils cherchent de l'argent, ils regardent un indicateur et voient le niveau de vie moyen des actifs et des retraités. Ils disent : les retraités ont un niveau de vie moyen supérieur à l'ensemble de la population, donc on va leur en prendre un peu. D'ailleurs, si je compare les très jeunes avec les retraités, c'est flagrant. C'est le cas des trois derniers gouvernements. Il y a donc une espèce de double discours.

Par rapport à cela, ma question est la suivante : peut-être qu'il n'y a aucune différence, mais pensez-vous que cela choque plus les jeunes ou que cela touche plus les gens qui sont concernés ? Je sais que certains ne sont pas touchés, mais généralement, les tranches de revenus sont assez basses. C'est assez important de savoir qui cela touche. Aujourd'hui, c'est une petite actualité, mais c'est un sujet qui est plus pérenne. Il y a des organismes en France qui disent cela constamment. La Cour des comptes revient là-dessus et ceux qui font des rapports disent qu'il faut bien trouver les fins de mois. C'est une question importante au moment de la réforme des retraites.

Vincent TIBERJ - C'est un leitmotiv de la journée, objectivement, les cohortes que j'ai essayé d'analyser n'ont pas forcément conscience d'elles-mêmes, en ce sens, qu'on n'est pas dans des générations politiques. L'idée d'une guerre des cohortes, d'une guerre des générations, des générations sacrifiées qui se rebellent contre les générations dorées du *baby boom*, politiquement cela ne marche pas parce que les gens ne réagissent pas comme cela. Cela se voit même quand on descend au sein des cohortes et qu'on regarde la polarisation sociale. Les ouvriers nés dans les années 1970 se situent au même niveau de demande de redistribution que les ouvriers nés dans les années 1950 ou 1930. En revanche, les cadres sont similaires mais de l'autre côté. De ce point de vue, il n'y a pas cette impression qu'il y aurait de la redistribution à faire ou en tout cas qu'il y aurait des intérêts politiques divergents. Quand Benoît Hamon crée son parti « Génération.s », il a en tête cette idée. Pour l'instant, cela ne fonctionne pas. Pour répondre à votre question, pour l'instant, ce n'est pas politisé parce que ce n'est pas conscientisé.

Achim GOERRES - Merci pour cette question.

Il s'agit d'une vision radicale de la réforme des retraites que les gens pensent en termes de solidarité intergénérationnelle. Quand les gens posent la question, tout le monde répond oui et quand ils voient ce que cela recouvre pour eux, il n'y a rien. C'est un concept compliqué. Il faut beaucoup de rigueur analytique pour bien mesurer toutes les dimensions de ce concept. En tout cas, dans le contexte allemand, c'est un mot que tout le monde aime utiliser, mais personne n'a aucune idée de ce que recouvre cette notion de solidarité intergénérationnelle.

Je pense que la réforme des systèmes de retraite devrait être déléguée et mise en œuvre rapidement après les élections de façon que personne ne puisse s'y opposer. Il faudrait que cela devienne un système durable. Quels sont les besoins des générations jeunes ? Ils savent qu'ils ne recevront pas les mêmes retraites que leurs parents ou grands-parents. Ils ont besoin de certitudes quant au changement institutionnel qui est en cours de préparation. Les jeunes ne

sont pas opposés aux réformes des retraites, mais ils ne veulent pas de changement à court terme. En Allemagne, en 2006, l'économie n'allait pas très bien et le gouvernement a décidé de s'écarter de la formule de calcul des pensions de retraite afin que les retraités puissent recevoir plus que si l'on s'en tenait à la formule de calcul actuellement. Une disposition ponctuelle à laquelle les jeunes sont opposés, qu'ils redoutent. On ne peut pas gérer ce pacte intergénérationnel, c'est impossible car le concept échappe.

N'oublions pas que si vous touchez au système de retraite, cela aura un impact sur les échanges intergénérationnels, dans la sphère du contrat privé, au sein de la famille, mais vous ne pouvez gérer ni l'un ni l'autre.

De la salle - Je suis référente retraite, je suis une des petites mains qui mettent les gens à la retraite dans une collectivité locale de 1 000 salariés en milieu rural, dans un conseil départemental. On ne se retrouve pas toujours dans les statistiques.

J'ai beaucoup apprécié les interventions, mais en milieu rural, on peine un peu car la perception de la réalité nous choque un petit peu parfois. J'ai participé aux ateliers de la réforme. Si je comprends bien, vous pensez que la réforme va être faite par les technocrates. J'ai participé aux ateliers de la réforme, j'ai apprécié qu'on me pose la question. Il y avait des retraités, des futurs retraités, des gens du privé, des agriculteurs, des représentants des caisses. Ces échanges ont révélé pas mal de problématiques sociétales. M. Delevoye nous a dit qu'il voulait faire de cette réforme un projet sociétal durable dont l'objectif n'était pas qu'économique. J'avais l'impression, peut-être à tort, que les autres réformes étaient faites par les technocrates et qu'enfin, on avait peut-être une chance d'en avoir une qui aurait été un petit peu plus dans la concertation citoyenne. Par rapport à tout ce que j'entends, j'entends totalement tout ce que vous nous présentez, pensez-vous que ce serait mieux qu'elle soit faites par des technocrates ou pas ?

Pierre-Louis BRAS - Achim Goerres a un avis étant donné les études qu'il a faites en Allemagne sur l'impact électoral d'une réforme des retraites. Pour ce qui concerne la France, n'attendez pas de ma part une appréciation sur la manière dont est conduite la réforme.

Achim GOERRES - Merci de me donner l'occasion de répondre. J'ai étudié les comportements électoraux et je me suis aperçu que les partis politiques n'ont rien à gagner d'une réforme des retraites, ils en ont conscience. Aucun parti ne gagnera des voix car il aura su mener une réforme du système de retraite.

Je pense que ce qui est important, au moins pour les partis, c'est de se mettre d'accord pour dépolitiser le prototype de réforme et déléguer cette réforme à des corps non partisans. Dans ce cadre, la consultation citoyenne est nécessaire. Les systèmes de retraite en Allemagne et en France sont des systèmes dont personne ne peut mesurer la complexité. Effectivement la consultation citoyenne est indispensable dans le cadre de ce processus, mais la réforme elle-même devrait être confiée à des instances non partisanes, et ensuite c'est le corps politique qui devra mettre en œuvre la réforme proposée. Mais vous ne gagnerez pas de voix en engageant une réforme des retraites, aussi bonne soit-elle. Il semble que le recours à un organe non

partisan soit la meilleure façon de réaliser la réforme des retraites dans le cadre démocratique. Si cet enjeu reste politisé, personne ne sera gagnant. Il est important de comprendre qu'il serait difficile d'obtenir l'adhésion des citoyens, c'est pourquoi je propose cette modalité.

Vincent TIBERJ - On parle de pays différents. Le problème en France est qu'on a encore une culture très « top down », marquée par la technostructure, par une décision par en haut avec une grande difficulté à intégrer les citoyens. On est à une forme de carrefour. La démocratie représentative centrée sur les élus, les citoyens correspondaient de moins en moins avec les citoyens qui allaient avec cette démocratie. Une démocratie représentative centrée sur les élus se satisfait pleinement de citoyens qui sont dans la logique de la remise de soi. Cela ne marche plus, cette culture est en train de disparaître. On est à la croisée des chemins avec une démocratie, que certains aux États-Unis appellent la démocratie furtive. Du moment que cela fonctionne, cela ne leur pose pas de questions, on le fait entre nous et tout va bien. C'est la solution où les experts, les spécialistes de la décision publique sont capables de formuler des propositions de politique publique, de les amender. C'est la démocratie que l'on va retrouver dans les intercommunalités où les citoyens sont très éloignés. Il y a l'autre, elle est « bordélique ». Cette démocratie qui essaie d'inclure, de mobiliser le citoyen est « bordélique » parce que les gens ne sont jamais d'accord, ou alors ils ne viennent pas à la réunion de quartier, ils ont des demandes différentes. C'est ce qui se passe avec certains gilets jaunes aujourd'hui, ils sont incapables de se structurer et de dire : « Voilà quelles sont nos demandes et voilà la hiérarchie des demandes telles qu'on veut les voir prises en compte. » On est dans une vraie tension et il va falloir inventer cette nouvelle démocratie.

Pierre-Louis BRAS - Je vous propose de clore cette session. On prend le temps d'une pause, on répondra à nouveau à certaines des questions formulées dans la dernière session.

Merci aux deux intervenants.

LES OPINIONS ET LE RESSENTI

Pierre-Louis BRAS - Nous reprenons le fil de nos réflexions autour des questions d'âge et de rapport à la retraite. Dans un premier temps, le bonheur au fil de l'âge et ensuite en examinant les opinions à l'égard de la retraite, là aussi en fonction des âges.
Je passe la parole à Claudia Senik, Professeur à l'Université Paris-Sorbonne et à l'Ecole d'économie de Paris.
Ensuite, interviendra Patrick Aubert, sous-directeur de l'observation de la solidarité à la DREES, et ancien du secrétariat général du COR.

Le bonheur au fil des âges

Claudia SENIK

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne et à l'Ecole d'économie de Paris

Je vous remercie de m'avoir invitée à participer à cette journée très intéressante.

On m'a demandé d'intervenir sur le bien-être, le bonheur ressenti par les retraités, et la différence par rapport aux actifs. Il s'agit de bien-être subjectif, il ne s'agit pas d'une mesure extérieure prise par quelqu'un d'autre. On apprend ainsi, en interrogeant les gens, s'ils sont heureux, s'ils sont satisfaits de leur vie, s'ils se sont sentis bien la veille ou la semaine passée. Les gens s'autoévaluent. Ces mesures semblent imprécises, mais on sait qu'en moyenne, elles collent bien avec la réalité sociale.

Quid du subjectif, du ressenti, concernant la retraite ? Le fait d'être à la retraite ou non, de prendre sa retraite plutôt que de rester en emploi rend-il plus ou moins heureux ? Que peut-on voir avec les données françaises ?

Nous allons commencer par analyser la différence entre ceux qui sont à la retraite et ceux qui ne le sont pas. *A priori*, la réponse dépend de la nature du travail. Si le travail est une désutilité comme le pensent les économistes, s'il est pénible, s'il est fatigant, si on est usé, lassé, la retraite aura un effet positif en termes de bien-être et de satisfaction. Mais à l'inverse, on peut craindre que prendre sa retraite, cela peut entraîner pour certains une sorte de

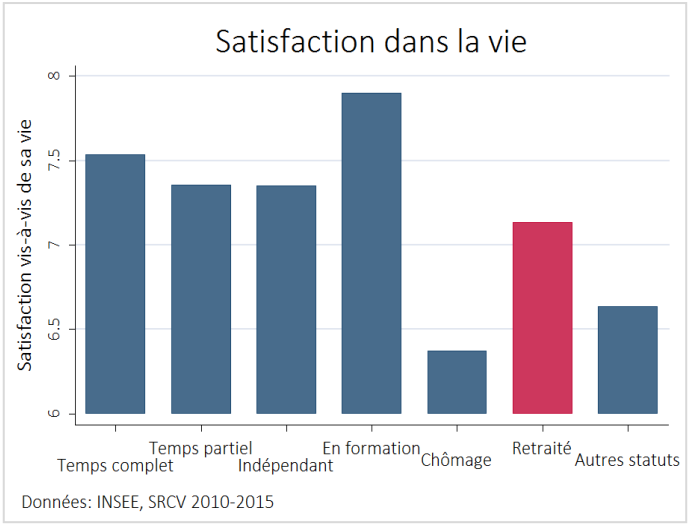

désocialisation, une sorte de perte de lien, de perte de sens. Au total, on ne sait pas vraiment à quoi s'attendre. Regardons le message que nous livrent les données statistiques.

Sur le premier graphique, si l'on considère toute la population, pour la période 2010-2015, on pose aux gens la question de savoir à quel point ils sont satisfaits de leur vie. Sur une échelle de 0 à 10 (pas satisfait du tout : 0 ; très satisfait : 10), les retraités sont moins heureux que les autres dans la population générale, exception faite des chômeurs. La satisfaction dépend de l'âge, les gens plus âgés sont moins satisfaits de leur vie que les gens plus jeunes.

Avec le second graphique, on se restreint à la population pertinente, entre 55 et 70 ans, ceux qui sont à la retraite par rapport à ceux qui continuent à travailler. Dans ce groupe, les retraités sont aussi heureux que les actifs à temps partiel, peut-être un peu moins que ceux qui sont restés à temps complet.

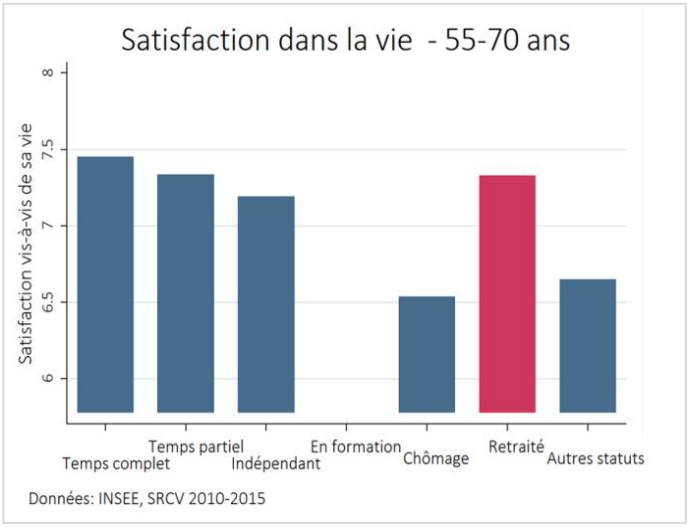

À quel point êtes-vous satisfait dans la vie ? On pense que les gens répondent en réfléchissant à leur vie en termes de jugement. Est-ce que je suis satisfait ? Est-ce que j'ai fait ce que je voulais ? Est-ce que j'ai atteint ce que j'espérais ? Je porte un jugement sur ma vie. *À quel point êtes-vous heureux ? Comment vous êtes-vous senti hier ?* Il s'agit là d'une mesure du sentiment émotionnel de court terme, affectif. De manière générale, les retraités sont assez heureux, ils sont au-dessus de toutes les autres catégories en termes de bien-être émotionnel.

On peut également consulter les moyennes et les extrêmes. On considère les gens qui sont très heureux, très satisfaits, qui se sentent très utiles, qui pensent que leur vie a du sens. Sur une échelle de 0 à 10, ce sont les gens qui sont au-dessus de 7 (dans nos échantillons généraux, la moyenne tourne autour de 7).

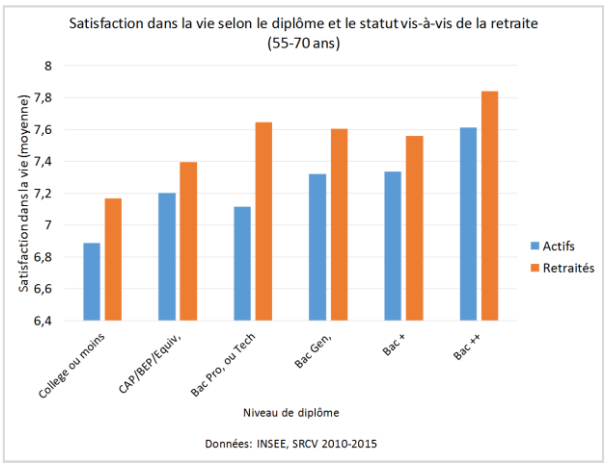

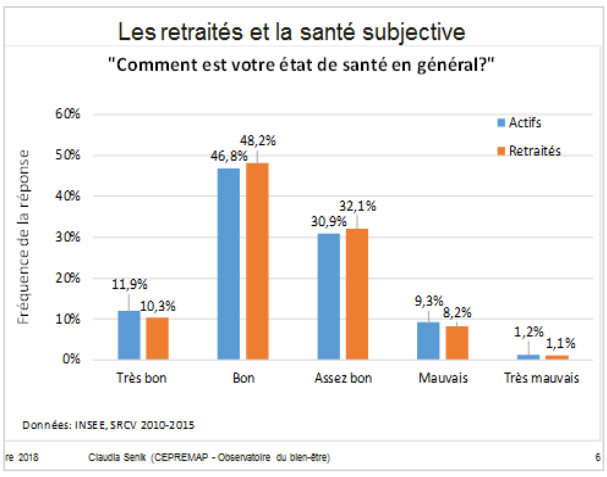

Il y a plus de retraités qui se disent très satisfaits par rapport aux actifs ; un peu plus de retraités se disent très utiles, mais pas très heureux.

Comment est votre santé ? Il n'y a pas vraiment de différence entre les retraités (entre 55 et 70 ans) et les actifs. Un peu moins de retraités sont en très bonne santé. Ceux qui sont en très bonne santé sont plus actifs.

Les retraités se disent un peu plus heureux que les autres en moyenne. Mais au cours du temps leur niveau a tendance à rejoindre la moyenne générale, peut-être à cause de la question des revenus.

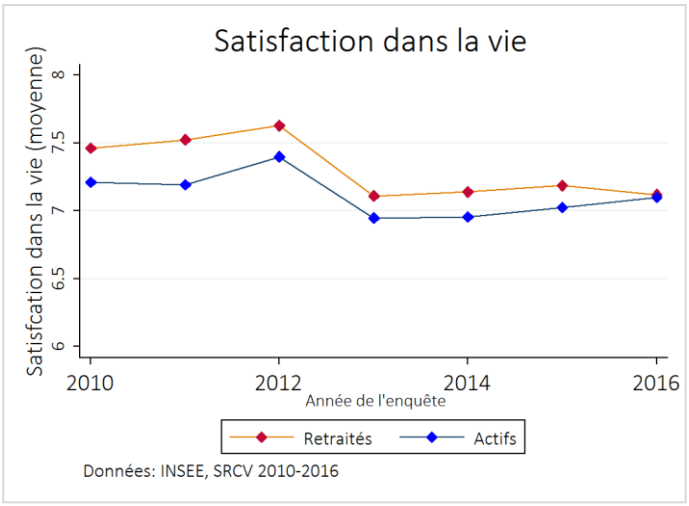

Ici, on examine des données brutes. On compare les hommes et les femmes dans chaque catégorie, sans neutraliser (contrôler) aucun effet. Les femmes qui travaillent à temps complet ou à temps partiel sont toujours un peu moins satisfaites de leur vie que les hommes. Il en va de même pour les retraités. Dès qu'on neutralisera l'effet du revenu, dès qu'on comparera des gens qui sont dans des situations comparables, on verra que les femmes sont plus satisfaites. La raison pour laquelle les femmes sont moins satisfaites que les hommes est qu'elles sont dans des situations moins favorables. Dès qu'on raisonne à situation identique, elles sont plus satisfaites, elles transforment mieux les conditions d'existence en satisfaction que les hommes.

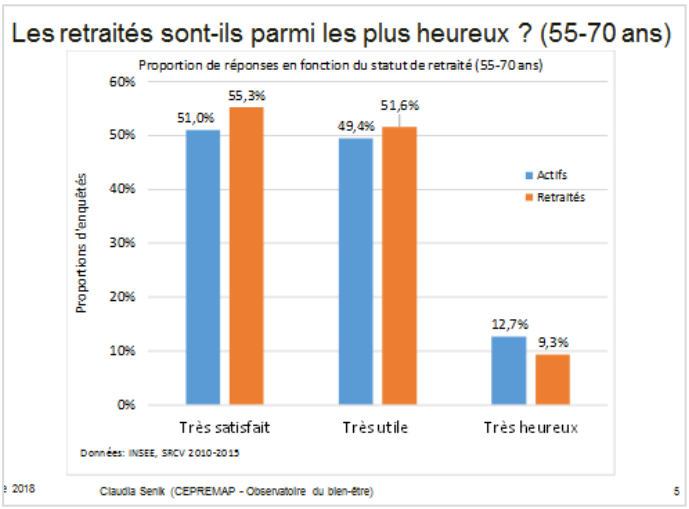

Les gens plus diplômés sont plus heureux. Mais l'écart entre les retraités et actifs est particulièrement grand pour les gens moins diplômés, bac professionnel ou bac technique, et a contrario, l'écart est moins grand pour les gens plus diplômés. En termes de profession, si les cadres sont plus satisfaits de leur vie que les autres, c'est chez les agriculteurs que l'écart entre les retraités et les actifs est particulièrement fort.

Raisonnons à présent en neutralisant l'effet des conditions de vie des gens, en comparant des gens qui ont le même revenu, la même profession, le même âge. On s'intéresse donc à l'effet d'être retraité ou pas en neutralisant l'effet de l'âge, du sexe, du diplôme, du revenu et du type d'agglomération. On constate que ceux qui sont retraités sont plus satisfaits, qu'ils ont plus de

chances de se déclarer très satisfaits (8, 9, 10 sur cette échelle de satisfaction qui va de 0 à 10). Cela est vrai pour les femmes et les hommes, pour les employés, pour les ouvriers, mais pas pour les agriculteurs. Pourquoi ? Est-ce le fait de neutraliser les conditions de vie ? Le revenu ?

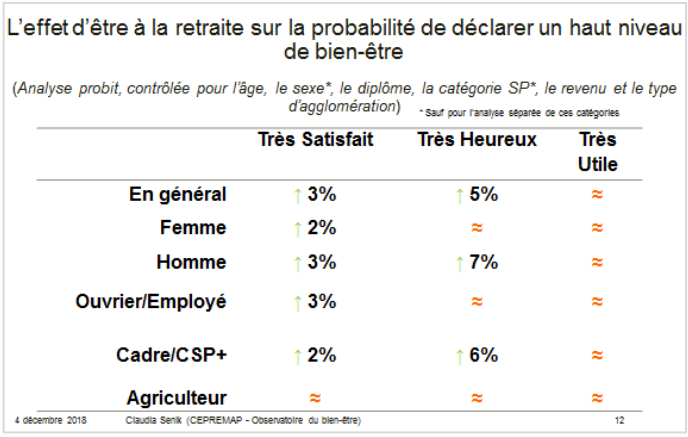
L'effet d'être à la retraite sur la probabilité de déclarer un haut niveau de bien-être

(*Analyse probit, contrôlée pour l'âge, le sexe*, le diplôme, la catégorie SP*, le revenu et le type d'agglomération*) * Sauf pour l'analyse séparée de ces catégories

	Très Satisfait	Très Heureux	Très Utile
En général	↑ 3%	↑ 5%	≈
Femme	↑ 2%	≈	≈
Homme	↑ 3%	↑ 7%	≈
Ouvrier/Employé	↑ 3%	≈	≈
Cadre/CSP+	↑ 2%	↑ 6%	≈
Agriculteur	≈	≈	≈

À présent, intéressons-nous à l'évolution des personnes qui prennent leur retraite, que l'enquête suit pendant quelques années. Se déclarent-elles plus heureuses ou moins heureuses qu'avant de passer à la retraite ? Si, en moyenne, le passage à la retraite n'exerce pas d'effet net sur la satisfaction, on retrouve des effets lorsque l'on distingue les catégories de population. En neutralisant l'effet des conditions de vie, une fois à la retraite, les agriculteurs deviennent plus satisfaits de leur vie, ainsi que les cadres et les catégories sociales supérieures.

Ceci dit, les économistes sont toujours à la recherche d'une stratégie d'identification de la causalité. Ils ne se contentent pas d'observer l'évolution du bien-être au cours du temps, mais voudraient savoir si prendre sa retraite rend, en soi, les gens plus heureux ou malheureux, de manière causale. Pour ce faire, la méthode suivie consiste souvent à analyser l'effet des réformes des régimes de retraites sur le bonheur des gens qui sont touchés par la réforme l'année où elle est mise en place. La question posée est alors la suivante : quand on allonge le nombre de trimestres obligatoires avant de pouvoir prendre sa retraite à taux plein, ou lorsqu'on élève l'âge légal de la retraite, certaines personnes qui auraient voulu prendre leur retraite ont dû rester un ou deux ans de plus au travail. Celles-là sont-elles plus ou moins heureuses que celles qui ont pris leur retraite l'année d'avant ? Il s'agit donc d'observer la différence de satisfaction des gens selon qu'ils ont été touchés ou non par la réforme. Autre contexte propice à l'identification, les situations où des personnes se trouvent mises en pré-retraite sans l'avoir décidé, ni anticipé, malgré eux. Dans les deux cas, on observe que les gens ne sont pas satisfaits. Peut-on en déduire que la retraite rend les gens malheureux ? Je n'en suis pas totalement convaincue. On identifie cet effet sur un groupe de gens dont les intentions ou les anticipations sont contrariées. Cette stratégie d'identification repose sur un groupe spécifique, ce qui la rend difficile à généraliser. Les effets sont certainement différents selon que ces gens sont attachés à leur travail, et qu'ils ont des ressources disponibles ; ont-ils un réseau social ? Beaucoup d'amis ? Sont-ils éduqués ? Ont-ils de l'argent ? Avaient-ils un travail pénible ?

Avec deux co-auteurs, nous avons choisi d'étudier les chocs de santé non anticipés. Cela permet d'éviter le risque de « causalité inverse », c'est-à-dire l'effet de la santé sur la retraite, alors que l'on voudrait connaître l'effet de la retraite sur la santé. En effet, il est possible que les gens partent à la retraite parce qu'ils sentent que leur santé se dégrade et estiment qu'ils ont besoin de se reposer. Ils peuvent avoir eu une première alerte, un premier problème

cardiaque, du diabète, et prendre leur retraite, après quoi leur santé continue de se dégrader, ou au contraire s'améliore. En étudiant les chocs non anticipés, on peut connaître l'effet de la retraite en tant que telle. Nous avons utilisé une enquête australienne, en panel, qui suit les mêmes personnes au cours du temps, depuis 2001. On se focalise sur les gens entre 50 et 75 ans (51 000 observations). Cette enquête contient un questionnaire assez classique sur la santé, des questions sur l'état de santé physique et l'état de santé mentale, ainsi que des questions concernant l'évolution perçue par les gens de leur état de santé : *Comment pensez-vous que votre santé va évoluer dans le futur ? Comment votre santé a-t-elle évolué ?*

Chaque année, on recueille ainsi l'anticipation des gens concernant l'évolution de leur santé et le jugement qu'ils portent sur la façon dont leur santé a évolué. On peut alors voir la différence entre ce qui s'est passé et ce qu'ils avaient anticipé. Cette année, ma santé s'est vraiment améliorée ; quand on m'avait posé la question l'année dernière, je pensais qu'elle allait se dégrader. J'ai un choc positif. Inversement, ma santé s'est dégradée alors que je ne l'avais pas anticipé. J'ai un choc négatif.

La question posée est donc de savoir si le fait de passer à la retraite est associé à plus de chocs positifs ou de chocs négatifs. Quand j'ai commencé cet article, je pensais que nous observerions des chocs négatifs. Aux yeux de beaucoup de gens qui aiment travailler, la retraite est une source d'inquiétude. Je pensais que beaucoup de gens subiraient des chocs de santé négatifs, seraient déprimés, tomberaient malades et mourraient dans les deux ans. Eh bien, c'est le contraire ! Finalement les gens qui partent à la retraite subissent des chocs de santé positifs, les hommes comme les femmes, aussi bien des chocs de santé mentale que des chocs de santé physique. De plus, ces scores de santé mentale et de santé physique sont très fortement corrélés avec le score de satisfaction dans l'année.

Ce phénomène est vraiment spécifique à la retraite, les chômeurs par exemple ne connaissent pas des chocs de santé positifs. Le départ en retraite est donc un facteur positif pour la santé mentale et physique.

Pierre-Louis BRAS - J'insiste sur le fait que ce type d'étude est essentiel pour la décision publique. Par rapport à la proposition consistant à reculer l'âge de la retraite, il est clair que si vous raisonnez simplement en termes de richesse nationale, si vous reculez l'âge de la retraite et contraignez les gens à travailler, à terme, le PIB croît. Mais le PIB n'est pas tout, la question de savoir si le report de l'âge est positif en termes de bien-être est la question essentielle. Malheureusement, on en sait plus sur les effets sur le PIB que sur les effets sur le bien-être.
Je passe la parole à Patrick Aubert.

Les opinions en matière de retraite selon les générations

Patrick AUBERT

Sous-directeur de l'observation de la solidarité à la DREES

Ce que je vais vous présenter maintenant est très proche de ce qui a été présenté en début d'après-midi, à savoir une présentation des opinions et des valeurs telles qu'elles peuvent être exprimées par les Français des différentes classes d'âge, avec un focus particulier, qui est celui de la retraite, et des opinions vis-à-vis de la retraite et des réformes des retraites. Cela s'inscrit naturellement dans les travaux du COR.

L'outil sur lequel reposeront tous les chiffres est le baromètre d'opinion de la DREES. C'est un baromètre qui est très semblable à tous ceux qui ont pu être utilisés dans les présentations faites tout à l'heure. C'est un outil du ministère des Solidarités et de la Santé, il est extrêmement détaillé sur tout ce qui concerne les opinions et les attentes vis-à-vis de la protection sociale, en particulier le thème des retraites, mais également d'autres thèmes qui sont ceux de la famille, de la perte d'autonomie, de la pauvreté, etc. C'est un baromètre assez classique, une enquête qui est faite chaque année auprès de 3 000 personnes, en fin d'année, et qui est représentative selon un certain nombre de critères. Souvent, le statisticien insiste sur la prudence qu'il faut avoir dans l'interprétation des chiffres ; dès lors qu'on parle de ressenti ou d'opinion, on est dans le domaine du subjectif, la manière de formuler les questions ou le contexte peut avoir une influence. Ce sont des résultats qui sont plus intéressants en comparaison entre groupes et en comparaison dans le temps. C'est notamment cette double dimension d'évolution temporelle et de comparaison entre les classes d'âges que je mettrai en avant, plutôt que les niveaux en tant que tels.

Ce dont je vais vous parler, ce sont vraiment des effets d'âge, et non de génération. On regarde les différences entre classes d'âge sur les 15 dernières années avec un découpage qui est présenté ici :

- une première classe d'âge qui est celle des 18-34 ans que, de manière schématique et en résumant, on peut présenter comme les jeunes, ou jeunes adultes, des jeunes qui sont encore en formation et d'autres qui sont dans les 10 ou 15 premières années de leur carrière ;
- Une classe d'âge de 35 à 49 ans que schématiquement, on peut résumer comme des assurés en milieu de carrière ;
- une classe d'âge de 50 à 64 ans qui peuvent être des assurés en fin de carrière ;
- une dernière classe d'âge des 65 ans et plus que je résumerai comme les retraités, avec toutes les limites de cette enveloppe.

C'est vraiment intéressant de bien regarder toutes ces classes d'âge et de les prendre toutes en compte au même niveau.

Voici deux slides pour capter la perception générale, deux indicateurs qui montrent l'optimisme comparé des classes d'âge entre elles. Une première question demande aux

personnes de qualifier leur situation actuelle au regard des personnes qui se déclarent en bonne ou en très bonne situation.

Une deuxième question, qui est plutôt celle de l'optimisme, quand on pense à l'avenir par rapport à sa situation personnelle.

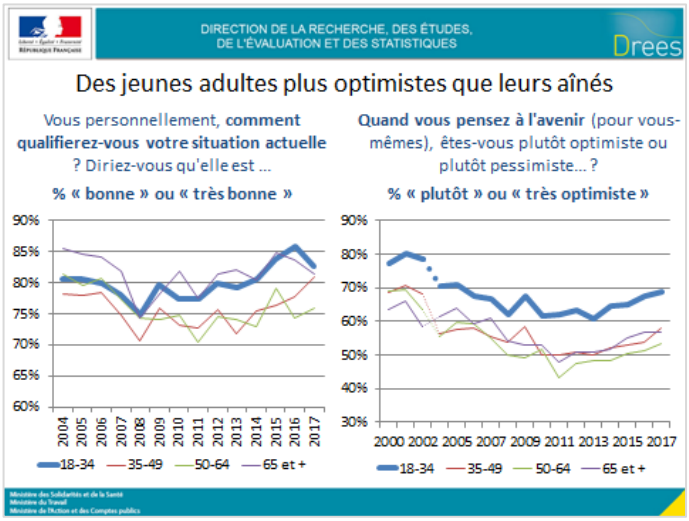

Les plus jeunes se déclarent plus optimistes et en meilleure situation que les autres classes d'âge. Les écarts ne sont pas énormes. On a une proximité assez forte ; on a également une évolution dans le temps, avec en particulier une diminution de ces indicateurs aux alentours de 2008 et dans les années qui ont suivi, que l'on peut mettre assez naturellement en relation avec la crise ; on constate une amélioration depuis 2013-2014. Sur les deux graphiques, la courbe correspondant aux plus jeunes est au-dessus des autres. Sur la courbe de gauche, on retrouve la qualification des meilleures situations personnelles aux deux extrêmes des classes d'âge, parmi les plus jeunes et parmi les retraités avec les proportions les plus élevées de gens qui disent que leur situation personnelle est bonne ou très bonne. Corrélativement, la proportion la plus grande de gens qui se déclarent dans une situation mauvaise se trouve plutôt en milieu et en fin de carrière.

Parlons maintenant de la retraite et de la manière dont la thématique des retraites est perçue par les classes d'âge. Il y a deux discours qu'on entend souvent : les jeunes sont loin de la retraite, ils ne s'en occupent pas du tout, cela ne les concerne pas ; et à l'inverse, le discours plus catastrophiste : les jeunes s'inquiètent énormément de la retraite, ils se sentent les plus inquiets et vont exprimer le plus d'opinions et d'attentes par rapport au système de retraite.

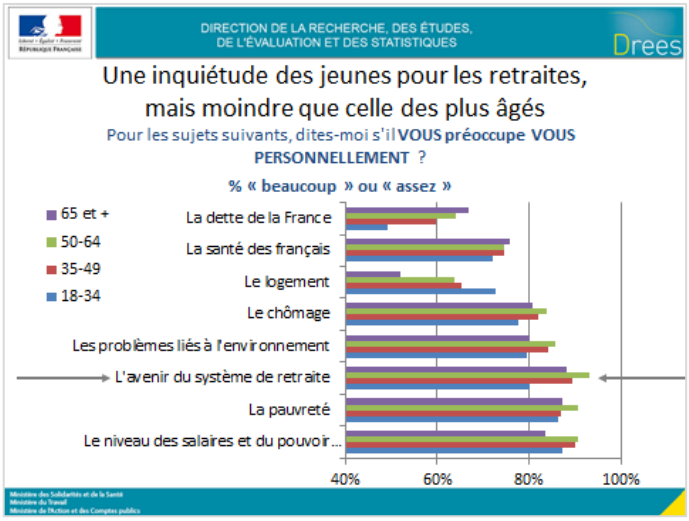

En réalité, on est un peu entre les deux. Ce graphique vous présente la proportion de personnes qui vont se déclarer beaucoup ou assez préoccupées par un ensemble de thèmes. Les différentes barres de couleur correspondent aux différentes classes d'âge.

La question de l'avenir des retraites vécue comme une problématique préoccupante revient assez fortement dans les sujets cités. L'avenir du

système de retraite est davantage cité que d'autres problèmes tels que le logement ou le chômage. Malgré tout, c'est parmi les plus jeunes que cette préoccupation est la plus faible. La préoccupation la plus marquée se trouve dans les générations qui ne sont pas encore à la retraite, mais qui en sont proches, la tranche des 50-64 ans.

Concernant l'image que les différentes classes d'âge se font de la retraite, on interroge les personnes sur ce qui leur semblera possible en matière de retraite, sur les deux dimensions phares que sont : d'une part l'âge à partir duquel les personnes pensent qu'elles pourront partir à la retraite et d'autre part la situation monétaire au moment de la retraite, avec un indicateur qui est la proportion de personnes qui pensent qu'elles auront un niveau de vie moins bon que le reste de la population.

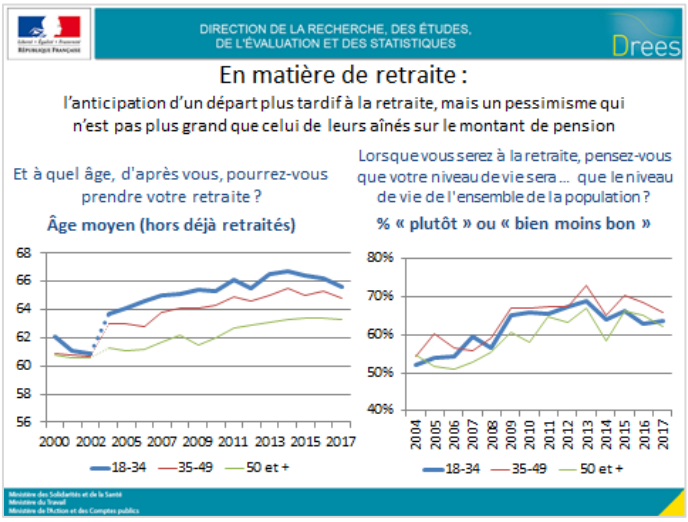

La différence entre classes d'âge est sur l'âge de départ. Les jeunes pensent qu'ils pourront partir plus tard à la retraite. Les jeunes générations s'attendent à partir à environ à 66 ans en moyenne, les générations intermédiaires avancent le chiffre de 64/65 ans et les générations plus proches de la retraite avancent 63 ans. À partir de la réforme de 2003, il y a toujours eu ce décalage entre les générations, avec des assurés qui pensaient qu'ils pourraient partir d'autant plus tard à la retraite qu'ils étaient jeunes.

L'évolution est assez progressive et régulière au cours du temps, on n'a pas du tout ce à quoi on aurait pu s'attendre, c'est-à-dire des « marches d'escalier » au moment où il y a les réformes, en particulier la réforme de 2010 qui a relevé de deux ans l'âge minimal. Dès avant 2010, la plupart des jeunes pensaient déjà qu'ils ne pouvaient prendre leur retraite qu'à un âge supérieur à 62 ans.

Du côté du niveau des pensions, il n'y a pas d'écart entre classes d'âge. Les écarts ne sont pas significatifs, au sens où toutes les classes d'âge, à peu près dans les mêmes proportions, pensent qu'elles auront un niveau de vie au moment de la retraite qui sera plutôt ou beaucoup moins bon que l'ensemble de la population. On se concentre sur les moins bons, mais la plupart des autres pensent qu'ils auront un niveau équivalent ; seulement 5 % pensent qu'à la retraite ils auront un niveau de vie meilleur. C'est vraiment l'appréhension principale qu'ont les personnes par rapport à leur situation personnelle au moment de la retraite. Dans le baromètre, on interroge aussi les personnes sur la vision qu'elles ont des retraités actuels et de leur niveau de vie par rapport à l'ensemble de la population. On voit des écarts entre les âges. On voit un pessimisme plus grand des plus jeunes sur le niveau de vie des retraités actuels. Les jeunes générations sont peut-être davantage pessimistes sur le niveau de vie des retraités pour ce qui concerne les retraités actuels que pour leur propre niveau de vie quand elles seront

à la retraite. C'est très fort de se dire que près de 7 assurés sur 10 pensent qu'à la retraite, ils auront un niveau de vie qui sera moins élevé que celui de l'ensemble de la population.

On peut s'interroger aussi sur le niveau de retraite qui est jugé raisonnable par les personnes, qui est plutôt formulé en termes de taux de remplacement : on demande à chaque personne quelle est la baisse de revenu qui leur semble acceptable au moment du départ à la retraite.

Le taux de remplacement médian actuel est de l'ordre de 75 %, correspondant donc à une baisse de revenu de 25 %, soit un quart des revenus. En fait, si on interroge les personnes, on voit qu'elles aimeraient un revenu qui baisse très peu et qui, si possible, se maintienne tout au long de la retraite : 40 % des répondants, quel que soit leur âge, considèrent que les revenus ne devraient pas baisser au moment de la retraite. Pour le reste de la population, on a un poids assez élevé de personnes qui citent moins 10 ou moins 20 %, mais finalement, si on essaie de regarder ce qui est plus pessimiste que la valeur médiane actuelle de 25 %, on a seulement un assuré sur dix.

La sensation d'un niveau de vie qui sera moins bon que le reste de la population au moment de la retraite fait donc écho à cette vision ou ce souhait qui serait celui d'un maintien du niveau de vie au moment du départ à la retraite.

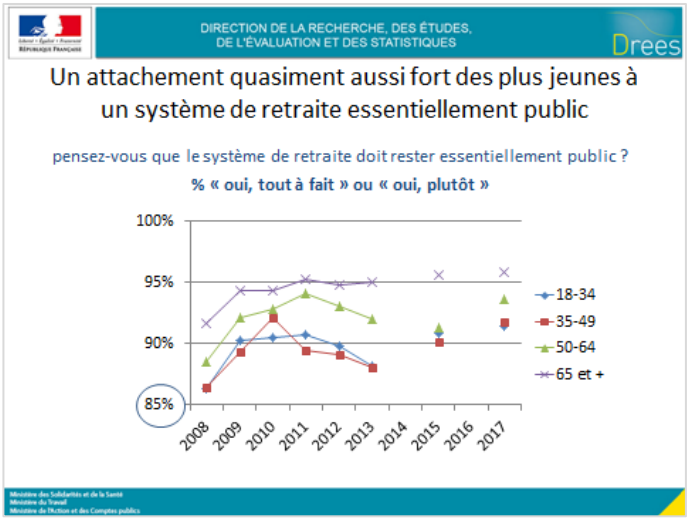

Les dernières slides sont établies plus spécifiquement par rapport aux réformes. L'attachement à un système de retraite qui reste essentiellement public est massif dans toutes les classes d'âge. Depuis 2008 et dans toutes les classes d'âge, plus de neuf personnes sur dix vont se déclarer attachées à un système essentiellement public. L'attachement est certes un peu plus faible pour les moins de 50 ans par rapport aux personnes qui sont très proches de la retraite ou celles qui sont déjà retraitées, mais les écarts sont faibles ; ce petit écart d'attachement se situe entre 90 et 95 %, c'est donc assez secondaire.

Une question est posée depuis le début du baromètre, qui est simplifiée par construction, qui essaie de voir parmi les leviers habituels de réforme, ceux qui seraient préférés par les différents répondants. Parmi les réponses citées, on retrouve à parts presque égales l'augmentation des cotisations, l'augmentation de l'âge, et l'augmentation de la durée d'assurance - la baisse du niveau des pensions étant en revanche très peu citée. Il y a des différences entre classes d'âge qui ne sont jamais des différences énormes, on n'a pas une opposition massive entre des jeunes qui auraient des opinions différentes des autres classes d'âge.

Je vais me concentrer sur les petites différences, qui ne sont pas des fractures marquées entre classes d'âge. Avant de leur demander les modalités de réforme préférées, on leur demande si elles pensent que les réformes passées ont déjà suffi à régler les problèmes de système de retraite et qu'il n'y a pas besoin d'une autre réforme. Une majorité de personnes pense que les réformes passées n'ont pas suffi. Parmi la minorité de personnes qui pensent que les réformes ont suffi, la minorité est encore plus faible parmi les plus jeunes ; 17 % des moins de 35 ans vont penser que les réformes ont suffi à régler tous les problèmes de retraite, alors que la proportion est plutôt de 25 % parmi les autres.

En ce qui concerne les modalités de réforme, il y a une différence sur l'augmentation des cotisations, avec une acceptation de l'augmentation des cotisations pour régler le problème des retraites qui est plus grande parmi les jeunes. Signalons tout de même que, parmi eux, cela concerne aussi des personnes qui ne sont pas rentrées sur le marché du travail, la question n'a donc pas forcément le même sens pour eux.

Une proportion plus grande, parmi les plus jeunes, de personnes qui souhaiteraient un complément d'épargne ou de retraite supplémentaire individuel (56% chez les moins de 35ans, à peu près 50 % chez les 35-49 ans, proportion plus faible chez les plus âgés).

Le baromètre de la Drees pose une question sur l'attachement à l'uniformisation des systèmes de retraite. L'attachement paraît un peu moins marqué chez les plus jeunes (67%), alors qu'il est de l'ordre de 80% chez les 50 ans et plus.

Par ailleurs, une moindre proportion de personnes souhaiterait réduire le système de retraite uniquement à ceux qui cotisent, par opposition à un système de retraite qui profite à tous, y compris les chômeurs, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. La proportion de personnes qui voudraient restreindre le système de retraite aux cotisants est minoritaire, de l'ordre d'un quart à un tiers des personnes, elle est plus faible parmi les moins de 35ans qui ne sont que 24% à citer cette restriction, alors qu'elle est de 30% chez les plus de 50 ans.

D'autres thématiques ont davantage trait aux mécanismes de solidarité et de redistribution au sein du système de retraite. On peut citer un moins grand attachement des plus jeunes générations à tout ce qui concerne les droits familiaux et conjugaux : 50% des plus jeunes souhaiteraient que les reversions bénéficient à toutes les veuves et tous les veufs sans limitation de durée. La proportion est nettement plus élevée chez les 35/49 ans et proche des deux tiers chez les 50 ans et plus.

Même si une vaste majorité des plus jeunes est favorable à des droits familiaux, la proportion est plus faible chez les moins de 35ans, de l'ordre de trois personnes sur quatre, alors qu'elle est de 85% chez les 50ans et plus.

Une autre dimension est la prise en compte des disparités de carrière sur les possibilités de départ en retraite plus ou moins anticipé. On ne retrouve aucune différence entre les classes d'âge, en particulier, on a la même proportion des jeunes générations que des personnes en

milieu et en fin de carrière qui considèrent que les personnes qui ont commencé à travailler tôt doivent partir plus tôt à la retraite, cette proportion étant d'environ 85%.

Un autre sujet sur lequel l'opinion est plus partagée est lorsque l'on prend en compte les différences d'espérance de vie. Le fait de savoir si les cadres devraient cotiser plus longtemps, en raison d'une espérance de vie plus longue, divise l'opinion en deux parties égales, mais ce partage est identique dans toutes les classes d'âge, entre les plus jeunes et les plus âgés.

Débat avec la salle

Pierre-Louis BRAS - Merci beaucoup.

Je retiens un chiffre : 2 % des personnes envisagent une diminution des pensions comme solution pour sauvegarder le système de retraite, que les gens soient jeunes ou vieux, ce qui montre bien que l'on ne situe pas dans une dynamique de guerre des générations. Un jeune à 40 ans de la retraite pourrait être tenté de revendiquer une diminution des pensions pour avoir moins de cotisations à payer et pour améliorer sa situation. De fait ce n'est pas le cas. La guerre des âges n'est pas engagée, les rapports entre les générations semblent pacifiés en France.

Comme il y a actuellement les manifestations des gilets jaunes et que l'on évoque parfois une jacquerie fiscale, il y a une autre question dans le baromètre qui n'a pas été évoquée : *seriez-vous prêt à avoir une diminution des prestations retraite pour pouvoir bénéficier d'une baisse des impôts ou des cotisations ?* Cette solution était rejetée avant 2012 par les deux tiers des personnes interrogées mais depuis 2012, ce rejet a fortement augmenté et en 2017, le taux de rejet se situe à 80 %.Le rejet est de même ampleur lorsque la question ne porte pas sur les retraites mais sur l'assurance maladie. Là réside toute la difficulté, il s'exprime à la fois un rejet des prélèvements obligatoires et une forte demande de protection.

Je prends vos questions.

De la salle - J'ai découvert récemment qu'un de mes amis avait pris sa retraite à 75 ans, que c'était tout à fait légal et permis à tout le monde de prendre sa retraite à 75 ans. A 62 ans, c'est une possibilité de partir, mais on peut rester jusqu'à 75 ans sans discussion. Comment se fait-il que vous n'ayez pas étudié ce genre de sujet ? Est-il trop marginal ?

Pierre-Louis BRAS - Statistiquement, c'est très marginal. Je vous confirme que vous pouvez travailler jusqu'à 100 ans sans être poursuivi par la police. À 70 ans, vous risquez d'être mis à la retraite d'office par votre entreprise. Si vous êtes travailleur indépendant, vous pouvez aller jusqu'à 100 ans. Dans la fonction publique, à 67 ans, on va éventuellement vous pousser dehors.

De la salle - Je suis futurologue. J'ai vu passer des réflexions sur ce qu'on appelle la première retraite et la deuxième retraite. Avez-vous travaillé sur ces sujets ?

D'après ce que j'ai compris, la première retraite est que, quand on est à la retraite, pour ne pas se couper de la vie, du rythme, on prend notamment des engagements dans le monde associatif. Actuellement, ces tâches sont de plus en plus appréciées par les communautés et pas du tout rémunérées. La rémunération qu'en tire le primo retraité, c'est uniquement de l'estime de soi, ce qui pose des problèmes.

Y-a-t-il des réflexions qui commencent à étudier sur ces questions ? Je sais que Bercy travaille là-dessus parce que ces activités créent de la richesse. Est-ce que cela se connecte à la retraite ou pas du tout en ce moment dans vos réflexions ?

Pierre-Louis BRAS - Si Bercy travaille sur la rémunération du travail bénévole, je perds un peu mes repères habituels ! Je suis heureux de perdre mes repères habituels !

De la salle - On nous priait de demander à nos bénévoles de nous dire combien de temps ils avaient consacré à l'association et ensuite on le valorisait au prix moyen du marché. Un DAF est valorisé plus cher que celui qui a fait de la manutention.

Pierre-Louis BRAS - C'est autre chose. Que Bercy fasse des calculs et essaie de valoriser le travail bénévole, c'est tout à fait possible. Je pensais que vous disiez qu'ils étaient prêts à envisager une rémunération du travail bénévole.

De la salle - Non, pas pour l'instant.

Pierre-Louis BRAS - L'Insee publie des budgets temps des personnes selon l'âge, en décomposant les activités physiologiques (dormir, se nourrir etc.) des activités bénévoles associatives. Je ne vais pas être politiquement correct, je vous avoue qu'en moyenne, la retraite c'est beaucoup la télévision, le bricolage, le jardinage. Il n'y a pas un choc majeur entre les gens d'âge actif, avant 65 ans, et après 65 ans. Je vous renvoie vers cette enquête qui n'était pas l'objet de notre colloque aujourd'hui, qui a été reprise dans le treizième rapport du COR. La télévision, la sieste, le jardinage, le bricolage, c'est très important, et tous les temps physiologiques sont allongés. Je sais que ce n'est pas politiquement correct, qu'il faut célébrer les retraités actifs, engagés, je sais aussi que des retraités consacrent tout leur temps à des activités associatives et sont pleinement engagés jusqu'à 75 ans, mais en moyenne, cela ne ressort pas de manière énorme. Je vous renvoie à ces enquêtes.

André MASSON - On a déjà travaillé sur ces sujets des perceptions du système de retraite, des droits personnels et des droits collectifs. Tu trouves là que les jeunes n'ont pas grand-chose de particulier par rapport à tous les discours qu'on entend : 80 % des jeunes savent qu'ils n'auront pas de retraite, il faut créer un système lisible et transparent, etc. Ce n'est pas ce que l'on voit. Quand on prenait les positions les plus radicales (ce système ne tiendra pas, tout ce que je cotise, c'est pour rien), une petite minorité croyait cela et elle était plus importante chez les jeunes.

Pour quelles réformes sont les gens finalement ? Apparemment, ils sont plutôt pour une uniformisation des systèmes. Finalement, les réformes paramétriques actuelles, cela suffit-il ou non ? Que se passe-t-il vraiment ?
Une question pour Claudia SENIK : la grande idée est que les gens font des projets pour leur retraite et qu'il y avait des statistiques un peu cachées qui disaient qu'entre six mois et un an et demi après le départ en retraite, les gens tombaient malades, qu'il y avait des tentatives de suicide, et qu'après cela remontait. C'est vrai ou ce n'est pas vrai ?

Claudia SENIK - J'avais les mêmes anticipations que vous, j'avais cela en tête a priori, mais ce n'est pas ce qu'on a vu dans ces données australiennes. Cela doit exister, mais cela doit être aussi minoritaire. Il y a sûrement des gens qui tombent dans l'anomie quand ils quittent leur travail, mais ce n'est pas ce que l'on observe en moyenne.

Pierre-Louis BRAS - Il serait intéressant d'avoir des études de ce type sur les données françaises.

Patrick AUBERT - Ce qui est remis en cause n'est pas le fait qu'une grande proportion de jeunes est très inquiète sur sa retraite ; souvent, c'est formulé comme si les jeunes étaient les seules personnes inquiètes et, à 35 ans, tout le monde était parfaitement en confiance avec le système. L'erreur n'est pas dans le fait de surestimer l'inquiétude des jeunes, mais plutôt dans le fait de sur interpréter l'écart entre les classes d'âge et de sous-estimer l'inquiétude qu'il peut y avoir y compris pour des personnes qui peuvent finalement être proches de la retraite. Ce sont des choses que l'on revoit avec le pessimisme général, c'est vers le milieu et fin de carrière que les gens sont le plus pessimistes, y compris par rapport à la retraite.

Effectivement, j'ai présenté certains agrégats, il peut y avoir une différence dans la nuance. Sur l'attachement à un système de retraite essentiellement public, c'est au-delà de 90 % dans toutes les classes d'âge, c'est l'agglomération de ceux qui sont tout à fait d'accord avec cette idée et ceux qui sont plutôt d'accord. Quand on essaie de regarder cette nuance entre les *plutôt* et les *très*, on voit des différences un peu plus marquées entre les classes d'âge. Davantage de jeunes sont plutôt dans l'attachement mesuré, ils sont plutôt d'accord avec le système essentiellement public, alors que chez les plus âgés, on aurait une proportion plus forte. Au sein d'une opinion générale, il peut y avoir des différences.

À la question : pour quelles réformes sont les gens ? C'est toute la difficulté. C'est la limite des baromètres d'opinion avec leurs quelques questions. Un système de retraite est un objet qui est extrêmement complexe avec des finalités qui sont multiples, finalités de redistribution, de compensation des accidents de carrière, etc. Et finalement, il est difficile de simplifier ce qu'il faudrait faire comme réforme des retraites. On peut l'approcher en citant des grands types de leviers, reculer l'âge, allonger les cotisations.

André MASSON - L'uniformisation est-elle souhaitée ?

Patrick AUBERT - Il y a des personnes qui veulent un système unique, d'autres qui veulent garder un socle commun, mais avec des spécificités professionnelles. Je serais bien incapable

de vous dire ce qu'elles entendent par garder certaines spécificités pour les catégories professionnelles. C'est la limite de ce qu'on peut avoir via des enquêtes. Après, ce sont d'autres types de travaux plus sociologiques qui permettraient d'y répondre. C'est compliqué parce que les opinions que l'on peut avoir dépendent de la vision que l'on a des systèmes de retraite. Les systèmes étant complexes, chacun a sa vision, son degré d'information, chacun a sa vision de ce qu'il est possible de faire. Il faut aussi pouvoir financer la réforme, mais une personne qui va se prononcer sur la réforme qu'elle souhaiterait n'a aucune raison à titre personnel d'intégrer quelque part qu'il faudra la financer et que ce qu'on donne aux uns, on le prendra aux autres.

Pierre-Louis BRAS - Quand les jeunes expriment une inquiétude sur les retraites, n'est-ce pas simplement un effet de conformité sociale ? Si vous dites que vous n'êtes pas préoccupé par le système de retraite, c'est compliqué à justifier. C'est comme si vous disiez que vous ne vous préoccupez pas du réchauffement climatique. Personnellement, quand j'avais 20 ans, je pensais que je ne serais jamais vieux ! Depuis, j'ai compris que cela ne marchait pas comme cela. Mais j'espère que les jeunes actuels ont aussi la conviction qu'ils ne seront jamais vieux.

D'après moi, quand les jeunes nous disent à 20 ans qu'ils sont préoccupés par leur retraite, ils sont corrects et polis, ils donnent la bonne réponse qui leur a été apprise. À la question : *Êtes-vous inquiet vis-à-vis de la retraite ?* La bonne réponse est oui sinon vous passez pour une personne irresponsable.

Je vous avoue que toutes ces questions posées aux jeunes sur la retraite, cela ne me fait ni chaud ni froid, mais c'est un avis complètement personnel.

De la salle - Je suis médecin du travail dans la fonction publique territoriale. Je partage tout à fait les deux exposés qui ont été faits, je déplore que vous n'ayez pas pris un paramètre particulier pour les 55-62 ans qui sont particulièrement concernés par la dégradation des conditions de travail. Cette dégradation est liée au chambardement sur les missions qui disparaissent dans la fonction publique d'État, au manque de personnel dans la fonction publique hospitalière. Dans la fonction publique territoriale, on apprend que 50 % des maires ne veulent pas se représenter. Sont-ils mauvais ? Cela m'étonne.

Dans le privé, c'est le flicage informatique et surtout les normes qui pèsent sur les salariés. Je suis d'accord avec vous, faites un questionnaire sur les conditions de travail de fin de carrière.

Claudia SENIK - Il est certain que l'attitude vis-à-vis de la retraite ou la manière dont on la ressent dépend des conditions dans lesquelles on travaillait et celles dans lesquelles on vit. Il y a des différences entre les groupes, on les voit sur les graphiques, vous avez tout à fait raison.

Patrick AUBERT - C'est un vrai sujet qui renvoie à d'autres travaux que ceux qui sont présentés ici, qui ne sont pas tant les opinions que les motivations qui poussent les gens à partir à la retraite. C'est quelque chose sur lequel la DREES travaille, en partenariat avec le COR. Bien évidemment, ces aspects jouent, mais finalement, les aspects des conditions de travail jouent pour une certaine proportion de la population qui n'est pas non plus majoritaire,

ils jouent beaucoup moins que d'autres choses qui seraient les comportements normés : les gens partent à la retraite notamment quand ils atteignent leur taux plein.

Claudia SENIK - Un article montre que dans les enquêtes dans lesquelles on suit les gens au cours du temps, les gens qui déclarent ne pas être satisfaits de leur travail ont une grande chance de partir à la retraite quelques années après. On voit que les gens partent à la retraite, souvent, à cause des conditions de travail dans lesquelles ils sont placés.

De la salle - On a parlé des pensions de retraite, du niveau de vie, il y a un aspect pour lequel peut-être les jeunes générations auraient une vue différente de celle de leurs aînés, celui des pensions de réversion. Dans les jeunes générations, on a beaucoup moins de gens qui se marient, beaucoup plus de femmes qui travaillent, beaucoup plus de zapping conjugal. On entend des gens dire : ce n'est pas normal, quand on est "pacsé", de ne pas avoir droit à la pension de réversion. On entend tout et son contraire. Cela a-t-il été étudié spécifiquement sous l'angle des générations ou des classes d'âge ?

Patrick AUBERT - Sur les classes d'âge, oui, c'était un des résultats. Dans le baromètre, on essaie de s'interroger : à qui les pensions de réversion doivent-elles s'adresser ? Effectivement, on voyait que les plus jeunes étaient en moindre proportion attachés à une vision plutôt universelle des reversions : 51 % des moins de 35 ans pensaient que les reversions devaient bénéficier à toutes les veuves et tous les veufs sans limitation de durée, alors qu'on était à 63 % chez les personnes en milieu de carrière et à 67 % chez les 50 ans et plus. Est-ce une différence liée à l'âge ou à la cohorte ? On peut penser que les assurés sont moins sensibles à la question des réversions quand ils ne sont pas encore en couple ou mariés. C'est quelque chose qui est relativement stable sur une période de cinq à dix ans, il ne me semble pas qu'on observait de fortes remises en cause de ces questions.

Pierre-Louis BRAS - Nous consacrerons une séance du COR en janvier à la question des réversions pour donner des scénarios. Ce n'est pas le COR qui construit la réforme mais nous proposerons divers scénarios possibles d'organisation des réversions pour tenir compte du fait que les conditions des rapports hommes/femmes ont fondamentalement changé depuis 1945 alors que le dispositif des réversions a assez peu changé. Le principe de la réforme qui est un euro cotisé donne les mêmes droits est un peu contradictoire avec la réversion puisque, dès lors qu'on est marié, dans notre système aujourd'hui, on a, à travers son conjoint, plus de droits que si on n'est pas marié. Il y a actuellement une solidarité des non mariés (pacsés, célibataires, en concubinage) vers les mariés. Cela questionne le principe même de la réforme : un euro cotisé donne les mêmes droits. Actuellement, le débat est un peu confus, me semble-t-il. On essaiera de l'éclaircir dans toute la mesure du possible.

De la salle - Une question pour compléter celle d'André MASSON. Il me semble que les jeunes n'ont guère d'idées sur le fait qu'ils veulent un système universel ou pas. En revanche, il y a une question qui est claire, celle de savoir s'ils trouvent qu'il y a des catégories privilégiées. Par exemple, la question de savoir si les jeunes trouvent que la fonction publique et les régimes spéciaux, c'est horrible tellement ils ont d'avantages, c'est ce qui va déterminer le fait d'une universalité ou pas. En tout cas, c'est un puissant argument pour l'universalité. Je

ne suis pas sûre que ce soit différent selon les âges. Ce dont je suis sûre par expérience personnelle, c'est que la perception de l'inégalité entre fonction publique et autre est bien supérieure à la réalité. Je ne sais pas s'il y a une différence entre les classes d'âge.

Je me permets d'être en désaccord avec Pierre-Louis BRAS sur la question : est-il intéressant de savoir si les jeunes ont confiance ou pas ? Quand ils disent qu'ils n'ont pas confiance, ce serait une réponse convenue. Je pense que ce n'est pas tout à fait une réponse convenue. À 50 ans, vous vous dites : cela va durer jusqu'à ma retraite. Quand vous avez moins de 50 ans : est-ce que je suis en train de me dire que cela ne durera pas jusqu'à ma retraite ou qu'il va y avoir des baisses considérables jusqu'à ma retraite ?

Quand ils disent : « *On n'aura pas de retraite* », ce n'est pas vrai, cela veut dire : « *Nos retraites seront ridicules par rapport aux vôtres* ». Les perceptions devraient être par classe d'âge. Et ont-ils l'impression que leurs retraites vont être plus faibles que celles des gens qui prennent leur retraite aujourd'hui ? J'ai le sentiment que la variable âge ne serait pas si absurde et si convenue, mais je me trompe peut-être.

Patrick AUBERT - Dans le baromètre, on ne pose pas la question de manière temporelle, on compare les retraités avec le reste de la population au moment où les personnes sont retraitées. On leur demande de se situer par rapport à la population non retraitée de l'époque. Ils disent en grande proportion qu'ils pensent qu'ils auront des niveaux de vie plus faibles que l'ensemble de la population, mais l'erreur est de penser que seuls les jeunes le disent. L'erreur est de penser qu'il n'y a que les jeunes qui s'inquiètent et que le manque de confiance ne concerne que certaines populations. Les inquiétudes peuvent être plus grandes chez les « moins jeunes ».

Le fait qu'à 50 ans, globalement, les gens se disent que cela va tenir jusqu'à la retraite, ce sont des choses qui avaient été regardées à l'époque où j'étais au COR sur la prévisibilité de la retraite. On avait regardé sur les vingt générations passées, à 55 ans, au moment où elles reçoivent leur enveloppe avec leur estimation de retraite. Pour toutes les générations sauf une, il y avait plus de la moitié des gens pour lesquels entre 55 ans et le départ à la retraite, il y avait une réforme qui avait changé les règles qui faisait qu'elles avaient soit le taux plein un peu plus tard, soit un niveau de pension qui n'était pas le même. C'est plutôt lié au rythme des réformes récent en France. Le fait d'être proche de la retraite n'est pas une garantie que tout est stabilisé, c'est pourquoi on a une inquiétude aussi grande dans cette tranche d'âge.

La question sur l'unification est posée de manière générale. On ne cible pas une catégorie en particulier, mais on rappelle bien que c'est par rapport à cette catégorie que la question sur l'unification est posée.

Claudia SENIK - Les jeunes et toutes les générations actuelles ont pris connaissance de l'idée qu'il fallait réformer le système de retraite pour s'ajuster à l'allongement de l'espérance de vie et au retard d'entrée dans la vie active. Cela crée ce sentiment d'incertitude sur : *quel sera le système quand j'arriverai à la retraite ?* C'est vrai.

Ce qui m'a frappée, c'est la manière dont vous avez formulé la question. Vous dites : « les gens ont-ils l'impression que leur retraite sera moindre quand ils la toucheront que ce qu'elle est pour ceux qui sont à la retraite actuellement ? » On retourne au premier débat de ce matin. C'est une question sur le relatif : est-ce que je vais gagner moins que ceux qui sont à la retraite aujourd'hui ? On s'attendrait, a priori, à ce que ce qui compte pour les gens soit leur pouvoir d'achat, leur niveau de vie. Or, on voit très bien dans votre question, d'emblée, que ce qui compte, c'est le niveau de vie relatif, par rapport à la génération d'aujourd'hui, par rapport à leurs parents et par rapport à d'autres. Les présentations de ce matin ont montré que les gens avaient une perception erronée d'une dégradation de leur situation parce qu'ils raisonnaient en relatif, alors que le niveau de vie des différentes cohortes n'a cessé d'augmenter au cours du temps. Les générations présentes ne vivent pas moins bien que les précédentes. Il y a un décalage entre la perception relative et la perception absolue. Pour l'instant, le niveau de vie absolu monte.

Pierre-Louis BRAS - Cela va baisser en relatif.

Claudia SENIK - Mais pas en absolu, c'est ce qui est intéressant.

Pierre-Louis BRAS - C'est compliqué.

De la salle - Je voulais revenir sur la satisfaction au passage à la retraite. Intuitivement, on pourrait penser qu'il y a une distinction qui relève de la retraite subie ou choisie et que les gens qui ont l'impression d'avoir choisi doivent être plus satisfaits que ceux qui subissent. Des indicateurs peuvent être mobilisés pour faire cette segmentation et vérifier cette intuition. Mais au-delà, je crois aussi qu'il y aurait une marge d'amélioration qualitative de la satisfaction en introduisant des options qui permettent d'amplifier la population qui a l'impression de choisir. Par exemple, il y a un dispositif que j'essaie de promouvoir, qui est la retraite par étape, qui, avec le système en points, serait une liquidation d'une partie des points, tout en continuant à travailler, mais peut-être à un rythme différent. Cela rejoint l'observation de mon voisin, qui est la fatigue qu'ont les gens sur leur travail actuel, mais ce n'est pas parce qu'ils sont fatigués qu'ils veulent complètement s'arrêter de travailler. On peut à la limite penser que le fait d'avoir une perspective de deuxième carrière, en ayant une certaine sécurité financière grâce à la liquidation partielle, pourrait être quelque chose de très attractif.

Dernier point pour embrayer sur l'Australie et faire le pont sur la satisfaction des Australiens, j'ai aussi vu des statistiques qui concernent le Canada, je pense que les systèmes doivent être voisins. Au Canada, la satisfaction est bien meilleure que chez les Français, alors même que leur niveau de retraite est nettement en dessous. C'est un paradoxe. Pourquoi ? Parce que pour les Canadiens, la retraite n'est pas un arrêt comptable, c'est la perspective d'une deuxième carrière.

Claudia SENIK - Vous avez tout à fait raison, c'est ce que j'ai suggéré dans ma présentation. Les choses qui sont subies sont évidemment source d'insatisfaction, beaucoup plus que la retraite choisie. Sur le départ à la retraite graduel, je me souviens d'un papier qui montrait les effets d'une réforme aux Pays-Bas : les gens pouvaient prendre leur retraite de manière

graduelle ou simplement réduire leur temps de travail. Cela réduisait le taux d'absentéisme et de congé maladie de manière spectaculaire. Les gens voudraient reprendre le contrôle sur leur temps et ne pas travailler 5 jours sur 7. Moduler le passage à la retraite en travaillant moins ou en faisant d'autres choses, c'est crucial.

Pierre-Louis BRAS - La dernière séance du COR est consacrée aux transitions emploi-retraite et notamment aux liquidations partielles. Ce dossier, souligne que dans le cadre du nouveau système tel qu'il est envisagé, il serait logique de prévoir une libéralisation très large du cumul emploi-retraite ou de la liquidation partielle sans que ce soit conditionné à une réduction du temps de travail. La retraite est un droit, il y a un âge minimal de liquidation et ensuite on fait ce qu'on veut, on bénéficie d'une retraite choisie. Ces réflexions vont dans votre sens mais ce ne sont que les réflexions du COR. Je pense qu'on doit arrêter. Je vous remercie de votre attention.

SYNTHÈSE DU COLLOQUE

OUVERTURE DES TRAVAUX

Pierre-Louis BRAS,
Président du COR

Le système de retraite par répartition français est fondé sur un contrat entre les générations : la génération active cotise pour les retraites actuelles, et s'attend à ce que la génération suivante en fasse de même à son tour. Ce contrat entre générations, bien qu'il soit tacite, est une construction politique sur laquelle repose notre système de retraite depuis 1945, malgré de nombreuses réformes au fil du temps.

Si la vision du système de retraite sous forme de contrat intergénérationnel suggère des relations pacifiées entre les générations, on peut entendre des discours selon lesquels les retraités d'aujourd'hui seraient privilégiés tandis que les retraités de demain seraient les perdants du système, une « génération sacrifiée ».

Le colloque va aborder ces questions, tout d'abord d'un point de vue matériel avec les deux premières sessions consacrées à l'observation de l'évolution des revenus, du pouvoir d'achat, du patrimoine et de la richesse au fil des générations. La seconde partie de la journée portera sur les différentes perceptions des générations, dans un premier temps sur les valeurs et l'engagement politique puis dans un second temps sur le niveau de bonheur et les rapports vis-à-vis du système de protection sociale et plus particulièrement des retraites selon les âges.

1ère session : Les inégalités de niveau de vie entre les générations

Le profil du niveau de vie selon l'âge : évolutions passées et futures

Jean-Michel HOURRIEZ,
Secrétaire général adjoint du Conseil d'orientation des retraites

Les générations nées après 1960 expriment souvent le sentiment d'être défavorisées par rapport aux générations précédentes, car elles ont connu un contexte économique dégradé tout au long de leur carrière et elles s'inquiètent de leur future retraite face à une tendance à la baisse des taux de remplacement.

Pour comparer les générations les unes aux autres, il existe deux méthodes. La méthode transversale consiste à comparer le niveau de vie des générations successives à la même date. La génération dite des *baby boomers* (née peu après 1945) apparaît alors avantagée par rapport à ses enfants, avec un niveau de vie supérieur d'environ 10 %. La méthode longitudinale consiste à comparer le niveau de vie des générations successives au même âge, à des dates différentes. Selon cette méthode, les enfants des *baby boomers* ont à 40 ans un niveau de vie plus élevé d'environ 20 % que leurs parents.

Les écarts transversaux reflètent assez bien le ressenti des individus, qui comparent leur situation en termes de niveau de vie relatif (niveau de vie rapporté au niveau de vie de l'ensemble de la population à la même date). Au contraire la progression longitudinale du niveau de vie n'est pas nécessairement ressentie comme une amélioration du pouvoir d'achat, compte tenu de l'augmentation des besoins de consommation (nouvelles technologies, montée en gamme de l'offre).

Pour examiner si la croissance est équitablement répartie entre les générations, on peut observer l'évolution du profil du niveau de vie relatif selon l'âge : si ce profil reste constant au fil du temps, la croissance semble a priori équitablement répartie entre les générations. Au contraire, si ce profil se déforme, des situations inéquitables peuvent apparaître. Par exemple, une génération qui connaîtrait un niveau de vie relatif élevé (faible) tout au long de son cycle de vie apparaîtrait comme une génération favorisée (défavorisée).

Le profil du niveau de vie relatif selon l'âge s'est effectivement déformé depuis 1970 au profit des seniors et au détriment des jeunes, dans un contexte de ralentissement de la croissance. En 1970 comme en 1979, les jeunes étaient relativement favorisés par rapport aux seniors. Entre 1979 et 1996, le ralentissement de la croissance a pesé essentiellement sur les jeunes, tandis que le niveau de vie des seniors continuait à progresser rapidement. C'est dans ce contexte qu'a émergé l'idée que les jeunes pouvaient constituer une « génération sacrifiée ». Cette idée est moins d'actualité aujourd'hui, car depuis 1996 la croissance du niveau de vie a été mieux répartie entre les jeunes et les moins jeunes. Cependant, la crise de 2008 s'est traduite par une baisse du niveau de vie, qui a relativement épargné les retraités.

La progression passée du niveau de niveau de vie des retraités s'explique par la progression des pensions au fil des générations. Mais, compte tenu de l'évolution des carrières et de la baisse des taux de remplacement, cette progression au fil des générations devrait s'interrompre entre les générations 1945 et 1965, avant de reprendre pour les générations plus jeunes.

Par conséquent, le profil du niveau de vie suivant l'âge devrait se déformer entre 2015 et 2030 au profit des actifs (avec l'hypothèse d'une croissance plus forte) et au détriment des nouveaux retraités. À l'horizon 2030, le profil de niveau de vie selon l'âge serait inédit, les jeunes retraités âgés ayant le même niveau de vie que les retraités plus âgés. A l'horizon 2045, on retrouverait le profil habituel, où les jeunes retraités ont un meilleur niveau de vie que les plus âgés.

En conclusion, on constate ou projette en un siècle, de 1970 à 2070, des évolutions importantes du profil de niveau de vie selon l'âge : aujourd'hui favorable aux seniors, il leur était défavorable en 1970, et il le redeviendrait en 2070 sans toutefois l'être autant. Il serait aussi moins favorable aux jeunes (moins de 40 ans) dans le futur qu'en 1970.

Il en résulte que les générations nées aux alentours de 1945 apparaissent favorisées par rapport à toutes les générations qui suivent, dans la mesure où elles ont connu un niveau de vie relatif élevé à la fois durant leur jeunesse et durant leur retraite. Par contraste, les générations nées vers 1965 apparaissent relativement défavorisées par rapport aux générations nées vers 1945, même si elles ne devraient pas connaître un niveau de vie plus faible dans l'absolu (en euros constants).

Les inégalités de niveaux de vie entre les générations en France

Hippolyte d'ALBIS,
Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris

Trois chiffres sont particulièrement représentatifs des évolutions des niveaux de vie entre 1960 et aujourd'hui : la consommation par tête a triplé, l'espérance de vie a augmenté d'un cinquième, le niveau d'éducation a beaucoup augmenté (il y avait seulement 11 % de bacheliers en 1960). Le revenu national par habitant est passé de 6000 euros en 1949 à 32 000 euros aujourd'hui.

L'évolution du niveau de vie peut s'appréhender de deux façons, soit par le niveau de revenu national par habitant, soit par son taux de croissance. On observe que le niveau absolu du revenu par habitant n'a cessé d'augmenter, toutefois son taux de croissance montre qu'il augmente moins vite qu'auparavant.

Il est difficile de comparer les générations entre elles. Le point de départ est de comparer les âges, de se poser la question de savoir si la distribution du revenu est équitable entre les âges à un moment donné. L'égalité, cela voudrait dire que tout le monde devrait avoir exactement le

même niveau de vie, quel que soit son âge. Ce n'est pas forcément ce que les personnes souhaitent pour elles-mêmes au cours de leur vie et ce n'est pas totalement clair que les gens, s'ils avaient la possibilité de choisir, auraient un niveau de vie qui serait constant au cours de leur vie. Ce dont on est sûr, c'est qu'ils ne souhaitent pas avoir une diminution de leur niveau de vie, on va plutôt avoir un critère de non-diminution du niveau de vie entre les âges.

Il est impossible d'avoir égalité à la fois entre les âges et entre les générations car la croissance implique une augmentation des niveaux de vie au fil du temps donc des inégalités entre générations. Si la croissance ralentit on retrouve une situation plus égalitaire mais pas forcément souhaitable.

Les comparaisons intergénérationnelles nécessitent de prendre en compte différents indicateurs, le seul critère du chômage par exemple est insuffisant et il est nécessaire de le compléter avec le niveau de revenu, la consommation, la durée de vie, l'exposition aux risques etc. Concernant les revenus et la consommation, il n'existe pas d'enquête longitudinale mais on peut voir une forte augmentation du revenu entre 25 et 45 ans, une stabilité, puis une augmentation à partir de 75 ans. Cette augmentation finale pose question, cela pourrait être un biais lié à l'échantillon, une conséquence du taux de mortalité plus élevé dans les milieux moins favorisés. Toutefois, en tenant compte de la variable logement en intégrant le loyer imputé, le niveau de revenu disponible augmente moins fortement et le niveau de consommation a même tendance à diminuer après 75 ans.

De même, en retirant l'effet de la croissance économique sur les gains de niveau de vie, il y a finalement peu d'évolution au fil des générations. La progression du niveau de vie est bien liée à la croissance économique. Il est également possible d'avoir un indicateur de niveau de vie ajusté des gains d'espérance de vie qui augmente fortement.

Un autre élément important est l'évolution de la situation des femmes. Il y a une diminution des inégalités entre les hommes et les femmes et bien que l'écart reste significatif, la situation a beaucoup évolué au fil des générations. Cette évolution s'apprécie essentiellement en termes de niveau de revenu qui a fortement progressé du fait de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Par ailleurs, la réduction des inégalités s'observe aussi au prisme du niveau de qualification : les femmes non qualifiées depuis 1960 ont une stagnation de leur niveau de vie, alors qu'une baisse très forte et préoccupante se manifeste pour les hommes.

Au regard de la consommation, l'augmentation constante au fil des générations fait s'interroger sur la question de son financement. Alors qu'en milieu de vie les individus gagnent plus qu'ils ne consomment, en début et fin de vie c'est l'inverse. Se mettent en place un très grand nombre de transferts entre les générations qui peuvent être classifiés en trois catégories :

- L'individu lui-même, via son travail ou son épargne, peut financer sa consommation.
- Les transferts au sein de la famille. L'essentiel est le transfert vers les enfants qui consomment sur le revenu de leurs parents. Les grands-parents peuvent également aider leurs enfants et leurs petits-enfants.
- Les transferts de l'État, dont le système de retraite.

À chaque âge, ces trois types de transferts ont des rôles différents, qui évoluent avec le temps : l'État finance de plus en plus les jeunes, notamment en soutenant l'accès à l'éducation, alors qu'il soutient de moins en moins la consommation des seniors, les plus de 60 ans, pour lesquels ce sont plutôt leurs propres ressources qui vont prendre le relais.

Pour conclure, la situation s'améliore au fil des générations, mais il y a des défis à relever propres à chaque génération (chômage, logement…). Il paraît cependant contre-productif de susciter de nouvelles oppositions entre seniors et actifs en mettant en avant une situation « privilégiée » des seniors actuels qui n'est pas nécessairement justifiée.

Débats avec la salle

Pierre-Louis BRAS - Je retiens que le mouvement de la croissance fait que de génération en génération, la situation s'améliore. Il ne faut toutefois pas oublier l'actualité présente où cet ascenseur de la croissance est en panne depuis 2008. Globalement, dès qu'on prend une profondeur historique, on a cet escalier, cette progression continue. C'est plus compliqué quand on passe du niveau de vie absolu au niveau de vie relatif.

De la salle - Quelles sont les hypothèses sur l'âge de départ à la retraite ? Les transferts fiscaux sont-ils pris en compte ? Si oui, le transfert de l'année blanche a-t-il été pris en considération ?

Jean-Michel HOURRIEZ - Les projections reposent sur l'hypothèse que les gens partent à la retraite dès qu'ils obtiennent le taux plein (sans décote). Ainsi, l'âge de départ à la retraite tendrait dans le futur vers 64 ans. On ne tient pas compte du fait que les gens pourraient partir plus tard pour pallier la baisse des taux de remplacement. En matière de fiscalité, on fait l'hypothèse que l'impact des transferts fiscaux et sociaux sur le niveau de vie selon l'âge sera le même qu'aujourd'hui**.**

De la salle – Dans les présentations, les générations « favorisées » sont nées entre 1930 et 1955, or les personnes nées entre 1930 et 1946 n'appartiennent pas au *baby boom*.

Jean-Michel HOURRIEZ - Je confirme un glissement sémantique sur la notion de génération du *baby boom*, qui désigne en principe la génération née peu après 1946. Il y a 20 ans, cette génération apparaissait comme relativement favorisée. Mais les dernières études publiées par l'Insee suggèrent que les *baby boomers* seraient finalement moins favorisés que les générations nées entre 1940 et 1945**.**

Hippolyte d'ALBIS - Je valide et précise que le baby-boom concerne 900 000 naissances après la guerre, jusqu'au début des années 1970, ce qui est un long phénomène difficile à identifier. Pour moi, il n'y a pas de génération sacrifiée, mais une amélioration qui exclut les hommes non qualifiés.

De la salle - Toutes les études qui nous ont été présentées concernent les cohortes représentant l'ensemble de la population. Ne serait-il pas intéressant d'avoir des comparaisons concernant la situation des retraités avec celle de la cohorte des actifs en emplois occupés ?

Pierre-Louis BRAS - Le niveau de vie moyen des retraités représente 98 % de celui des actifs occupés, contre 106 % de celui de l'ensemble de la population.

Hippolyte d'ALBIS - Le décrochage à la retraite peut être masqué par la prise en considération des revenus du patrimoine et du logement, et par le fait que la consommation change à la retraite.

De la salle – J'ai le sentiment qu'il manque quelque chose, lorsqu'on présente la situation des retraités de manière si positive. Que peut-on dire en termes de catégories sociales, de territoires ?

Jean-Michel HOURRIEZ - En complément des moyennes présentées ici, le COR présente des indicateurs d'inégalité ou de pauvreté. La pauvreté a fortement baissé parmi les personnes âgées depuis les années 1970, alors que la situation des jeunes s'est dégradée.

Hippolyte d'ALBIS - On prend en considération les catégories les plus stables, comme les inégalités hommes-femmes ou d'éducation. La zone de résidence n'est pas une catégorie stable, puisque l'on peut se déplacer au cours du cycle de vie.

Jean-Michel HOURRIEZ - Le niveau de vie relatif des retraités est différent suivant les zones, il est plutôt élevé dans les grandes villes mais plus faible en zone rurale.

Pierre-Louis BRAS - Tous les travaux de l'Insee montrent une très grande stabilité du niveau des inégalités depuis le milieu des années 1990, et qu'il existe un écart important entre la perception et les réalités.

2ème session : Le patrimoine et le capital humain d'une génération à l'autre

Du déclassement à la reproduction des inégalités : le point de vue de la mobilité sociale entre les générations

Camille PEUGNY,
Sociologue, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Cet exposé présente plus spécifiquement la « mobilité sociale », qui compare la position sociale d'un individu ou d'un ménage avec celle de la génération de ses parents. Le point principal de cette présentation vise à montrer une dynamique générationnelle de reproduction des inégalités.

La sociologie s'intéresse à la question de la génération sous l'angle des inégalités et du processus de stratification sociale depuis le début des années 1990, période marquée par un chômage persistant chez les jeunes. Naissent alors divers travaux comparant le sort des générations nées dans les années 1960 à celles de leurs parents, en s'intéressant aux inégalités de salaire, d'accès au salariat d'encadrement, à la capacité à devenir propriétaire. Ces travaux concluent à l'existence d'importantes inégalités entre générations, au détriment de celles nées dans les années 1960.

Pour illustrer la dégradation des perspectives de mobilité sociale pour les générations nées après la deuxième guerre mondiale, on peut comparer le devenir professionnel des enfants selon la catégorie socio-professionnelle des parents. Ainsi, les enfants de cadres supérieurs subissent un déclassement sévère : pour les hommes, le déclassement passe de 14 % pour la cohorte née entre 1944 et 1948 à 24 % pour celle née entre 1959 et 1963, et pour les filles de 22 % à 30 %. Pour la génération née au début des années 1960, le risque de déclassement intergénérationnel concerne un quart des hommes, et un tiers des femmes.

Ce phénomène se double d'une moindre promotion sociale pour les enfants d'employés et d'ouvriers qualifiés. Entre les générations 1944-1948 et 1964-1968, on passe d'un tiers à 25 % de chances de promotion sociale pour les hommes, et une stabilisation à la baisse de 27 à 24 % pour les femmes. Le déclassement des enfants de cadres n'a donc pas favorisé les perspectives de mobilité ascendantes pour les enfants issus de milieux modestes.

Les données étant datées, il convient de se pencher sur la dégradation des perspectives de mobilité sociale après les années 1960, en suivant le sort des individus sortis de formation initiale depuis cinq à huit ans entre le début des années 1980 et le début des années 2010.

L'indicateur de la part d'individus appartenant à la même catégorie socioprofessionnelle que leur père reste stable aux alentours de 35 %. D'un point de vue optimiste cela signifie que la société française permet aux deux-tiers des individus d'évoluer dans une autre catégorie que celle de leur père, sinon cela montre que malgré les dépenses dans l'éducation en trente ans, la mobilité sociale n'a pas progressé.

La part des enfants d'ouvriers qui exercent un emploi d'ouvrier ou d'employé a diminué, de 84 à 72 %. Là encore, une lecture optimiste valorise une diminution de cette reproduction par le bas des classes populaires, et une lecture pessimiste remarque que la proportion reste excessivement élevée, et s'inscrit en marqueur de la persistance de la reproduction sociale.

Du côté des enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures, la proportion des fils exerçant un emploi similaire reste stable autour de 43 %, et celle des filles s'établit à 23 % au début des années 1980 jusqu'à 36 % en 2009. Pour résumer, l'immobilité sociale est à peu près équivalente dans les différentes catégories sociales, 70 % des enfants de cadres deviennent cadres ou profession intermédiaire, et 70 % des enfants d'ouvriers exercent un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Le taux de chômage des jeunes est compris entre 20 et 25 % depuis le début des années 1980, ce qui signifie que les jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui sont les enfants de ceux qui avaient 20 ans au début des années 1980, qui ont déjà connu des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Le marché du travail continue de se précariser pour les jeunes : les emplois précaires parmi les 15-24 ans étaient inférieurs à 15 % au début des années 1980, et dépasse les 35 % aujourd'hui. L'insertion professionnelle se fait dans un contexte difficile avec un taux de chômage équivalent à la génération précédente, mais avec une précarisation du contrat de travail.

L'accession à la propriété est un élément important à considérer dans l'appréhension des inégalités or les inégalités de propriété du logement se sont fortement creusées par rapport aux années 1970. Près de 40 % des ménages propriétaires avant 44 ans ont bénéficié d'un don de la génération précédente hors succession ; cela renforce le poids de l'origine sociale sur les inégalités.

Si les politiques publiques souhaitent réduire ces inégalités, elles doivent prendre en compte les inégalités intragénérationnelles et intergénérationnelles, notamment dans l'accès à l'éducation qui est aujourd'hui un critère déterminant de la mobilité sociale et l'insertion sur le marché du travail.

Le patrimoine entre les générations : enjeux actuels et propositions de réformes

André MASSON,
Directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'EHESS

La France se situe dans la moyenne de la zone euro en termes de niveau de patrimoine, avec la spécificité d'un rôle massif de l'assurance-vie. Cet exposé tend à révéler que la situation patrimoniale actuelle est néfaste et durable, avec un patrimoine inerte aux mains des seniors et dont l'héritage est tardif.

De nombreux changements historiques sont intervenus ces dernières décennies tels que le recul de la mortalité, le ralentissement de la croissance, la globalisation et un capital plus mobile et financiarisé, donc plus difficile à taxer. Tous ces événements ont eu des conséquences sur les différentes générations adultes que l'on peut distinguer de la manière suivante : celle d'avant le *baby boom* (75 ans ou plus), les premiers *baby boomers* (les seniors), les générations « chauveliennes » (33 à 59 ans) et les générations les plus jeunes.

Le patrimoine total des ménages français depuis vingt ans a triplé, et le ratio patrimoine/revenu augmente depuis les années 1980 pour la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Du point de vue du patrimoine, la France apparaît riche, mais il faut voir comment ce ratio est réparti. En effet, on constate une remontée des inégalités en termes de niveau de patrimoine mais aussi de nature de ce patrimoine : le ménage moyen français possède 40 % d'actifs financiers, 60 % d'actifs non financiers, et le 1 % des plus riches possède 70 % d'actifs financiers.

Partant de ce constat, Thomas Piketty proposait un impôt annuel sur la fortune nette globale, dans l'optique de faire contribuer le patrimoine au modèle social. Cette idée est toutefois confrontée au problème de la mobilité du capital qui suppose une coordination fiscale importante.

Les données d'enquête sur le patrimoine moyen ont tendance à sous-estimer le patrimoine des plus riches. On observe une augmentation constante du patrimoine à la retraite au fil des générations mais les inégalités du niveau patrimoine au sein des seniors se creusent. Ainsi, une comparaison transversale permet d'observer ce phénomène. Les premiers *baby boomers* sont bien dotés en patrimoine, mais l'héritage est reçu de plus en plus tard, à presque 60 ans en moyenne, à cause de l'allongement de l'espérance de vie et de l'augmentation des droits du conjoint. Les jeunes quant à eux sont de plus en plus contraints dans leurs projets patrimoniaux, ils épargnent tard, et souvent pour un autre projet que le logement.

Le rapport entre les transmissions annuelles et le montant de patrimoine global augmente depuis les années 1980 ce qui témoigne que la France devient de plus en plus une société rentière et héritière.

Cette situation crée des inégalités entre héritiers et non héritiers et d'un point de vue intergénérationnel, les inégalités entre jeunes et seniors s'accentuent au détriment des jeunes. On a une masse de patrimoine dormant aux mains des seniors, dont ont besoin les générations jeunes fortement contraintes. Comment orienter l'épargne abondante des seniors vers des investissements productifs plus longs et risqués qui sont des éléments moteur de la croissance ? Actuellement, la masse de patrimoine ne sert pas à financer l'économie réelle, l'assurance-vie vient rembourser la dette publique. Cette situation va se reproduire ou se renforcer au fil des générations, l'héritage à venir étant plus important et tardif.

On aboutit à une « crispation patrimoniale » chez les seniors qui plébiscitent le placement en assurance-vie, peu risqué et dont l'affectation peut être décidée ex post. Ils investissent peu dans les produits plus risqués alors qu'ils sont dans des situations qui souvent le permettraient

(déjà propriétaire du logement, revenus plus assurés...). Pour remédier à cette « crispation patrimoniale », il y a plusieurs mesures possibles qui permettraient de favoriser une meilleure allocation du patrimoine, réduisant l'inégalité des chances et le déséquilibre entre les générations :

- Taxer davantage les seuls héritages familiaux hors donations, dons ou legs caritatifs pour inciter aux donations et à la liquéfaction du patrimoine immobilier. Les placements en assurance-vie représentent aujourd'hui 1 700 milliards d'euros qui pourraient être mieux investis.
- Favoriser des placements transgénérationnels qui seraient des placements de long terme (avec une diminution parallèle des avantages fiscaux de l'assurance-vie en matière de transmission) ou des placements risqués investis dans des fonds dédiés (pour le financement des besoins d'investissement, avec une garantie de l'État).
- En parallèle pour rassurer les personnes âgées, il faut prévoir le financement d'une assurance dépendance obligatoire et inclusive. Les actifs préparent leur retraite, les retraités préparent leur dépendance éventuelle, l'idée étant que les cotisations soient en partie assises sur le stock de patrimoine.

L'idée est de combiner les réformes entre elles, l'assurance dépendance permettant de rendre plus efficaces les incitations créées par la surtaxe successorale, incitant à son tour aux placements transgénérationnels.

Débats avec la salle

De la salle – Pourquoi ne pas favoriser la transmission entre les grands-parents et les petits-enfants ?

André MASSON - Ce n'est pas évident pour l'harmonie familiale. Il existe ce type de donations, avec l'accord de toute la famille, elles sont peu utilisées.

Pierre-Louis BRAS - Le niveau de vie des retraités va diminuer, y compris celui des retraités aisés. Ce patrimoine dormant ne sera-t-il pas demain un patrimoine utilisé pour maintenir un niveau de consommation pour les retraités aisés ?

André MASSON - Je cible les seniors aisés qui seront moins touchés par cette baisse de niveau de vie et dont le comportement va créer des inégalités énormes au sein des seniors.

De la salle – Comment prend-on en compte les jeunes qui, venant de milieux très aisés, ont choisi d'eux-mêmes un déclassement ?

Camille PEUGNY - Ce sont des données difficiles à mesurer. Les jeunes générations diplômées paraissent chercher plus de sens dans leur vie professionnelle et sont plus exigeantes. Certains pourraient aller dans des secteurs qui sont moins rémunérateurs, mais qui auraient plus de sens. Les cas de rejet du milieu familial vers un déclassement « choisi » sont tout de même assez rares.

De la salle - Je reviens sur la notion de crispation patrimoniale que vous avez évoquée. Doit-on vraiment privilégier du placement risqué, en direct ?

André MASSON - L'éducation financière n'est pas suffisante et le taux d'actionnaires directs est faible. L'assurance-vie est le placement plébiscité, je propose de le remplacer par un placement à plus long terme pour les seniors aisés.

De la salle – Je m'inscris en faux contre l'affirmation selon laquelle seules les actions sont des placements recommandés. Pour Camille PEUGNY, les trajectoires de mobilité des personnes sans-emploi ne sont pas étudiées. Avez-vous étudié la mobilité sur deux générations, par rapport à la catégorie socioprofessionnelle des grands-parents ?

Camille PEUGNY - Concernant la mobilité des personnes sans emploi, elles ne sont pas comptabilisées comme telles mais selon le statut de leur dernier emploi. D'un point de vue sociologique, il faut effectivement raisonner sur trois générations pour comprendre les trajectoires intergénérationnelles.

De la salle - Dans votre projet sur le patrimoine, que faites-vous pour des familles qui ont un patrimoine et un enfant handicapé lorsqu'ils vont décéder ?

André MASSON - Le principe de réserve ne permet pas d'avantager un des enfants, même s'il est handicapé, chaque enfant touche au moins un tiers du patrimoine hérité.

3ème session : L'apport des sciences politiques

Le renouvellement générationnel et la transformation politique en France

Vincent TIBERJ,
Professeur des universités en science politique à Sciences Po Bordeaux

Les cohortes constituent une source de données importante car on a tendance à oublier une donnée démographique : le temps passe, et nous ne sommes pas face aux mêmes électeurs, ni à la même politique. Les électeurs ne viennent pas se remplacer, ni prendre place les uns à côté des autres puisque leur histoire, la politique et le monde auxquels ils sont confrontés ne sont pas les mêmes. S'il y a un effet de vieillissement sur les comportements politiques, dans quelle mesure cet effet joue-t-il sur les transformations politiques ?

Il est important également de rendre compte des générations *post baby boomers*, jusqu'aux années 1990, dont on ne parle pas assez. Dans les années 1970, une majorité de gens étaient nés avant la guerre mondiale alors qu'ils ne représentent que 20 % de la population aujourd'hui. Les cohortes sont des groupes socialement différents, notamment en termes de niveau d'éducation, de revenus, de rapport à la religion et de rapport à la politique.

L'objectif est de montrer que le rapport au vote a changé : si les citoyens votent de moins en moins, c'est en fait parce que le rapport à la démocratie lui-même est en train de changer. C'est un phénomène qui est porté par le renouvellement générationnel qui a favorisé une culture de « citoyenneté distante ».

Il convient d'essayer de comprendre pourquoi l'abstention s'est généralisée, avec en regard la question de l'extension du domaine de la participation (augmentation des manifestations, boycotts, pétitions…). Se pose la question de la réévaluation de la démocratie représentative face à ce contexte dans lequel les citoyens ne se conforment plus à ce système.

Entre 1958 et 2017, on assiste à une augmentation de l'abstention, excepté pour les élections présidentielles ce qui remet en cause l'idée d'une véritable crise civique puisque les citoyens se mobilisent lorsqu'il y a un enjeu qu'ils considèrent important. En revanche, selon les enquêtes Insee, il est possible de constater que plus une cohorte est récente plus la participation est intermittente. Les taux d'abstention dépassent fréquemment 33 % mais cela ne signifie pas nécessairement un retrait de la politique ; au contraire l'abstention peut être politisée en considérant que le vote ne suffit plus, n'est plus utile, que l'on peut interpréter comme la fin de la culture du vote du devoir.

Les *post baby boomers* votent beaucoup moins, surtout pour les élections européennes ou législatives. Toutefois, ils sont plus susceptibles d'avoir recours à d'autres formes d'action telles que les pétitions, manifestations, grèves sauvages, ou boycotts. Les générations plus anciennes, nées dans les années 1930 ou avant rejettent ces modes d'action.

Le rapport aux responsables politiques est en train de changer, tout comme la culture de la citoyenneté. Les cohortes nées avant-guerre se caractérisent par une culture de la remise de soi, les individus s'en remettent à d'autres pour faire les meilleurs choix pour eux. Les *baby boomers* se distinguent par un intérêt plus fort pour la politique, tout au long de leur vie, c'est par eux qu'est venue cette culture de protestation.

La culture *post baby boomers* est quant à elle celle de la « citoyenneté distante ». Pas toujours intéressés par la politique, les *post baby boomers* sont parfaitement capables d'en comprendre le fonctionnement et n'adhérant pas forcément à la politique partisane, ils gardent une certaine distance. Ils ont des préférences, des valeurs mais ils ne sont pas fidèles à un parti. C'est une citoyenneté marquée par la défiance à l'égard des responsables politiques, que sait protester et se mobiliser contre les institutions. Sur la question des valeurs, il y a un véritable effet générationnel, les cohortes récentes sont plus ouvertes au regard de l'immigration ou de l'égalité entre les femmes et les hommes par exemple.

Il y a un effet du renouvellement générationnel dans le rapport à la politique et notamment dans le rapport au responsable politique, sur le vote, sur les valeurs culturelles, sur le rapport à l'immigration, mais il n'y a pas d'effet générationnel sur les questions d'égalité ou d'inégalité socioéconomique. Ce qui joue dans les inégalités socioéconomiques, c'est le contexte.

Les différences et ressemblances politiques parmi les générations en Europe

Achim GOERRES,
Professeur de science politique et directeur de l'Institut de science politique de l'université de Duisburg-Essen

Cette présentation examine en particulier deux questions : celle de la participation politique en France et en Europe, et celle de l'idéologie politique selon les âges, entre conservatisme économique et conservatisme culturel.

La participation politique se définit par les actions individuelles qui ont pour but d'influer sur les politiques collectives. Cet exposé prend en compte les canaux qui relèvent de la démocratie représentative (ici uniquement le vote), et en-dehors des dispositifs de démocratie représentative (participation non institutionnalisée) tels que la participation à une manifestation ou la signature d'une pétition.

À partir des données recueillies entre 2010 et 2017, on distingue quatre catégories au sein de la population française :

- 18 % de la population française n'est pas active, se situe en dehors du processus politique ;
- 39 % de personnes pratiquent uniquement le vote ;
- 8 % de la population ont une participation uniquement non institutionnalisée ;

- 35 % de la population adulte qui vote est engagée dans d'autres formes de participation.

On observe des spécificités par groupe d'âges (de 18 à 29 ans, de 30 à 59 ans, les 60 ans et plus) :

- 34 % des jeunes en France ne sont pas actifs du tout contre 12 % des seniors ;
- 26 % des jeunes eux participent uniquement par le vote alors que ce sont 55 % des seniors ;
- 18 % des jeunes sont actifs uniquement dans des formes de participation non institutionnalisée, ce qui est bien supérieur aux seniors qui ne sont que 2 % ;
- 22 % des jeunes participent via des dispositifs institutionnalisés et non institutionnalisés contre 31 % des seniors.

En comparaison européenne, les statistiques montrent que les jeunes Français sont beaucoup plus nombreux à se situer en dehors du processus électoral que la moyenne européenne (+6 %). Les jeunes Français sont aussi plus nombreux à avoir une participation exclusivement non institutionnalisée (+9%) alors qu'ils sont moins nombreux à n'avoir recours qu'au vote (- 10 %). Au contraire, les seniors, d'une façon générale, ont le même comportement que la moyenne européenne.

Aux dernières élections françaises, il y a eu 73 % de votants or ce n'était que 56 % des jeunes et 86 % des seniors. Les jeunes votent moins en France et l'écart entre les générations apparait spécialement fort en comparaison avec d'autres pays européens. En revanche, les jeunes sont 16 % à avoir participé à une manifestation en 2014 contre 10 % des seniors et sont donc plus enclins à recourir à ce type de participation que les plus âgés (c'est proche de la moyenne européenne).

Concernant les préférences économiques, les jeunes se situeraient plutôt à gauche (l'éventail des préférences étant défini à gauche comme les individus plus favorables à l'intervention de l'État, à plus de redistribution, et à droite comme les individus plus conservateurs). En France, les seniors sont davantage favorables à une plus grande redistribution des ressources que les jeunes (78 % des seniors contre 70 % des jeunes). Le ratio est similaire au ratio européen ce qui remet en cause l'idée préconçue que les individus deviennent plus conservateurs avec l'âge.

Dans la dimension culturelle, les jeunes apparaissent plus progressistes que les personnes âgées et cet écart semble plus important en France que la moyenne européenne. Par exemple, 84 % des jeunes sont favorables à une plus grande tolérance et liberté des homosexuels pour 75 % des seniors.

À l'échelle de l'Europe, les personnes âgées sont plus conservatrices sur le plan culturel et plus progressistes sur le plan économique.

Débats avec la salle

Pierre-Louis BRAS - On voit un discours qui se construit en France autour d'une troisième dimension, « fermeture » et « ouverture » ? Notre Président actuel parle de nationalisme et de progressisme, c'est-à-dire ceux qui sont ouverts sur le monde avec l'acceptation de l'immigration et du commerce international et ceux qui sont pour le protectionnisme avec une fermeture à l'immigration. Est-ce une troisième dimension qui émerge et que la science politique va mettre en œuvre ou est-ce que ce sont des spéculations ?

Vincent TIBERJ - Aux notions d'ouverture et de fermeture, je préfère les notions de gagnant et de perdant de la mondialisation. C'est l'idée que vous auriez les gagnants de la société globalisée qui, culturellement, se sentent à l'aise avec la diversité, et les perdants qui, d'un point de vue socioéconomique et culturel se sentent en danger. Ce clivage n'existe pas en tant que tel et finalement ce sont les dimensions culturelle et socioéconomique qui l'emportent dans la prise de position dans l'environnement politique.

Achim GOERRES - Je ne pense pas que « l'ouverture »/ « fermeture » soit une troisième dimension. En Allemagne, les citoyens demandent moins de redistribution et de réglementation de l'État, pour exprimer leur identité et trouver leur place dans le tissu social. Les votes en faveur des mouvements alternatifs s'expliquent davantage comme une réponse identitaire que comme l'expression de valeurs d'ordre économique.

De la salle - Vincent Tiberj, vous distinguez trois générations avec des rapports au politique et à l'État différents, mais quels rapports entretiennent-elles avec la retraite ?

Vincent TIBERJ - Pendant longtemps la question des retraites ne faisait pas partie des baromètres. Toutefois, je peux avancer l'hypothèse que les *baby boomers* avaient conscience de leur position et leurs objectifs parce qu'ils étaient socialisés par des organisations, qui avaient un récit politique. Aujourd'hui, le rapport au travail est plus déstructuré, la socialisation l'est de même, comme en témoigne l'*ubérisation* de certains métiers dans lesquels des travailleurs préfèrent ne pas cotiser car ils ne se rendent pas compte qu'il s'agit de leur retraite future. Il est difficile d'attendre de ces générations d'avoir un rapport spécifique à la retraite parce que le rapport n'est pas construit politiquement.

De la salle - Une question à Achim Goerres concernant les analyses de comparaison internationale qu'il nous a présentées. Il n'y a pas de comparaison systématique : sur certains tableaux, on voit apparaître l'Islande, sur d'autres les Pays-Bas. Quelle est la rationalité de ces apparitions successives de différents pays européens ? Les résultats pour les âges médians ne sont pas présentés, cette lecture qui oppose jeunes et seniors ne suppose pas une pré-construction des représentations ?

Achim GOERRES - Les pays comparés correspondent aux valeurs maximum et minimum. Pour la catégorie des 30-60 ans, il n'y a pas de particularités, de point de bascule à un moment précis où on s'intéresse au problème des retraites.

De la salle - Quand les gouvernements observent que les retraités ont un niveau de vie un peu supérieur au niveau de vie des actifs, dans un contexte financier difficile, ils sont tentés de créer des prélèvements spécifiques pour les retraités par exemple. Ce discours, au regard de la solidarité intergénérationnelle, choque-t-il les jeunes ou seulement les personnes concernées ?

Vincent TIBERJ - La spécificités des cohortes analysées est qu'elles n'ont pas forcément conscience d'elles-mêmes et sont moins politisées. L'idée d'une guerre des générations ne marche pas dans ce contexte, on n'observe pas d'intérêts politiques divergents entre les générations.

Achim GOERRES - Les gens pensent la réforme des retraites en termes de solidarité intergénérationnelle, sans pour autant comprendre ce que cette notion recouvre. Les jeunes sont opposés aux dispositions ponctuelles qui font évoluer le système de retraite, comme ça a été le cas en Allemagne, car ils ont besoin de certitudes sur l'avenir du système mais ils ne sont pas opposés aux réformes.

De la salle – J'aurais souhaité que cette réforme des retraites ne soit pas seulement gérée par des technocrates, mais également par le biais d'une concertation citoyenne.

Achim GOERRES - En étudiant les comportements électoraux en Allemagne, je me suis aperçu que les politiques n'ont rien à gagner d'une réforme des retraites. Il faut que les partis se mettent d'accord pour dépolitiser le prototype de réforme, et dans ce cadre, la consultation citoyenne est nécessaire. Les systèmes de retraite allemands et français sont très complexes, il est nécessaire que la mise en œuvre soit conduite par le corps politique, à partir de consultation d'instances non partisanes.

Vincent TIBERJ - Je voudrais ajouter que les deux pays sont différents. La culture française « top down » qui implique une décision par en haut a des difficultés à impliquer les citoyens. Cette culture tend à disparaître au profit de modèles de démocratie qui essaient d'inclure, de mobiliser les citoyens, même s'ils ne sont pas d'accord et ont des attentes différentes.

4ème session : Les opinions et le ressenti

Le bonheur au fil des âges

Claudia SENIK,
Professeur à l'Université Paris-Sorbonne et à l'Ecole d'économie de Paris

Comment les retraités évaluent-ils leur niveau de bonheur ? Quel est l'effet du passage à la retraite sur la satisfaction dans la vie ? Pour mesurer le lien entre retraite et bonheur, Claudia Senik compare le niveau de satisfaction dans la vie des retraités à celui des actifs. L'effet du passage à la retraite pourrait être différent pour les individus selon la qualité de vie au travail et la pénibilité de l'emploi. Dans ce cas, le passage à la retraite devrait avoir un effet positif sur le niveau de bonheur. A l'inverse, le départ à la retraite peut s'accompagner d'une désocialisation, d'une perte de sens qui pourrait produire un choc négatif.

En comparant le niveau de satisfaction dans la vie de l'ensemble de la population et des retraités sur la période 2010-2015, il apparaît que les retraités se déclarent en moyenne moins satisfaits mais il y a un effet d'âge important (les plus âgés sont moins satisfaits dans la vie que les plus jeunes). L'observation réduite aux 55-70 ans permet de limiter cet effet d'âge et les retraités ont alors un niveau de satisfaction similaire aux autres (excepté les chômeurs dont le niveau est bien plus faible), autour de 7 sur 10.

Outre les données moyennes, il est intéressant d'observer les extrêmes, notamment ceux qui déclarent être « très satisfaits » parmi lesquels les retraités sont surreprésentés en comparaison avec les actifs. Les retraités déclarent aussi plus souvent se sentir « très utiles » mais moins fréquemment « très heureux ». En revanche, l'état de santé ressenti ne semble pas varier entre actifs et retraités.

Entre 2010 et 2016, le niveau de satisfaction dans la vie des retraités a rejoint (à la baisse) celui des actifs. L'effet de la baisse des revenus peut être mis en cause, notamment dans les comparaisons entre les femmes et les hommes. En effet, sans aucun traitement, les femmes semblent moins satisfaites que les hommes or, à situation identique (niveau de revenus, diplôme etc.), les femmes sont davantage satisfaites dans la vie que les hommes, elles transforment mieux les conditions d'existence en satisfaction.

Les individus plus diplômés et les cadres se déclarent également plus satisfaits à la retraite que les moins diplômés, néanmoins l'écart de niveau de satisfaction entre actifs et retraités est plus important pour les titulaires d'un bac professionnel ou technique ou d'un niveau scolaire correspondant au collège ou moins.

En neutralisant les effets de l'âge, du sexe, du niveau de revenus et de diplôme, de la profession et du type d'agglomération, être à la retraite augmente la probabilité de se déclarer très satisfait dans l'ensemble, à l'exception des agriculteurs (c'est probablement dû à des faibles ressources au moment de la retraite).

L'objectif est d'identifier quel est l'effet propre du passage à la retraite sur le niveau de satisfaction des individus. Pour cela certaines études proposent d'observer comment a évolué le niveau de satisfaction au moment du passage à la retraite d'individus ayant été touchés par une réforme de recul de l'âge de départ à la retraite par rapport à ceux qui n'ont pas été touchés par la réforme. Il est aussi possible d'observer les situations de préretraites d'office. Dans les deux cas, ce sont les individus qui subissent leur situation qui s'avèrent être les moins satisfaits. Toutefois ce type d'étude ne permet pas de prendre en compte tous les éléments qui influent sur le niveau de satisfaction tels que l'attachement à son travail, la perte de revenus, etc.

Claudia Senik a étudié les chocs de santé non anticipés sur la base d'une enquête australienne qui suit les 50-75 ans depuis 2001 sur l'état de santé perçu. Chaque année, les individus anticipent leur état de santé futur permettant d'observer si le passage à la retraite a généré un choc positif (l'individu anticipait une dégradation de son état de santé mais ça n'a pas été le cas) ou négatif (l'individu déclare que sa santé s'est dégradée alors qu'il ne l'avait pas anticipé). Les résultats ont montré que le départ à la retraite générait souvent des chocs positifs de santé, physique et mentale.

Les opinions en matière de retraite selon les générations

Patrick AUBERT,
Sous-directeur de l'observation de la solidarité à la DREES

Les résultats présentés au cours de cet exposé sont issus du baromètre d'opinion de la DREES, une enquête annuelle réalisée auprès de 3 000 personnes sur les opinions et les attentes vis-à-vis de la protection sociale, en particulier le thème des retraites. Il faut considérer les résultats avec prudence puisqu'ils relèvent du domaine du subjectif, expriment des ressentis et opinions. Ces données permettent d'identifier des effets d'âge (et non de génération) à travers la comparaison entre différents groupes d'âge : les jeunes (18-24 ans), les assurés en milieu de carrière (35-49 ans), les assurés en fin de carrière (50-64 ans) et les retraités ou seniors (65 ans et plus).

Les jeunes se montrent plus optimistes pour l'avenir que les autres classes d'âge. Toutefois, les jeunes ont à peu près la même proportion que les 65 ans et plus de personnes déclarant leur situation actuelle « bonne » ou « très bonne ».

Concernant les retraites, deux discours à propos des jeunes s'opposent souvent : les jeunes sont loin de la retraite et ne se sentent pas préoccupés par ces questions ou les jeunes s'inquiètent énormément pour leur retraite future. Les résultats du baromètre montrent que près de 80 % des jeunes se disent personnellement préoccupés par l'avenir du système de retraite (c'est plus que le logement ou le chômage), mais c'est moins que pour les autres catégories d'âge.

Les jeunes sont assez pessimistes à propos de leur situation future à la retraite. En effet, ils anticipent en moyenne un départ à la retraite plus tardif (près de 66 ans) et ils anticipent à plus de 60 % avoir un niveau de vie à la retraite moins bon que celui de l'ensemble de la population, ce qui est proche des autres classes d'âge. Seuls 5% des jeunes pensent qu'à la retraite ils auront un meilleur niveau de vie. Ils sont aussi plus souvent pessimistes à propos de la situation des retraités actuels (les jeunes pensent moins fréquemment que les retraités ont un meilleur niveau de vie que l'ensemble de la population).

Le taux de remplacement médian actuel est de l'ordre de 75 %, correspondant donc à une baisse de revenu de 25 %. Or 40 % des répondants, quel que soit leur âge, considèrent que leurs revenus ne devraient pas baisser à la retraite. Seul 1 répondant sur 10 environ est prêt à consentir à une baisse supérieure à 25 %. Ces résultats font échos à l'inquiétude exprimée à propos du niveau de vie à la retraite.

Sur la question d'une réforme du système de retraite, les jeunes se montrent attachés à un système essentiellement public (autour de 88 %) mais c'est légèrement inférieur aux plus âgés. Par ailleurs, les différentes classes d'âge se distinguent peu sur les leviers de réforme : l'augmentation des cotisations, le recul de l'âge de la retraite et l'augmentation de la durée d'assurance sont cités à peu près dans les mêmes proportions. Ils rejettent aussi fortement la diminution des pensions.

Toutefois les jeunes semblent plus critiques vis-à-vis des réformes puisque 17 % d'entre eux pensent que les réformes récentes ne sont pas suffisantes, contre 25 % pour l'ensemble. De même, ils sont plus favorables à l'ajout d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle (56 % des moins de 35 ans contre 35 % des 50 ans et plus). Les moins de 35 ans s'expriment moins en faveur de l'uniformisation des régimes de retraite.

En revanche, les moins de 35 ans se montrent plus attachés à un système ouvert à tous (24 % des moins de 35 ans souhaitent restreindre les retraites « uniquement à ceux qui cotisent » contre 31 % des 50 ans et plus). Au contraire, sur la question des droits familiaux, les moins de 35 ans se montrent moins favorables à des droits à la réversion plus larges et à des droits acquis pour avoir élevé des enfants.

Il n'y a pas de différence entre les classes d'âges concernant la question d'un départ à la retraite anticipé pour ceux qui ont commencé à travailler plus tôt, tous y sont favorables à 85 %. Enfin, les opinions sur le sujet d'un allongement de cotisations pour les cadres ayant une meilleure espérance de vie sont partagées.

Débats avec la salle

De la salle – Certaines personnes partent à la retraite très tardivement vers 75 ans, ces cas sont-ils étudiés ?

Pierre-Louis BRAS - C'est très marginal, mais il est possible de travailler autant que vous voulez, mais il faut savoir que les entreprises peuvent obliger les salariés à partir à la retraite à partir d'un certain âge (c'est également le cas dans la Fonction publique).

De la salle – Avez-vous travaillé sur ce qu'on appelle la première et deuxième retraites ? La première retraite se définit par des engagements associatifs par exemple, du bénévolat ou travail non rémunéré.

Pierre-Louis BRAS - L'INSEE publie des « budgets temps » des personnes selon les âges, en décomposant activités physiologiques et bénévoles. Cette activité associative ne ressort donc pas de manière considérable.

André MASSON - On a l'impression que les jeunes sont très pessimistes vis-à-vis du futur du système de retraite et de leurs futurs droits mais ce n'est qu'une minorité d'entre eux qui ont des positions radicales sur ces questions. Quelle réforme souhaitent-ils ?

Patrick AUBERT - L'erreur est non pas de surestimer l'inquiétude des jeunes sur leur retraite, mais de sur-interpréter l'écart entre les classes d'âges. L'attachement à un système de retraite essentiellement public est très fort, il peut néanmoins y avoir des différences entre les âges selon les *plutôt* et les *très* favorables. Il est très complexe de demander dans un barème d'opinion quelles réformes préfèrent les personnes, car le sujet est difficile à simplifier, et que l'opinion dépend de la vision que l'on a du système de retraite.

Pierre-Louis BRAS - L'inquiétude sur les retraites exprimée par les jeunes ne serait-elle pas juste une conformité sociale ?

De la salle - Je déplore que la dégradation des conditions de travail n'ait pas été une donnée prise en compte (manque de personnel, surveillance, normes…) dans les opinions vis-à-vis du système de retraite et le niveau de bonheur à la retraite.

Claudia SENIK - En effet, l'attitude vis-à-vis de la retraite dépend des conditions de travail et de vie. Des articles montrent que les personnes peu satisfaites de leurs conditions de travail patent à la retraite rapidement après l'atteinte du taux plein.

De la salle – Peut-on envisager que les jeunes auront une vue différente des pensions de réversion que leurs aînés (moins de mariage, travail des femmes…) ?

Patrick AUBERT - Le baromètre permet d'interroger les Français sur les opinions à propos des pensions de réversion, et les plus jeunes sont plutôt moins favorables à une vision universelle des reversions. Ce peut-être lié à l'âge (ils sont moins souvent mariés avant 35 ans) ou à la cohorte.

De la salle - La question n'est pas tellement de savoir quelle réforme souhaitent les jeunes mais s'ils trouvent que certaines catégories sont privilégiées par rapport à d'autres. La perception d'inégalités, par exemple entre secteur privé et public, peut être très forte et ces perceptions vont favoriser ou non le degré d'universalité souhaité. L'inquiétude des jeunes n'est pas seulement « convenue » mais se fonde sur ces inégalités.

Patrick AUBERT - L'erreur est de penser que seuls les jeunes s'inquiètent car c'est le cas de toutes les classes d'âge. Le fait d'être proche de la retraite n'est pas une garantie de stabilité, au vu du rythme des réformes récent en France.

Claudia SENIK - Toutes les générations ont pris connaissance de l'idée qu'il fallait réformer le système de retraites pour s'ajuster à l'allongement de l'espérance de vie et au retard d'entrée dans la vie active. Cela crée ce sentiment d'incertitude sur l'avenir du système de retraite. Ce qui est important pour les individus, c'est leur pouvoir d'achat et leur niveau de vie relatif, ils ont une vision erronée de la situation en raisonnant ainsi.

De la salle - La satisfaction au moment du passage à la retraite change selon qu'elle ait été subie ou choisie. Il peut y avoir une marge d'amélioration qualitative en introduisant certains dispositifs, comme celui de la retraite par étapes avec une liquidation partielle des droits qui laissent une plus grande liberté de choix. Les australiens ou les canadiens vivent mieux le passage à la retraite car ils le perçoivent davantage comme une deuxième carrière.

Claudia SENIK - Je suis d'accord, une retraite subie est plus source d'insatisfaction. La possibilité de moduler son passage à la retraite est très importante.

Pierre-Louis BRAS - La dernière séance du COR de novembre 2018 est consacrée aux transitions emploi/retraite, et on plaide plutôt pour une libéralisation très large du cumul emploi retraite ou de la liquidation partielle, sans que ce soit conditionné à une réduction du temps de travail.

DOSSIER DU PARTICIPANT

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

Dans l'ordre d'intervention

Pierre-Louis BRAS est président du Conseil d'orientation des retraites (COR) depuis janvier 2015. Diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA, Pierre-Louis Bras a commencé sa carrière en 1984 à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Il rejoint ensuite le cabinet de Claude Évin, ministre de la Solidarité, de la santé et de la protection, comme conseiller pour les questions de sécurité sociale. Nommé directeur général de la Mutualité fonction publique (MFP) en 1992, il devient directeur du marché du financement du secteur public à la Société générale de 1994 à 1997. Il entre au cabinet de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la santé, où il exerce les fonctions de conseiller responsable du pôle protection sociale, puis de directeur adjoint de cabinet, chargé de la protection sociale, de l'action sociale et de la santé. De 2000 à 2002, il dirige la direction de la Sécurité sociale (DSS). Il est nommé inspecteur général des Affaires sociales (IGAS) en 2003. En 2012, il est nommé conseiller spécial, chargé des comptes sociaux auprès du ministre délégué au Budget, puis a exercé les fonctions de secrétaire général des ministères chargés des Affaires sociales d'août 2013 à septembre 2014.

Jean-Michel HOURRIEZ est administrateur de l'INSEE, diplômé de l'École polytechnique et de l'ENSAE. Il a exercé des responsabilités au sein de la Direction des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE, travaillant notamment sur les enquêtes Revenus fiscaux et Budget de famille, avant d'être chercheur au CREST. Ses travaux portent sur les niveaux de vie des ménages et en particulier la comparaison du niveau de vie des actifs et des retraités, la pauvreté et les inégalités, la consommation et l'épargne, et l'économie de la famille. Il a rejoint le secrétariat général du COR en 2006, d'abord comme responsable des études puis comme secrétaire général adjoint.

Hippolyte d'ALBIS est directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris. Il est spécialisé en économie démographique et a notamment travaillé sur les conséquences économiques du vieillissement de la population et de l'immigration. Par ailleurs, il dirige l'équipe française des Comptes de Transferts Nationaux qui propose une lecture générationnelle des flux économiques et financiers. Il est également éditeur associé du Journal of Demographic Economics, du Journal of the Economics of Ageing et de Public Finance Review et est membre de l'Institut universitaire de France et du Cercle des économistes. Docteur en sciences économiques de l'université Paris I et agrégé des universités, Hippolyte d'Albis a été maître de conférences à l'université Toulouse I, et professeur à l'université Montpellier III et à l'université Paris I. Il a également été directeur de l'école doctorale Economie Panthéon-Sorbonne et directeur scientifique adjoint à l'INSHS. Il a été lauréat du prix Philippe Michel du jeune chercheur en dynamique économique, du prix du meilleur jeune économiste, et d'une subvention de recherche de l'European Research Council.

Camille PEUGNY est sociologue, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et chercheur au laboratoire Printemps (UVSQ/CNRS). Ses recherches portent sur les inégalités sociales, les inégalités entre les générations et la mobilité sociale. Il a notamment consacré sa thèse à l'analyse du processus de déclassement social (Le déclassement, Grasset, 2009). A travers la mesure de l'évolution des flux de mobilité sociale entre les générations, il souligne la nécessité d'articuler les inégalités entre les générations et les inégalités intragénérationnelles pour décrire le processus de stratification sociale (Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013). Ses recherches récentes portent sur l'évolution de la structure sociale des pays européens, et plus particulièrement sur les questions liées à la polarisation de l'emploi.

André MASSON est directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, économiste, ingénieur de l'École polytechnique et membre du PSE (Paris Sciences économiques). Ses thèmes de recherche se rattachent à la microéconomie des arbitrages inter-temporels et intergénérationnels des ménages : épargne et patrimoine, comportements à l'égard du risque et du temps, rationalité de l'épargnant ; motifs et fiscalité de la transmission des patrimoines ; retraites et protection sociale, types et philosophies de l'État-providence. Ses publications récentes portent notamment sur les enjeux du patrimoine et de sa transmission dans une société vieillissante, la taxation des héritages et donations, et les produits viagers.

Vincent TIBERJ est professeur de science politique à Sciences po Bordeaux depuis 2017, après avoir été chargé de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques pendant 13 ans. Ses travaux actuels portent sur l'impact politique du renouvellement générationnel et sur la politique du multiculturalisme en Europe. Ses recherches ont pour objectif de comprendre comment les dynamiques générationnelles transforment (ou non) le rapport au politique, la participation politique, les systèmes de valeurs ou les alignements politiques en France et en Europe. Vincent Tiberj est l'auteur de six ouvrages et a publié plus d'une cinquantaine d'articles scientifiques dans les meilleures revues françaises et internationales de sciences politiques. Il a publié « Les citoyens qui viennent » au PUF ainsi que « La Crispation hexagonale » chez Plon, et « Français comme les autres ? » aux Presses de Sciences Po avec Sylvain Bourard.

Achim GOERRES est titulaire d'un Master de politiques comparées de la London School of Economics and Political Sciences et d'un Master d'études européennes de l'université d'Osnabrück. En 2006, il soutient une thèse de doctorat à la London School of Economics and Political Sciences portant sur la participation politique des seniors en Europe. Depuis 2011, il est professeur de science politique empirique à l'université de Duisbourg-Essen, dont il dirige l'Institut de science politique. Politiste, comparatiste et sociologue, ses recherches portent sur les comportements politiques et l'État providence, tant sous un angle qualitatif que quantitatif en utilisant des données d'enquêtes. Ses études comparées sur le « pouvoir gris » dans les démocraties font autorité, de même que ses recherches portant sur les politiques migratoires.

Claudia SENIK est professeure à l'université Paris-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris. Membre de l'Institut Universitaire de France, elle est également chercheuse associée à l'IZA (Institute for the Study of Labor, Bonn). Ses travaux portent sur l'économie du bien-être subjectif, et en particulier sur le lien entre revenu, croissance, inégalités et bonheur. Elle s'intéresse également aux sources du bien-être au travail et en entreprise. Elle est l'auteur de nombreuses publications dans des revues internationales ainsi que de « L'économie du bonheur », paru à la République des idées, au Seuil, en 2014, et « Les Français, le bonheur et l'argent », paru en 2018 aux Presses de l'ENS, avec Yann Algan et Elizabeth Beasley.

Patrick AUBERT est sous-directeur de l'observation de la solidarité depuis 2016 à la Direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), le service statistique du Ministère des Solidarités et de la Santé. Polytechnicien, docteur en économie et ancien élève de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae), Patrick Aubert est administrateur hors classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il a débuté au sein de la division « Marchés et stratégies d'entreprises » de l'Insee, en 2002. Après avoir évolué au sein de la cellule « Synthèse et conjoncture de l'emploi » de l'Insee, entre 2005 et 2008, il prend la tête du bureau « Retraites » de la DREES, jusqu'en 2011. De 2012 à 2016, il exerce les fonctions de secrétaire général adjoint du Conseil d'orientation des retraites.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents de cadrage

Marie-Émilie Clerc, Olivier Monso et Erwan Pouliquen, « Les inégalités entre générations depuis le baby-boom », *L'économie française - Comptes et dossiers Édition 2011*, INSEE

Les cohortes nées jusqu'à la fin des années 1940 bénéficiaient d'un net progrès générationnel : d'une génération à la suivante, les conditions d'emploi étaient plus favorables à l'entrée sur le marché du travail, le niveau de vie augmentait régulièrement, l'accès était plus fréquent à l'éducation et à la propriété d'un logement. Ce progrès s'est fortement ralenti, voire interrompu à plusieurs égards, pour les générations des années 1950 et 1960. Ces dernières, assez tôt dans leurs parcours de vie, ont été confrontées à la crise économique, plus particulièrement aux deux chocs pétroliers et aux périodes de conjoncture difficile du début des années 1980 et du milieu des années 1990. Les générations les plus récentes vivent une situation contrastée. Plusieurs années de bonne conjoncture au tournant des années 2000 ont contribué à leur redonner un niveau de vie plus élevé que les générations précédentes au même âge. Elles ont ensuite bénéficié de taux d'intérêt faibles qui leur ont à nouveau facilité l'accès à la propriété, malgré la hausse des prix de l'immobilier. Toutefois, cette amélioration semble très dépendante du contexte macroéconomique, qui peut facilement se retourner, comme lors de la crise économique initiée en 2008. Les inégalités entre générations s'accompagnent d'inégalités intra-générationnelles. L'accès à l'emploi est ainsi étroitement lié au niveau de diplôme. Ce dernier met davantage à l'abri du chômage et garantit plus souvent un emploi stable, mais de plus en plus au prix d'un déclassement en matière de salaire et de statut d'emploi. Les non-diplômés, de leur côté, apparaissent plus dépendants de la conjoncture, non seulement à la sortie des études mais aussi durant le début de leur carrière. Enfin, la fragilité de ce progrès générationnel, ainsi que l'importance accrue des transferts intergénérationnels de patrimoine, laissent envisager une augmentation des inégalités selon la catégorie et/ou l'origine sociale.

François Gleizes, Sébastien Grobon, Laurence Rioux, « Niveau de vie et patrimoine des seniors : la progression au fil des générations semble s'interrompre pour les générations de seniors les plus récentes », France, portrait social, Édition 2018, INSEE.

Du début des années 1970 jusqu'à la crise de la fin des années 2000, le niveau de vie moyen des personnes de 65 ans ou plus a progressé sensiblement. Parti de plus bas, il a rejoint le niveau de vie moyen des personnes d'âge actif au milieu des années 1990 et a progressé ensuite au même rythme jusqu'à la crise. Puis, de 2010 à 2015, le niveau de vie moyen des seniors a stagné, tandis que celui des 25-64 ans, dont les ressources sont plus sensibles à la conjoncture économique, baissait légèrement. En 2015, le niveau de vie moyen des seniors est ainsi supérieur de 3 % à celui des personnes d'âge actif.

En 2015, les seniors font deux fois moins souvent que les 25-64 ans partie des 10 % les plus modestes et sont aussi deux fois moins souvent concernés par la pauvreté monétaire. Depuis 2008, la part de seniors appartenant aux 20 % les plus modestes a légèrement diminué, de même que la part de pauvres.
Au fil des générations, le niveau de vie des seniors à âge donné a nettement progressé. Cette progression tient à l'arrivée à 65 ans de personnes avec des pensions de retraite moyennes plus élevées que les générations précédentes, en raison de carrières plus complètes (en lien avec l'extension du travail féminin) et de salaires plus élevés, ainsi que de la montée en charge des droits familiaux, des minima de pensions et des régimes complémentaires obligatoires. Cette tendance semble toutefois s'être interrompue pour les générations les plus récentes : les seniors les plus jeunes en 2015, nés entre 1946 et 1950, ont un niveau de vie comparable, à âge donné, à celui de la génération 1941-1945.
Ayant eu plus l'occasion d'hériter et plus de temps pour se constituer un patrimoine par l'épargne, les seniors détiennent davantage de patrimoine que les 25-64 ans. En 2015, les ménages de seniors ont en moyenne un patrimoine brut supérieur de 14 % à ceux dont la personne de référence a entre 25 et 64 ans.
Par le passé, le niveau de patrimoine des seniors observé à un âge donné a progressé au fil des générations grâce à la conjoncture économique favorable et à l'augmentation des prix de l'immobilier. Toutefois, cette tendance semble s'interrompre pour la génération 1946-1950. À 65-69 ans, les ménages dont la personne de référence est née entre 1946 et 1950 ont le même montant moyen de patrimoine que les ménages dont la personne de référence est née entre 1941 et 1945.

« “ C'était mieux avant... ” : l'opinion des Français sur leur situation par rapport à celle de leurs parents », DREES, Études et résultats, juillet 2016

Selon le Baromètre d'opinion de la DREES, près de la moitié des Français (46 %) considèrent en 2014 que leur situation globale est moins bonne que celle de leurs parents. Ils n'étaient que 36 % de cet avis en 2004.
Ce sentiment est plus ou moins prononcé selon leur situation sur le marché du travail : en 2014, les chômeurs l'expriment davantage (65 %), ainsi que les actifs en emploi (48 %), contrairement aux retraités et aux étudiants (respectivement 35 % et 39 %).
En outre, près d'un Français sur deux qui estime avoir une situation moins bonne que celle de ses parents pense qu'il peut basculer dans la pauvreté dans les prochaines années. C'est le cas de seulement un quart des personnes qui jugent leur situation identique ou meilleure que celle de leurs parents.
Les personnes qui se sentent déclassées ont également une appréciation de leur situation personnelle bien plus négative que les autres. Toutefois, leur opinion sur le contexte social actuel (état des inégalités et de la pauvreté, coût de la sécurité sociale...) est assez proche de celle des autres personnes enquêtées. Elles jugent aussi souvent que la société française présente un caractère méritocratique

Pour aller plus loin

Hippolyte d'Albis et Ikpidi Badji, « Les inégalités de niveaux de vie entre les générations en France »**, Economie et Statistique / Economics and Statistics, 491-492, 71-92**

Peugny Camille, Van de Velde Cécile, « Repenser les inégalités entre générations »**, Revue française de sociologie, 2013/4 (Vol. 54), p. 641-662.**

André Masson, « Les enjeux du patrimoine et de sa transmission dans nos sociétés vieillissantes »**, Revue française d'économie, 2018/2 (Vol. XXXIII), p. 179-234.**

Tiberj Vincent, « Le vote décentré ? Renouvellement générationnel et rapport à la participation électorale en France »**, Revue française de science politique, 2018/5 (Vol. 68), p. 821-845.**

Pieter Vanhuyesse, Achim Goerres, "Ageing Populations in Post-Industrial Democracies: Comparative Studies of Policies and Politics", **London and New York: Routledge and Taylor Francis Group, 2012.**

Bénédicte H. Apouey, Cahit Guven, Claudia Senik. "Retirement and Unexpected Health Shocks." **PSEWorking Papers n°2017-59. 2018.**

Les rapports entre générations

Colloque du Conseil d'orientation des retraites
4 décembre 2018

La 16ème édition du colloque annuel du Conseil d'orientation des retraites s'est tenue le 4 décembre 2018.
Le colloque avait pour objectif d'identifier les inégalités intergénérationnelles en termes de conditions de vie (au regard du niveau de vie, du patrimoine et de la mobilité sociale) et d'observer les évolutions des perceptions vis-à-vis de la politique, du système de retraite et du niveau de bien-être au fil des générations.
La présente publication reprend l'intégralité des présentations et des échanges durant le colloque, une synthèse, et le dossier du participant comprenant les biographies des intervenants et une bibliographie.
Le colloque s'est organisé en quatre sessions, avec la participation de huit intervenants. La première session du colloque a été consacrée à l'étude des inégalités de niveau de vie entre les générations, permettant de revenir sur l'idée d'une « génération sacrifiée ». La deuxième partie est revenue sur la dégradation des perspectives de mobilité sociale au fil des générations et sur les inégalités en termes de niveau et de nature du patrimoine.
La troisième session a examiné les évolutions de la participation et des valeurs politiques entre générations, avec une perspective européenne. Enfin la dernière session a cherché à mesurer l'effet de la retraite sur le niveau de bien-être et à comparer les opinions des jeunes générations et des seniors en matière de retraite et de réforme du système de retraite.

À PROPOS DU CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Créé en mai 2000, le Conseil d'orientation des retraites est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation. Composé de parlementaires, de représentants d'organisations professionnelles et syndicales, de membres de l'administration et d'experts, il est placé administrativement auprès du Premier ministre.
Chargé de suivre et d'analyser les évolutions à moyen et long terme des régimes de retraite ainsi que la situation des retraités, le Conseil formule des propositions dans ce domaine à travers les rapports qu'il rend publics. Depuis 2014, il publie en juin un rapport annuel, Évolutions et perspectives des retraites en France, fondé sur des indicateurs de suivi et de pilotage qui visent à mesurer l'adéquation du système de retraite à ses objectifs.

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
20, avenue de Ségur
75007 Paris
www.cor-retraites.fr